

le monde libertaire

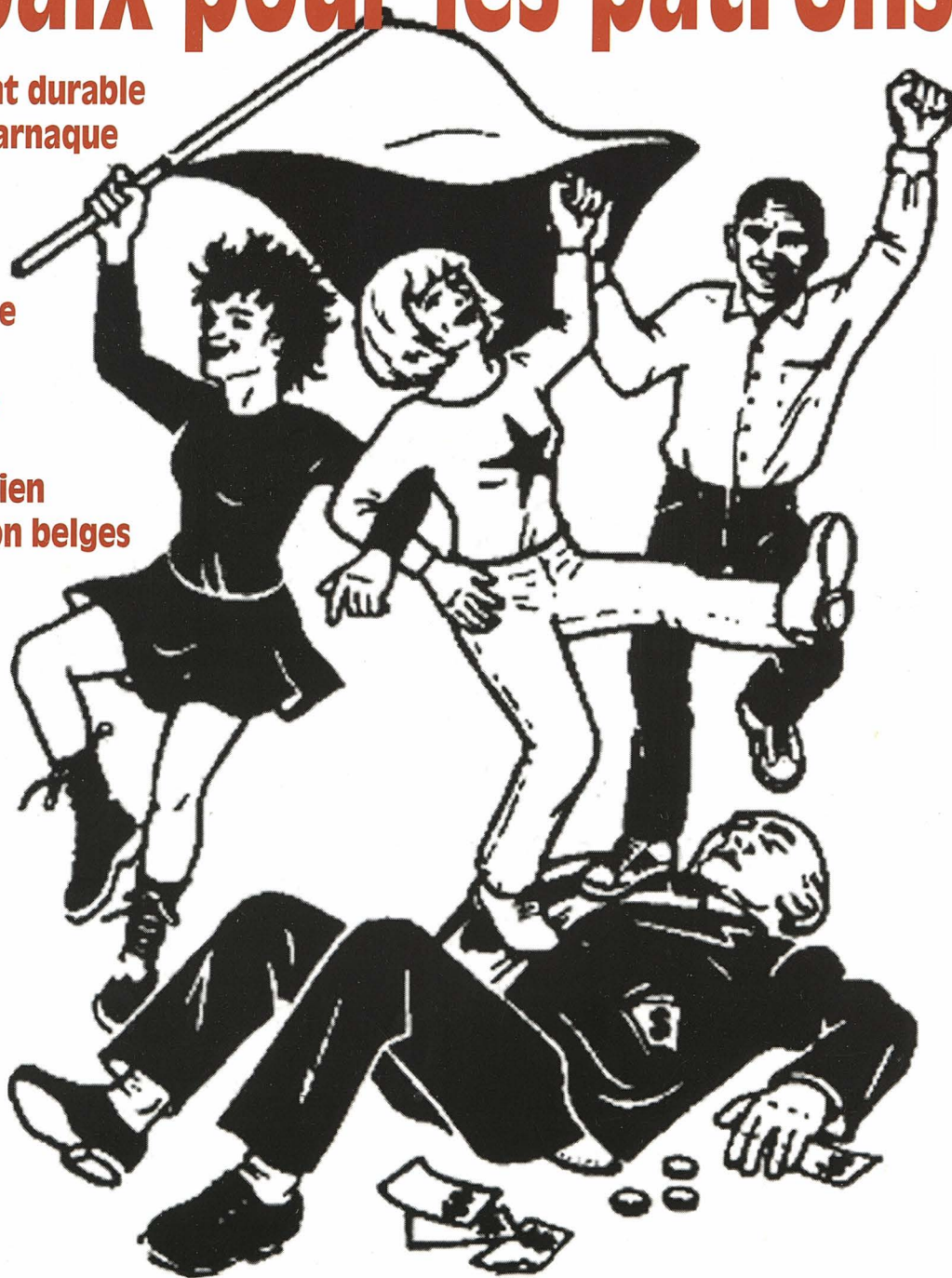
Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

21 décembre 2000
au 15 février 2001

20 FF
130 FB

Pas de paix pour les patrons

- Pour un développement durable
- Refondation sociale: l'arnaque
- Contre la précarité
- Université populaire
- Violence scolaire
- Les visages multiples de la vidéo-surveillance
- Pour le communalisme
- Plan drogue Colombie
- Conflit israélo-palestinien
- Les centres de rétention belges
- Sida et prévention
- Clonage, génétique et gros sous
- De la prostitution
- Bouddhisme: bas les masques
- Alternative Libertaire, nouvelle formule



ISSN 0026-9433 - hors série N°17



Elire l'action au quotidien

Alors que les élections municipales approchent, quelles sont les alternatives à la simple abstention? Au-delà du slogan « Agir au lieu d'élire », posons nous la question de l'action au quotidien, là où nous vivons, c'est-à-dire dans nos villes, nos quartiers et nos communes. Avant même de prétendre donner des pistes il faut trouver ces pistes pour nous-mêmes.

Il est évident que, quoi que nous puissions entreprendre au jour le jour, rien ne pourra nous dissimuler la nécessité de l'indispensable révolution.

Mais ce n'est pas nous qui en choisirons la date et l'heure! Cette révolution que nous pouvons attendre et espérer, ce sont les populations qui la décideront, le jour venu.

Nous, libertaires, ne sommes ni une avant-garde éclairée, ni des professionnels de la politique et ne nous arrogons jamais le droit de décider à la place des autres. Nous ne pouvons qu'induire des pratiques par l'exemple et l'investissement personnel.

Ne nous réfugions pas dans un individualisme protecteur; nous avons trop souvent tendance à nous cantonner dans un rôle strictement contestataire. La vision qu'a de nous la société en est bien le reflet, masquant plus ou moins délibérément la réalité de nos interventions dans le champ social.

Afin de nous faire entendre dans nos revendications générales et dans la dénonciation globale d'un système exécré, il est important de faire la preuve que nous pouvons cumuler révolte et pratiques de terrain.

Il y a mille et une manière de pénétrer la vie de nos quartiers. Depuis le comité de parents d'élèves jusqu'à l'association sportive, tous ces lieux sont des lieux où nos pratiques et notre énergie sont notre vitrine positive.

Ceci ne signifie pas nécessairement se compromettre avec le pouvoir, mais cela implique de s'immerger dans la réalité et de ne pas vivre dans nos bulles contestataires. Pour paraphraser un tyran bien connu (Mao), l'anarchiste doit être dans la société comme le poisson dans l'eau.

Que nous militions à la Fédération anarchiste ou n'importe où ailleurs, l'appartenance à un mouvement politique spécifique ne doit sûrement pas nous mettre en marge de la société mais au contraire nous obliger à y faire corps de manière totale.

s o m m a i r e

Le capitalisme contre le développement durable	p.4
Refondation sociale :	
mise au pas des chômeurs.....	p.8
Précaire: un métier d'avenir	p.10
L'Université populaire de l'Action des précaires et chômeurs de Dordogne	p 12
La corruption ou la délinquance des élites.	p 13
Violence scolaire :	
ne pas se tromper de cible.....	p.15
Big Brother est parmi nous	p.18
Colombie : l'humanitaire, c'est la guerre	p.21
Qui sème ghbina récolte l'intifada	p.23
Belgique : parquer avant d'expulser	p.26
Antimilitarisme :	
Sida : reprenons le combat	p.29
Biologie et santé	p.31
Quelle solidarité avec les « putes» ?	p.33
L'islam face à la laïcité	p.35
Bouddhisme : de la soumission à l'oppression	p.37
Alternative libertaire Belgique.....	p.40

Le capitalisme contre le développement durable

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LES multiples menaces contre les équilibres des écosystèmes, la perspective d'un réchauffement climatique, la certitude d'une atteinte à la biodiversité ont permis l'émergence d'un concept fourre-tout, au contenu ambigu, celui de « développement durable ou soutenable ». Cet article se propose de montrer que cette notion, pour peu qu'on la définisse avec précision, s'avère incompatible avec la logique de la croissance capitaliste.

Dès les années 1970, la croissance éveille des soupçons, l'optimisme béat se trouve fortement ébranlé: P Goodman, H Marcuse, R Dubos, B de Jouvenel, S Mansholt, rapport du MIT (Institut Technologique du Massachusetts), Club de Rome... Animées de motivations très diverses (vraiment très diverses!), des voix s'élèvent contre les mirages du progrès, la fuite en avant, le caractère illusoire et absurde de l'acte consommatoire, le risque de sacrifier l'avenir au présent. Méfiance vis-à-vis de la technologie, crainte des désordres écologiques, contestation de la croissance productiviste, remise en question des objectifs et des priorités, sentiment que l'économie et le monétaire, qui ne devraient être que des instruments, sont devenus des valeurs auxquelles on sacrifie les hommes. Les avertissements fusent. On parle de « changement de cap », de « croissance zéro ». Les « trente glorieuses », selon la formule de J Fourastié (qui n'ont d'ailleurs duré en réalité que vingt-cinq ans: de 1948 – plan Marshall – à 1973 – premier choc pétrolier) virent au cauchemar.

Pour un développement durable

Face aux risques générés par le rythme et le type actuel de croissance, un concept va émerger, celui de « développement durable ou soutenable », ou encore d'« écodéveloppement » (terme créé à l'occasion de la Conférence mondiale de Stockholm sur l'environnement en 1972). La Commission Brundtland, en 1987, en donne la définition suivante: « un développement qui répond aux besoins du présent sans

compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs: » Pour sa part, l'Union mondiale pour la nature, en 1991, l'établit comme « le fait d'améliorer les conditions d'existence des communautés humaines, tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes. »

La Commission Brundtland n'entretient aucune ambiguïté, et nous place devant nos responsabilités: « Bien des efforts actuels pour préserver les progrès réalisés par l'humanité, pour répondre à ses besoins et pour réaliser ses ambitions légitimes sont tout simplement insoutenables, et ce autant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Ils puisent trop, et trop vite, dans des ressources déjà limitées qui ne pourront durer encore longtemps. Les comptes sont peut-être encore positifs pour notre génération, mais nos enfants hériteront d'une balance négative. Nous empruntons un capital écologique aux générations à venir, en sachant pertinemment que nous ne pourrons jamais le leur rembourser. »

Considérant que chaque génération doit assumer les coûts des programmes et des services dont elle bénéficie, et non transmettre ses dettes à ses descendants, il s'agit non pas seulement d'une priorité, mais d'une urgence. Il s'agit de mettre en œuvre un développement qui suppose un équilibre dynamique s'appuyant sur les besoins actuels et à venir, et qui implique donc des limites évolutives tenant compte à la fois de l'état des techniques, du mode d'organisation sociale et de la capacité de la biosphère à supporter les effets de l'activité humaine. Le développement peut être défini comme un processus par lequel un pays devient capable d'accroître sa richesse de façon durable et autonome, et de la répartir « équitablement » entre les individus. Cette notion se distingue donc de celle de croissance économique, en ce que le développement s'accompagne nécessairement d'une transformation des structures politiques, sociales, institutionnelles.

Le développement durable se détermine donc selon deux axes:

- permettre le renouvellement des écosystèmes dont dépend l'économie mondiale, la biosphère

étant un système complexe de régulations interdépendantes. En d'autres termes, la croissance économique, qui s'accompagne obligatoirement de dégradation physique et énergétique, doit respecter les rythmes d'auto-épuration des systèmes naturels, ne doit pas excéder le taux de renouvellement des ressources renouvelables, tout en développant les possibilités de substitution de nouvelles ressources aux ressources épuisables. Les stratégies à long terme doivent introduire la « sobriété »: les économies d'énergie, le recyclage des matériaux, le recours à des technologies propres.

- garantir des échanges « équitables » entre « partenaires » économiques: le développement économique et social doit s'accompagner d'une « prévention des distorsions, inégalités et exclusions ».

Une réalité moins glorieuse

Ca c'est pour la théorie, les vœux pieux, les images d'Epinal, les slogans aguicheurs du style « penser globalement, agir localement » ou « small is beautiful ». La réalité diffère. La solidarité intergénérationnelle n'est pas encore à l'ordre du jour. Car depuis le rapport Brundtland en 1987 (établi par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement – dirigée par G H Brundtland, premier ministre de Norvège – à la demande des Nations Unies) et la Conférence de Rio en 1992, ce ne sont pas les « sommets » qui ont manqué: Conférence sur le développement social à Copenhague en 1995, Conférence sur les changements climatiques à Berlin en 1995, Conférence sur la protection de la couche d'ozone à Vienne en 1995, Conférence sur la ville à Istanbul en 1996, Second sommet de la Terre à New York en 1997, Protocole de Kyoto sur l'effet de serre en 1997, Conférence sur le climat à Bonn en 1999, Sommet social à Genève en 2000, Conférence sur le réchauffement de la planète à La Haye en 2000 (qui vient de se terminer par un nouvel échec scandaleux... mais prévisible)... La liste complète serait trop longue et fastidieuse. Avec tant de constance et d'acharnement, avec tant de fermes résolutions, on

pourrait penser que les problèmes sont peu à peu résolus. Or, dans la quasi-totalité des domaines (émissions de gaz carbonique, aide aux pays pauvres, biodiversité, protection de l'eau et des forêts, lutte contre la désertification...), la situation n'a cessé de s'aggraver.

Pourquoi? Parce que, chaque fois qu'une proposition est faite, elle heurte nécessairement les intérêts « supérieurs » des grandes firmes qui renâclent et freinent donc des quatre fers. Parce que ses mécanismes d'accumulation et de concentration appauvrissent toujours plus une fraction grandissante de la population, parce qu'il ne peut assurer la répartition des biens (et notamment de la nourriture). Il s'oppose donc structurellement à l'instauration d'un développement durable. La satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme n'intéresse pas le capitalisme, seule la croissance des besoins solvables, artificiellement créés, le motive. Car la seule vraie question est: le développement durable est-il soluble dans le capitalisme?

Juste une mise au point sur la question démographique. L'impact sur l'environnement dépend de deux facteurs: la croissance démographique et, globalement, l'élévation du niveau de vie. Or les pays riches (étant entendu que ceux qui parlent en leur nom sont les classes les plus favorisées) accusent les pays du Sud d'être responsables des atteintes écologiques. Le rapport de la Banque mondiale affirme que la démographie galopante des pays du tiers monde est la cause principale de la dégradation de l'environnement. La moindre honnêteté intellectuelle oblige à reconnaître que le développement économique est bien plus responsable que l'accroissement de la population.

L'anathème jeté contre l'excès de population des pays du Sud masque, outre une instrumentalisation de la femme et une volonté de maintenir le gaspillage des pays industrialisés, un discours de classe, un discours réactionnaire, comme celui de G Hardin pour qui la propriété commune de la terre conduirait à des désastres face à une population qui augmente trop vite; la propriété privée doit donc être préservée de tout projet de réforme agraire!

Plusieurs remarques peuvent être faites à ce sujet:

- Contrairement aux perspectives catastrophistes (et même si le problème demeure sérieux), la croissance de la population a déjà commencé à ralentir, et même plus vite que prévu, la stabilisation de la population mondiale devant intervenir autour de neuf à dix milliards d'habitants peu après le milieu du XXI^e siècle.

- La fécondité baisse quand le niveau de vie augmente, ce qui met en lumière l'écrasante responsabilité des pays riches, auteurs d'un pillage scandaleux des ressources du Sud.

- Le Nord réalise les deux tiers de la consommation totale d'énergie avec seulement 20 % de

la population mondiale; par ailleurs, un Américain consomme 300 fois plus d'eau qu'un Ghanéen. Ce qui, là encore, désigne le capitalisme comme cause première des dégâts commis. De quel droit ceux qui ont pillé sans vergogne les ressources de la planète se permettraient-ils de donner des leçons de frugalité à ceux qui pour seulement survivre au quotidien et rembourser leurs dettes sont contraints à surexploiter leurs propres ressources, à exercer une pression considérable sur leur environnement?

Le capitalisme roule pour lui

Plusieurs remarques peuvent être formulées, qui montrent l'antagonisme entre un réel développement durable et le capitalisme: ce sont bien deux logiques opposées qui s'affrontent.

- Tout d'abord, la théorie de l'économie néo-classique qui soutient ce système martèle ses postulats, ses bases idéologiques:

- il n'y a pas d'alternatives crédibles: c'est l'horizon indépassable;

- il n'existe pas de limites naturelles à la croissance économique;

- parce que les besoins humains sont illimités, l'impératif de la croissance économique illimitée se trouve justifié;

- la compétitivité internationale est incontournable.

Toutes ces affirmations sont évidemment sans aucun fondement; elles permettent seulement de faire avaler la réduction des coûts de production, de préserver des positions dominantes, des rentes de situation.

- Il n'y a aucune commune mesure entre le temps des grands cycles physico-chimiques, des mécanismes qui assurent la stabilité des écosystèmes sur des millénaires, et la durée d'une vie humaine, ni même celle de plusieurs générations. Les entreprises capitalistes peuvent prélever en quelques heures ou quelques jours des matériaux que la nature a mis des millions ou des milliards d'années à constituer. Certes aucune civilisation n'a été « écologiquement innocente ». Lamarck, fondateur du transformisme, écrivait déjà en 1820: « On dirait que l'homme est destiné à s'exterminer lui-même après avoir rendu le globe inhabitable ». Mais avec l'avènement du capitalisme industriel, un seuil historique est franchi dans la dégradation des écosystèmes.

- La science économique, celle qui justifie le capitalisme, ne s'est préoccupée que du cycle de la production-consommation; ce qui se déroule avant la production (les ressources primaires de la biosphère), et ce qui a lieu après (l'utilité ou non de la consommation, et ses incidences) ne la concerne pas. La finalité n'est pas recherchée dans l'utilité sociale, mais dans la croissance de l'entreprise.

- Parce que l'élite financière et industrielle détermine les prix des matières premières, pour

des raisons d'économies, elle les fait tendre à la baisse. Le bas prix de ces matières premières (dont la plupart proviennent des pays du tiers monde) incite à une consommation accrue, à une dilapidation des ressources; d'où un épuisement rapide du patrimoine naturel du Sud. Par ailleurs, la recherche constante de la baisse des coûts de production implique la fabrication en grandes quantités, aggravant d'autant les prélèvements, et donc, les rejets, dans l'environnement. Comme l'écrit Michel Bosquet: « La science et la technologie, loin d'exiger le gigantisme, ont accouché d'outils géants parce que le capitalisme demande ces outils-là et refuse les autres. »

- La recherche du profit engendre et nécessite une accumulation de capital toujours plus grande. Le capitalisme ne peut donc pas rester stationnaire, immobile; il doit croître ou dépérir. Il est donc condamné au gaspillage, à la fuite continuelle en avant. Or la planète contient une quantité déterminée de ressources non renouvelables, elle dispose d'une superficie finie de terres agricoles, et sa capacité d'absorption des rejets toxiques n'est pas illimitée. L'économie humaine est un sous-système de l'économie terrestre qui, elle, constitue un milieu fini et fermé; ce sous-système se heurte donc aux limites du système total.

Les capitalistes peuvent demeurer sereins (au moins à court terme): les appuis dont ils bénéficient sont sans faille. Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement, avait rassuré son auditoire, aux premières Assises nationales du développement durable, en laissant entendre qu'il n'était pas question de remettre en cause le principe d'économie libérale. Un plan d'action québécois sur la diversité biologique, qui constitue un effort important du gouvernement en matière de développement durable, suscite le partenariat des entreprises privées et propose même de les aider à demeurer compétitives sur les marchés internationaux... en les exonérant de certaines charges!

On ne réforme pas un système pervers: on le détruit!

En quelque sorte, promouvoir le développement durable dans le cadre économique actuel, c'est demander au capitalisme de faire de l'anti-capitalisme, de se saborder lui-même... ce qu'il ne fera pas!

Pour peu que ses défenseurs parviennent à une prétendue « monétarisation » de l'environnement, le profit comme objectif peut tout à fait intégrer cet environnement comme contrainte. On intègre la perspective à long terme dans les procédures générales de comptabilité, on transforme les chaînes de production de manière à minimiser les dépenses d'énergie et l'usage des matières premières. Et le tour est joué! Un pro-

gramme de réduction des nuisances est économiquement rentable, pour une entreprise privée, tant qu'il coûte moins cher que les dommages encourus! La compréhension des hommes politiques fera le reste (voir le cas ubuesque de l'agriculture où la démission, et même la complicité, de l'État face aux lobbies – porcin, avicole – encourage une surproduction chronique en subventionnant les plus gros pollueurs, auteurs d'extensions illégales de leurs cheptels, régularisés a posteriori!).

Avec le capitalisme, même les risques sont rentables!

Car en définitive à quoi se résume le programme des différentes classes politiques? En premier lieu, à favoriser les plus gros salopieurs de la planète dans leurs investissements concernant la protection de l'environnement: les pouvoirs publics consentent des avances, des prêts, des amortissements fiscaux accélérés, des subventions. Les aides publiques qui encouragent la pollution (énergie, transports, agriculture) sont

nucléaires introduisent des éléments nouveaux: la dimension mondiale du risque, le caractère quasi irréversible des effets observés, l'ampleur des incertitudes (le risque étant calculable, « probabilisable », l'incertitude ne l'étant pas par défaut d'informations). Il est intéressant de noter le soudain intérêt pour ces problèmes de la part de ceux qui assurent le risque, les compagnies dont l'inquiétude grandit avec la fréquence des tempêtes et autres catastrophes naturelles! Ensuite, la grande difficulté, voire l'impossibilité, d'identifier les dommages créés à l'environnement (souvent différés dans le temps) et d'évaluer monétairement les éléments naturels. Peut-on confronter la dynamique des écosystèmes à une rationalité économique, à des études de marché qui seront au mieux très approximatives, au pire ridicules? La " logique du vivant " ne se laissera pas soumettre à long terme à celle du marché! Et plus encore, qui peut monétariser les dégradations des conditions de vie et de santé, les frustrations, les perturbations affectives, le « mal-être », les troubles sociaux (délinquance, violence)? Enfin, les droits à polluer ne

lués. La qualité de l'air y est d'un niveau inutilement élevé par rapport à Los Angeles ou Mexico [...] Il faut encourager une migration plus importante des industries polluantes vers les pays les moins avancés [...] et se préoccuper davantage d'un facteur aggravant les risques d'un cancer de la prostate dans un pays où les gens vivent assez vieux pour avoir cette maladie, que dans un autre pays où deux cents enfants sur mille meurent avant d'avoir l'âge de cinq ans. » Peut-on être plus clair?

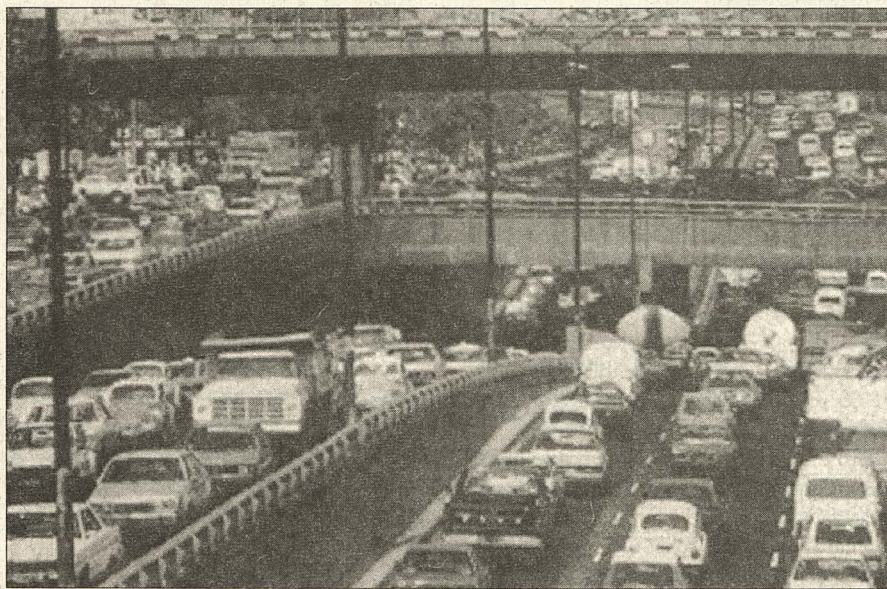
Il est évident que les milieux d'affaires américains seront les principaux bénéficiaires du marché des droits à polluer. Une ONG a « accidentellement » découvert une étude préliminaire qui avait été demandée par la « Business Round Table » des États-Unis. Ce document avait été faxé à la délégation américaine à la réunion de Buenos Aires. Il y était écrit que si les États-Unis pouvaient, grâce aux « mécanismes de flexibilité », acquérir des droits à polluer pour couvrir à hauteur de 80 à 90% leur programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ils économiseraient au moins 75% sur la facture totale! (propos cités dans la revue « Notre terre » d'octobre 1999).

Le concept de développement durable est considéré comme une « tentative de réponse à la crise à la fois socio-économique et écologique ». Parce que son souci ultime est la maximisation de ses profits, le capitalisme n'acceptera jamais de perdre sur les deux tableaux. Ce qu'il concède par nécessité dans un domaine, il le reprendra dans l'autre.

L'homme contre la nature?

Le capitalisme n'a consenti quelques avancées sociales, n'a accepté de satisfaire quelques revendications en matière de bien-être de l'homme (arrachées souvent de haute lutte) que parce qu'il a pu réaliser des économies substantielles en externalisant une partie de ses coûts de production, en payant moins cher les matières premières, en se déchargeant sur l'ensemble de la collectivité du prix des pollutions qu'il engendrait. C'est l'environnement qui subit la religion de la croissance; c'est le « social » (très relatif d'ailleurs) au détriment de l'« écologique ».

Aujourd'hui la pression de l'opinion publique et une plus grande rigueur de la législation (au moins en théorie) obligent le patronat à intégrer les contraintes environnementales dans ses processus de production. S'il y consent, c'est d'abord pour sa propre survie (voir le « Rapport Lugano »); c'est ensuite pour soigner son image de marque; c'est surtout parce qu'il peut inverser le mouvement précédent. Les capitalistes ont très bien compris qu'ils ne sauraient longtemps défier les équilibres naturels, alors que les hordes de pauvres, les cohortes d'affamés peuvent très bien disparaître ou servir de réservoir d'esclaves!



estimées, en France, à 55 milliards de F. En second lieu, à la mise en place d'une « fiscalité pour un développement durable »: taxer les nuisances environnementales pour rétablir une plus grande « vérité des prix », pour rendre effectif le principe « pollueur-payeur ». Instaurer des taxes vertes ou écotaxes afin de modifier le comportement à l'égard de l'environnement: taxes sur les rasoirs ou les appareils photo jetables, sur les récipients de boissons lorsqu'aucun système de consigne n'existe, sur les sacs en plastique, sur certaines piles, sur les engrais, sur les excédents de lisier...

Bien entendu, diverses objections peuvent être opposées à ce « programme ». D'abord, la menace climatique ou la gestion des déchets

constituent qu'une incitation supplémentaire à polluer: puisque la réparation pécuniaire s'avère possible, pourquoi s'embarrasser de prévention? Mais à quoi peut servir une taxe sur les engrais si le soutien à l'agriculture incite à toujours plus de production? A quoi sert de recycler le papier si la quantité de prospectus publicitaires déposés dans les boîtes à lettres ne cesse d'augmenter?

Droit à polluer

On comprendra plus facilement que le capitalisme balaie d'un revers de manche ces arguments en écoutant les propos de Lawrence Summers, de la Banque Mondiale: « Les pays sous-peuplés d'Afrique sont largement sous-pol-

C'est l'« écologique » au détriment du « social ». C'est pourquoi l'augmentation du coût écologique s'accompagne de la recherche systématique d'une plus grande exploitation de la main-d'œuvre: délocalisation, chômage, précarité, flexibilité, atteintes aux conventions collectives, remise en cause du Code du travail.

Par ailleurs, les services de proximité, notamment ceux en lien avec l'environnement (traitement de déchets triés, nettoyage de berges de rivières ou débroussaillage de chemins ou de forêts), dénommés « emplois verts », et constituant une des voies d'insertion de publics en difficulté, posent un problème grave. L'utilisation massive de personnes recevant le RMI, avec contrats « verts », et en CES, tend à dévaloriser les emplois de proximité en les assimilant à des « petits boulots » précaires. L'absence d'exigence à l'embauche, la faible qualification développent le sentiment de marginalité, d'interchangeabilité, et maintiennent ces catégories dans une sorte d'« intérim social », « statut hybride entre l'inactivité, le chômage et l'activité », pouvant même renforcer le sentiment d'exclusion. La

défense de l'environnement passe-t-elle nécessairement par l'abaissement de l'homme?

Pas seulement résister, mais attaquer

Que l'espèce humaine ne puisse, dans sa globalité, poursuivre dans cette voie suicidaire de surexploitation des ressources naturelles et de détériorations parfois irréversibles des équilibres, est une certitude. Qu'individuellement, chacun doive se sentir concerné, infléchir son mode de consommation, lutter contre le gaspillage dans sa vie quotidienne, en est une autre. Mais le souci d'efficacité commande que l'on définisse des priorités, que l'on établisse des vraies responsabilités, que l'on traite le mal à sa racine: parce que le gaspillage des ressources naturelles comme l'accroissement des inégalités sociales sont des moteurs du capitalisme, tout combat pour un développement durable est nécessairement anticapitaliste.

Il ne s'agit pas de jeter la pierre à ceux qui ne partagent pas ce point de vue. S'il faut dénoncer

sans relâche les « décideurs », parfaitement conscients de la situation, les conversions soudaines à l'écologie qui cachent des arrière-pensées commerciales (les grands bénéficiaires du marché de la dépollution sont aussi les plus grands pollueurs), il est indispensable d'accompagner dans leur réflexion ceux qui s'interrogent, et qui constitueront, dans un avenir plus ou moins lointain, le levier d'une transformation sociale d'importance. Avec volonté, détermination, des individus, des groupes, des associations, des collectifs, des réseaux qui se définissent comme consommateurs, usagers, producteurs, paysans, environnementalistes, citoyens, s'engagent dans des expériences « alternatives », multiplient les échanges, acceptent avec sincérité de remettre en cause des pratiques, des comportements.

Le rôle des anarchistes est, entre autres:

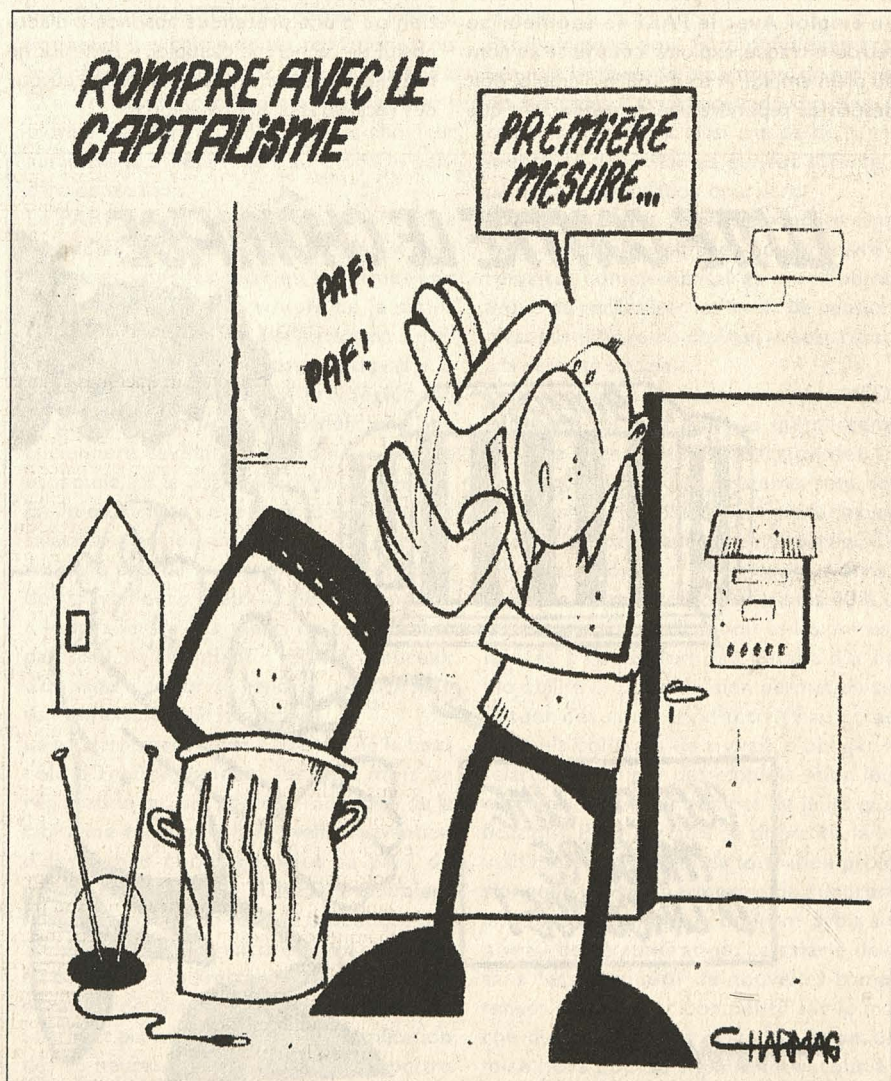
- de mettre en lumière les contradictions de la pensée libérale qui consiste à promouvoir la logique infaillible du marché... tout en appelant à la restauration de l'État, chargé de réguler le système, d'en limiter les effets pervers, les abus les plus criants, sommé d'offrir un cadre légal au marché, de réaliser les infrastructures collectives et de garantir l'ordre public. Le beurre, et l'argent du beurre!

- de démontrer que des campagnes pour l'annulation de la dette, pour la réforme des institutions financières internationales, pour la taxation des transactions financières et l'interdiction des paradis fiscaux, ou pour un contrôle citoyen de l'OMC ne sont que poudre aux yeux parce qu'elles ne s'attaquent qu'à des effets.

- d'insister sur la faculté d'adaptation et d'absorption considérable du système capitaliste, sur le cynisme de ses défenseurs qui ne céderont du terrain que soumis à un rapport de force, et qui utiliseront sans remords la force la plus brutale, la répression la plus féroce.

Inégalités, misère, destruction du milieu naturel, ces échecs sont inscrits dans le mode de production capitaliste. L'écologie devient un révélateur des contradictions de ce système. Le développement durable ne peut se fonder que sur une paix durable, c'est-à-dire sur la justice sociale, et donc l'égalité économique. Œuvrer pour un développement durable, c'est permettre à tout individu de s'interroger sur le sens et les finalités du travail, de prendre en main son propre futur, de définir lui-même ses besoins, de déterminer l'utilisation de son temps, d'élaborer les formes de consommation qui concilient son bien-être et celui des générations futures. La recherche du profit à court terme interdit cette conciliation. Répondre au défi d'un développement « équitable » pour les neuf milliards d'individus qui peupleront la planète en 2050, c'est s'atteler à la disparition du système capitaliste.

Jean-Pierre Tertrais. — groupe La Commune (Rennes)



La refondation sociale

Mise au pas des chômeurs et main basse sur les salaires

REFONDER LA SOCIÉTÉ SELON LES principes du MEDEF et du patronat français dans son ensemble, c'est avant tout laisser libre cours aux lois du marché et en élargir le champ d'application. Il s'agit pour les capitalistes de partir à la conquête des secteurs de la vie économique et sociale qui échappent à la logique marchande. C'est le cas pour le système de retraite par répartition, l'assurance chômage, la formation professionnelle, la protection sociale mais aussi pour le domaine des négociations collectives. Ce sur quoi porte l'essentiel de la « refondation sociale » et de ses neuf chantiers.

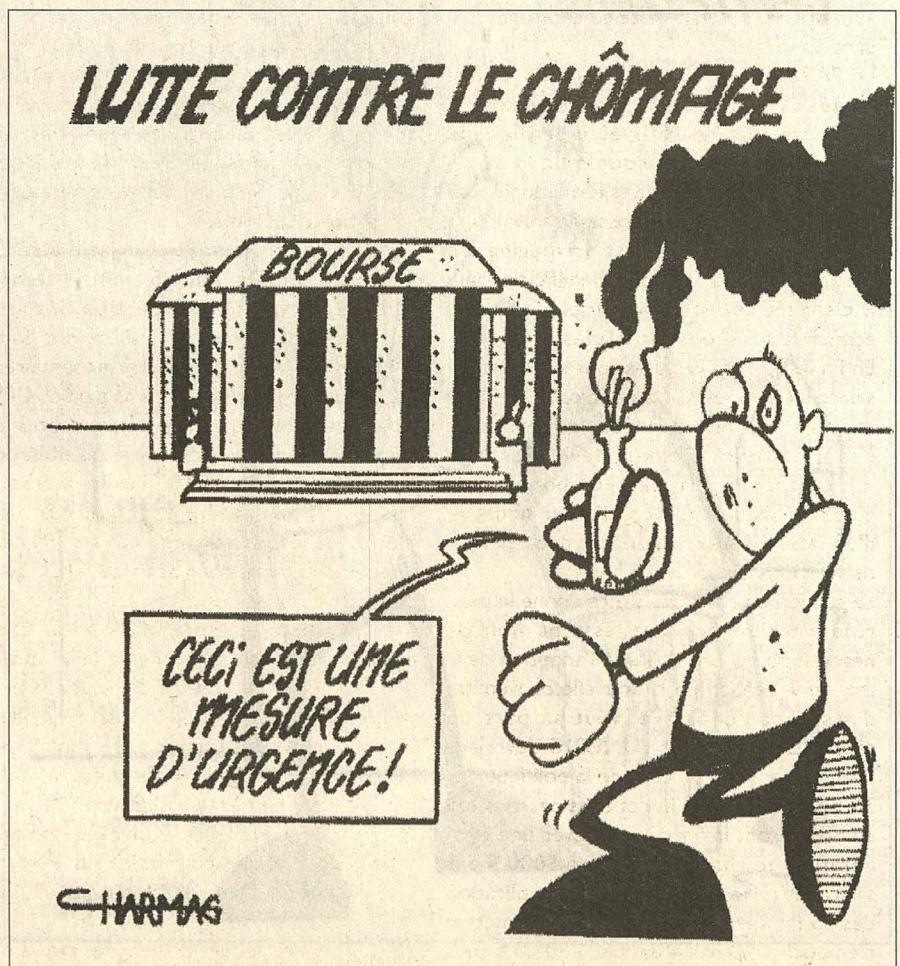
L'enjeu est de taille car les patrons aspirent à une refonte radicale des rapports économiques et sociaux au nom du libéralisme. Pour l'instant le seul chantier mis en route est celui de l'assurance chômage. C'est un premier succès patronal puisque le gouvernement, après sept mois de gesticulations d'apparat a fini par lancer l'agrément de la nouvelle convention d'assurance chômage signée par le MEDEF, le CGPME, l'UPA, la CFDT, la CFTC et la CGC. Le refus de FO et de la CGT n'a que provisoirement réussi à enrayer le déroulement des négociations et les signataires ont obtenu gain de cause auprès du gouvernement. Les atermoiements de ce dernier ne s'expliquent d'ailleurs que par sa volonté de ménager la chèvre électorale et le chou capitaliste, puisqu'en fin de compte Jospin approuve la troisième version de la nouvelle convention sans que le projet initial ne change véritablement de nature.

Haro sur les chômeurs

À partir de janvier 2001 la version finale de la convention d'assurance chômage sera intégrée au projet de loi de modernisation sociale. Les chômeurs pourront apprécier les avantages de cette modernité... désormais « contraints à la contractualisation », il leur faudra adhérer à un plan d'aide au retour à l'emploi. Ce plan prévoit l'évaluation des capacités professionnelles, les entretiens d'accompagnement, un plan d'action personnalisé... sous prétexte d'humaniser le rapport aux institutions il s'agira en

fait de renforcer leur pouvoir coercitif et de rendre obligatoire la recherche et l'acceptation d'un emploi. En cas de refus non motivé les chômeurs se verront supprimer leur allocation. Sachant qu'une rémunération inférieure de 20 à 30% à celle qui était perçue dans un précédent travail ou encore un trop grand éloignement de son habitat ne constituent en rien des motifs recevables. Le projet reste donc dans sa version finale teinté de suspicion vis-à-vis des chômeurs. Certains d'entre eux sont accusés de profiter des allocations plutôt que de chercher un emploi. Avec le PARE le chômeur se retrouve traqué, exploité à outrance au nom du plein emploi. À toute offre d'emploi doit désormais répondre une demande, sans que

des considérations personnelles altèrent la parfaite adaptabilité de la main-d'œuvre aux impératifs d'une production aux coûts réduits. Aujourd'hui portée par le MEDEF la sanction des chômeurs n'est pas nouvelle puisqu'une loi du 31 décembre 1991 l'instituait déjà comme aime à le rappeler Martine Aubry, pas peu fier d'avoir su précéder la volonté patronale. En 1999, 185 000 chômeurs avaient déjà été radiés. La majorité d'entre eux ne s'étaient pas présentés à une convocation, pour les 12% restant il s'agissait déjà du refus d'un emploi, d'une formation ou d'une prétendue absence « d'acte positif de recherche d'emploi. » Le PARE ne fait que resserrer un peu plus l'étau autour des récalcitrants au travail forcé.



Dans le même temps l'individualisation du contrat isole un peu plus les chômeurs face à l'UNEDIC. Au contrat collectif se substitue une logique du cas par cas. Le « bon chômeur » sera celui qui acceptera une série de stages sous-rémunérés débouchant sur des CDD ou des contrats d'intérim, pour peut-être revenir à la case départ avec des qualifications déjà périmées. De cette précarité de l'emploi le patronat compte bien faire un marché. Les agences d'intérim proposent déjà leurs services pour mettre en place les actions de formation et les entretiens constitutifs du PARE et se faire financer par les caisses des 52 ASSEDIC.

Le PARE des chômeurs et la part des patrons

Sur le plan financier, l'escroquerie est patente, puisque les patrons et l'État sont loin de s'appliquer la rigueur qu'ils préconisent pour les chômeurs. Ils entendent pour leur part se partager les 70 milliards de bénéfice de l'UNEDIC. Le patronat a exigé et obtenu une baisse de ses cotisations trois fois plus importante que celle des salariés. D'autre part, en cas d'embauche, l'employeur percevra en aide ce que le chômeur aurait perçu s'il était resté au chômage pendant douze mois.

Le PARE est un nouveau statut précaire « spécial » chômeurs, comme ceux déjà existants pour les salariés, il permet aux patrons une gestion souple de la main-d'œuvre. En substituant à la formation continue des stages, sur le « poste de travail », la rentabilité immédiate est privilégiée, on emploie au coup par coup. Bénéficier d'une ancienneté devient alors utopique. Et une économie sur le dos des salariés!

En fin de compte ces pressions sur les coûts salariaux permettent au patronat d'exiger toujours plus de concessions de l'ensemble des travailleurs. Ceux-ci deviennent des « journaliers » à la merci du bon vouloir patronal, ils devraient s'estimer heureux d'un salaire de survie pendant que des nantis s'enrichissent de leur travail.

Le gouvernement après s'être donné le beau rôle d'arbitre pendant les sept mois de négociation qui ont précédé l'adoption de la troisième version de la nouvelle convention d'assurance chômage, veut sa part du gâteau. Les caisses de l'UNEDIC devraient financer la moitié du coût de la politique des 35 heures. Ce sont encore les patrons qui en profiteront indirectement avec une exonération de charge de 4000 à 5000 F par salarié et par an en échange de l'application des 35 heures. Cela devrait leur permettre d'empocher 40 milliards d'ici à 2002. À tous

ces cadeaux le patronat a donné la douce appellation de « principe d'activation des dépenses de chômage. » Ce « principe » n'est rien d'autre qu'une manœuvre pour redistribuer une part plus importante des richesses au capital, richesses qu'ils ne peuvent prendre que dans la poche des salariés.

Un nouveau modèle social libéral

Le MEDEF, nouveau fer de lance de la politique de laminage des acquis sociaux, alors qu'on avait connu un CNPF plus discret, ne peut que repasser à l'offensive après une telle réussite. Les retraites sont en ligne de mire, selon un processus maintenant bien rodé il va s'agir « d'encourager » ces « inactifs » à reprendre du service en diminuant leur pension. L'excédent ainsi dégagé permettra une nouvelle baisse des charges sur les bas salaires. Le patronat se donnera ainsi la possibilité d'embaucher les ex-retraités à bas prix tout en récupérant l'essentiel de leur allocation.

Parallèlement, pour faire définitivement la peau au système de répartition, on privilégie les systèmes d'assurance individualisée, par capitalisation. C'est ainsi une partie supplémentaire des salaires qui est offerte en pâture à la spéculation boursière.

Encouragés par le gouvernement, les capitalistes entendent s'offrir en hors-d'œuvre les retraites complémentaires avec l'objectif avoué de généraliser les fonds de pension. Il n'est pas difficile de deviner le sort réservé à la sécurité sociale...

Pour imposer son modèle social le MEDEF sait qu'il lui faut dans le même temps réduire la capacité de réaction des travailleurs. Les parcours précaires sont donc jalonnés de multiples statuts : intérimaires, CDD, RMI, travailleurs à temps partiel, CES. Chez les chômeurs on instaure d'ores et déjà une hiérarchisation entre les 40 % qui bénéficient d'une allocation et les autres... laissés à l'abandon par défaut d'« employabilité ». Cette division permet de substituer des contrats d'activité aux traditionnels contrats de travail, d'obliger les salariés à occuper des emplois selon leurs capacités sans tenir compte de leurs qualifications. Pour parfaire ce dispositif, la privatisation du système de formation professionnelle devrait permettre de supprimer la référence commune donnant droit à un niveau de rémunération. Le salarié devra sans cesse acquérir de nouvelles compétences pour rester compétitif sur le marché du travail. Dans cette situation, une mise hors course signifie un retour à la case chômage, lequel devient un mode de

transition entre un véritable statut salarié et un travail précaire.

C'est au nom de l'autonomie individuelle, du « contrat », c'est en fustigeant l'intervention de l'État, l'inertie des administrations et des corporations que le patronat entend nous rallier à sa cause. Il va même jusqu'à défendre le système paritaire de cogestion avec les syndicats, même s'il aimerait bien, un jour, lui faire la peau. En laissant libre cours à un face à face avec les syndicats, le MEDEF sait qu'il peut remporter la partie étant donnés les rapports de force actuels dans les entreprises.

Mobilisons-nous contre l'alternative patronale

L'anti-étatisme du MEDEF ne devrait pas nous faire oublier qu'il entend s'emparer du système de gestion paritaire pour laisser à l'État son rôle de « gendarme social », chargé de faire respecter les lois du marché et de museler les mouvements sociaux. Plutôt que mobiliser ses adhérents, la CFDT, prise dans le piège de la cogestion, a accepté d'être le compagneon de route du patronat dans son projet de démolition sociale. FO et la CGT qui ont surtout prié le gouvernement d'intervenir n'ont obtenu que d'infimes concessions au regard des enjeux. Le revirement de la gauche au pouvoir était prévisible pour défendre une politique qu'ils ont eux même initiée à mainte reprise.

Des mobilisations ont pourtant déjà eu lieu, ce sont évidemment les chômeurs qui en sont le moteur. Leurs organisations, AC, l'APEIS, le MNCP et les comités CGT ont organisé notamment des occupations d'ASSEDIC. Ils réclament outre la fameuse prime de Noël, l'égalité du traitement des chômeurs contre la différenciation des traitements, cette mesure pouvant être financée par les excédents de l'UNEDIC. Ils revendiquent en outre la transformation des emplois précaires en emploi stable. Par contre il reste difficile de mobiliser les salariés sur le PARE, ils sont pourtant concernés en premier lieu par la refondation sociale dans son ensemble. Les salariés ont tout intérêt à participer à des mobilisations solidaires sur la question de la répartition des richesses que ce soit contre le PARE ou pour des augmentations de salaires.

En outre face au patronat, à l'État et aux syndicats qui se disputent la gestion des cotisations salariales, il faudra bien tracer la perspective d'une autogestion des services publics, puisque enfin nous devons en être les bénéficiaires autant que nous en sommes les financeurs.

Jean. – groupe Kronstadt (Lyon)

Précaire, un métier d'avenir

A LA QUESTION QU'EST-CE QUE LA PRÉCARITÉ, NOUS DÉFIONS qui-conque de répondre d'emblée: « C'est... ». Pour chacun, une image, une représentation différente, diffuse prend forme, souvent associée à un vécu, une expérience soit personnel, soit par personne interposée, et dans la plupart des cas, un-e proche. Le terme est nécessairement emprunt d'une subjectivité qui fausse la compréhension d'un « phénomène » que l'on qualifiera dans un premier temps de société. Il en est ainsi de même pour l'exclusion, notion qui semble avoir été inventée en 1974, bien que déjà utilisée une dizaine d'années plus tôt, en 1965, par les associations caritatives (ATD-Quart Monde). Le terme lui-même aurait été choisi pour des raisons médiatiques, pour frapper les esprits. La notion d'exclusion est donc apparue en période de soi-disante prospérité économique, non pas pour désigner la dégradation du marché de l'emploi et l'affaiblissement des liens sociaux, mais la « marginalisation » d'une partie de la population par rapport au progrès économique et à la répartition des richesses. À cette époque, les institutions d'action sociale parlent d'inadaptation sociale, les conservateurs en attribuent quant à eux la faute aux pauvres, cette mise au banc de la société serait, selon eux, due aux déficiences individuelles, à l'irresponsabilité et à l'imprévoyance. On cherche déjà un moyen pour inciter les pauvres à travailler... c'est-à-dire en faire une main-d'œuvre malléable et corvéable à merci. Dans les années soixante-dix, Lionel Stoléru, avance l'idée d'un impôt négatif qui consisterait à verser aux familles dans le besoin une allocation variable avec le revenu. Ce sont les premiers pas vers la mise en place, dans les décennies suivantes, de diverses garanties de ressources minimales: RMI, allocation solidarité spécifique, allocation parent isolé, etc. Par ailleurs, une autre analyse voit le jour, en 1974, René Lenoir (*Les exclus, un français sur dix*, Le Seuil) souligne l'existence de causes sociales comme l'alcool, la drogue, et remet en question la thèse de la « pauvreté volontaire ». Il met en évidence le fait qu'il ne s'agit plus d'un phénomène marginal mais que de plus en plus de personnes, et ce quel que soit le milieu, sont touchées. De cette théorie découle une transformation des services sociaux qui développent alors des actions de prévention. Suite aux années de crises pétrolières, à la fin des années soixante-dix, début des années quatre-vingt, le chômage devient le problème central et la menace de la perte de l'emploi commence à hanter les esprits, jusqu'à devenir une angoisse collective. La notion d'exclusion est évacuée pour faire place à celle de « Précarité-pauvreté », nom donné à plusieurs plans d'urgence mis en place, en 1983, à l'initiative du ministère des Affaires sociales en partenariat avec les collectivités locales. Le terme précarité est donc bien d'un usage récent.

Aujourd'hui, il recouvre tout et n'importe quoi de même que les termes d'exclusion, de pauvreté. Leur banalisation fait que tout un chacun les emploie à tout propos. Ce qui faisait sens n'a plus de sens, ou trop de sens.

Si l'on prend la définition du Petit Larousse (PL), édition 2000, la précarité est:

- Caractère, état de ce qui est précaire.
- Situation d'une personne qui ne bénéficie d'aucune stabilité d'emploi, de logement, de revenu.

A noter, que le contraire de cette phrase donne: « Situation d'une personne qui bénéficie d'une stabilité d'emploi, de logement, de revenu » or bénéficier signifie tirer profit, jouir ou encore avoir légalement droit à des prestations ou à un privilège juridique!

Cette définition renvoie à « précaire », ce qui:

- N'a rien de stable, d'assuré; incertain, provisoire, fragile (santé précaire, travail précaire).
- Existe par autorisation révocable (poste précaire – travailleur précaire).

Ainsi, le dictionnaire renvoie à différentes situations. Il existerait donc plusieurs précarités: affective, financière, sociale, etc. Hormis quelques exceptions, la précarité (dans sa globalité ou ses particularités) est une réalité quotidienne qui ne se laisse pas saisir dans une signification rigoureuse et objective pour l'explicitement définitivement. La crise aurait entraîné une « fracture sociale », « l'exclusion », la « pauvreté », « l'insécurité », « la précarité ».

On pourrait le croire si l'on reprend la définition du PL, édition 1950:

- Précarité: Caractère de ce qui est précaire.
- Précaire: Qui existe par autorisation préalable et révocable. Qui n'a rien de stable, d'assuré: santé précaire.

On constate immédiatement une petite différence mais de taille, la notion de travail ou de travailleur précaire n'étaient pas mentionnés!

Tout est toujours nouveau quand la mémoire est courte

Une partie de la population française a toujours vécu dans une condition matérielle lamentable. Quelles que soient les figures de la pauvreté, sa présence est constante au fil des temps. Au siècle dernier, le vagabond était le clochard des années cinquante ou le SDF des années mille neuf cent quatre-vingt. La sécurité est un thème récurrent. Les pauvres ont toujours fait peur à la minorité qui possède sans partage. L'exclusion ou le sentiment d'exclusion est d'abord politique. Au siècle dernier, la transformation de la condition sociale des travailleurs n'a pas été suivie de l'accession au pouvoir ou du moins de la participation au pouvoir représentatif. D'autre part, il existait et il existe toujours un décalage entre société politique et société réelle qui annule le principe de représentation. Aujourd'hui on ne dénonce plus la démocratie en tant qu'illusion mais le recul permanent de l'Etat devant les injonctions néolibérales, les sacro-saintes lois du marché, etc. L'exclusion n'est

plus politique mais socio-économique. De crise sociale en crise sociale (un état permanent?) les termes changent mais les vécus sont invariants.

La précarité et la pauvreté ont existé de tous temps, l'une générant l'autre. Chaque époque a sa caractéristique et les discours changent en fonction mais les méthodes restent quels que soient les mots employés. Depuis le Moyen Age, répression et assistance constituent le rapport aux plus démunis. Contrainte et assujettissement sont les deux mamelles du pouvoir indépendamment de ce qu'il est, gauche, droite ou « révolutionnaire ». Toutes mesures coercitives sont nécessairement présentées sous un aspect positif en faveur des supposés bénéficiaires. Le Pare en est une entre autre, sorte de

contrat de vie qui n'a d'alternative que l'acceptation de n'importe quel boulot, à n'importe quel prix ou la mise au rebut de la société pour acte répréhensible de fainéantise. En état de démocratie les précaires, les pauvres n'ont pas la parole, ils sont en bas de l'échelle sociale, n'ont pas d'argent ou peu, pas de pouvoir et seule la survie compte. Un bulletin de vote n'a jamais changé leur condition. Demain ne veut rien dire seul compte l'aujourd'hui. Les prêt-à-penser du moment changent les mots, autrefois, c'était la question sociale, aujourd'hui c'est la précarité, l'exclusion; pour eux, la lutte de classe est ringarde. L'égalité n'est qu'une foutaise, la justice n'a jamais été tendre avec les pauvres, le travail précaire n'est pas vécu de la même manière par un employé et par un patron, la situation n'est pas la même et il n'est qu'à penser à... et au 200 millions de stocks-option comme cadeau

de remerciement. Heureux l'employé, l'ouvrier qui a une prime de licenciement! La précarité ne dissout pas les inégalités comme on tendrait à nous le faire accroire, elle les exacerbe.

Actuellement, le pouvoir économique pourquoi ne pas dire capitaliste, a l'initiative face au recul visible des luttes de la classe ouvrière, ses dernières années. Ainsi face au peu ou au manque de résistance, de perspectives, de volonté de construire un autre monde, et ce malgré quelques flambées de ras-le-bol comme en 1995, la tendance est à la généralisation du travail précaire, c'est la loi du marché mise en pratique et sans véritable obstacle. La préca-

rité est un système d'organisation de la société capitaliste qui vise à ce qu'il n'y ait plus de contrat de travail, une façon de donner toute latitude à l'employeur de décider de notre avenir et de grossir son portefeuille – voir les hausses boursières à chaque annonce de licenciements. Avoir un salaire décent, un emploi stable c'est pouvoir se projeter dans l'avenir, échafauder des plans sur la comète. Cette richesse n'appartiendra plus, bientôt, qu'aux seuls patrons.

« Est travailleur quiconque est salarié et soumis aux risques du manque de travail » (Eugène Varlin, 1865)

Flexibilité, précarité, pauvreté, exclusion, ces notions ne recouvrent

toutes qu'une même et unique chose, à savoir un rapport de force conflictuel par essence entre le capital et les travailleurs. Ces mots ne sont que l'imposition d'une vision sur le monde, d'une convention dictée par des personnages qui donnent le change en matière d'enjeu social et entretiennent ainsi le rapport de dominé/dominant.

Pour survivre, résister à la soif toujours accrue des possédants de posséder plus, la classe ouvrière s'est organisée. Pour lutter, se défendre face aux conditions matérielles et intellectuelles de vie qui lui étaient faites et pour que chaque homme soit l'artisan de son devenir, elle s'est unie par le moyen des syndicats notamment, a créé des mutuelles au siècle dernier, etc, et n'oublions pas la sécurité sociale en 1945 qui se fonde sur l'idée de solidarité en ce qui concerne la santé.

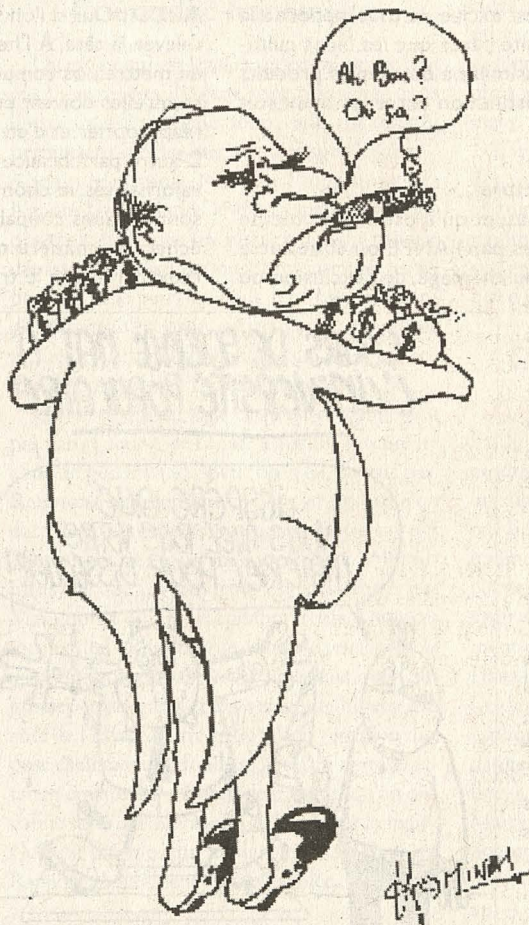
On ne nous fera pas croire qu'il dépend de chacun de s'en « sortir ». Ce que les

travailleurs, avaient compris au siècle dernier nous pouvons encore nous en inspirer. Bakounine avait écrit: « On a développé, au sein de l'Internationale, plus d'idées qu'il n'en faudrait pour sauver le monde, si les idées pouvaient le sauver, et je défie qui que ce soit d'en inventer une nouvelle ».

En fait, ce qu'il faut mettre ou remettre à l'ordre du jour sont les notions de solidarité, d'entraide, de respect de soi et donc de l'autre et l'idée d'une économie dont l'objectif serait la satisfaction des besoins et non le profit à tout va.

groupe Commune Libre de Drancy

LA CROISSANCE EST LÀ!



L'Université populaire de l'action des précaires et chômeurs de Dordogne

ML: L'APCD créée en 1998 pendant le mouvement des chômeurs a mis en place depuis maintenant une année une université populaire. Pourquoi se lancer dans une telle aventure quand il y a tant à faire sur le terrain de la défense des intérêts des chômeurs? Tant à faire pour imposer la justice sociale?

APCD: L'idée venue presque naturellement, l'APCD avait créé une commission dite de réflexion et d'analyse. Lors d'une réunion de cette dernière l'idée d'une université populaire s'est rapidement imposée. Il ne fait aucun doute que l'exclusion aujourd'hui a pris des formes multiples et pas toujours décelables. L'exclusion culturelle est à nos yeux une priorité au même titre que l'exclusion économique. Une majorité d'entre nous est exclue de tout rapport à la culture, de tout éveil, de toute curiosité parce que les biens culturels tendent de plus en plus à être assimilés à de simples produits de consommation, au point que la distinction entre les deux soit nulle.

ML: Vous avez donc créé votre structure...

APCD: Puisque nous sommes exclus, et qu'il est impossible de s'inscrire à des cours divers financés par l'ANPE ou tout autre organisme en charge de la question du chômage, de l'exclusion ou de la formation nous avons décidé de nous former, de nous cultiver, de nous instruire nous même.

Nous n'avons rien inventé. Avant nous, et à plus grande échelle, les athénées libertaires de l'Espagne 36 avaient appliqué le principe et encore avant, en France, les Bourses du travail.

ML: Cette université populaire alors c'est pour quoi au juste?

APCD: Il s'agit tout simplement de mutualiser les connaissances et les compétences de nos membres. Ainsi, depuis sa création, l'université populaire a organisé des soirées thématiques au cours desquelles nous avons découvert la guitare et ses multiples facettes, la poésie baroque, la naissance de l'abstraction en peinture, l'eugénisme, la botanique, l'homosexualité, l'astronomie et prochainement, la paléontologie, l'histoire du syndicalisme et la contraception et l'avortement.

D'autre part, des cours d'anglais, de maths, d'arabe, d'espagnol, sont ou vont être prochainement dispensés.

En collaboration avec la Croix rouge, un stage d'initiation aux premiers secours a été organisé récemment.

Les cours, les stages et les soirées thématiques sont gratuits et ouverts à toutes et tous, adhérents ou non à l'APCD.

En juillet, avec la participation de deux envoyés spéciaux de l'école libertaire Bonaventure, à laquelle l'APCD est adhérente, nous avons

organisé en collaboration avec l'Union départementale des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (UD ASTI) un stage d'échange de connaissances à l'issu duquel un marché des connaissances a eu lieu dans une ambiance très conviviale. Le concept est simple: chacun sait quelque chose, tout ce que l'on sait peut être transmis, tout peut s'apprendre, chacun peut apprendre à transmettre, être en position de transmettre est valorisant. Ces principes sous-tendent notre initiative et nous semblent essentiels.

ML: Une sorte de SEL (Système d'échange local) de la matière grise?

APCD: Oui, si l'on veut mais plus encore, c'est une autre façon de relever la tête. À l'heure où les capitalistes décident non seulement de mettre nos compétences à leur service mais aussi de décider de ce qu'elles doivent être, nous nous donnons les moyens de nous les réapproprier et d'en user comme bon nous semble.

D'autre part, beaucoup parmi nous sont coupés de toutes relations valorisantes, le chômage est géré de telle façon que les personnes sont rendues coupables de leur situation et responsables de leurs échecs en matière de retour à l'emploi. Le chômeur est malheureux, parce que le travail est seule la valeur sociale qu'il connaisse.

Au bout de deux ou trois années de cette situation, un individu peut-être brisé ou en voie de l'être. L'image qu'un chômeur a de lui-même est de toute façon souvent négative. Notre initiative vise à permettre à chacun d'être reconnu et valorisé.

Notre objectif est aujourd'hui de pratiquer les échanges de connaissances à travers ou au sein des cours qui sont dispensés dans le cadre de l'université populaire. Dans le cadre de l'étude d'une langue, par exemple, il est aisé d'imaginer des échanges en utilisant la langue étudiée. C'est un vaste programme et nous n'en sommes qu'à l'élaboration de ce projet.

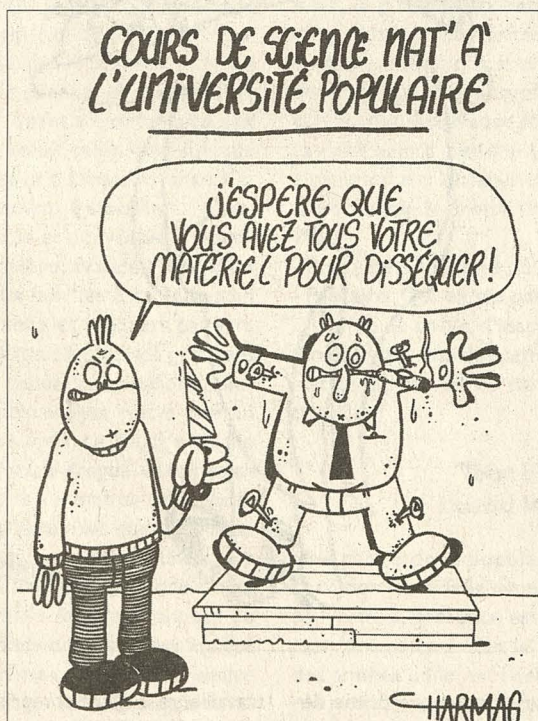
ML: Vous référez-vous beaucoup aux expériences libertaires en matière d'éducation?

APCD: Nous puisons aux sources qui offrent des perspectives. Nous ne sommes pas un Centre d'éducation libertaire, mais nos objectifs sont clairs, nous voulons tendre à dynamiser les

relations aux autres, aux savoirs, éviter la hiérarchisation apprenant-apprenant, œuvrer à la valorisation et à la reconnaissance de chacun au sein de la communauté, favoriser la coopération et l'entraide.

Peut-être sommes-nous devant la nécessité de réinventer tout bêtement la solidarité que l'on confond de plus en plus avec la charité. Une solidarité que ne soit pas convenue, mais voulue.

propos recueillis auprès de l'APCD par Jean Castillo (F.A. Dordogne)



La corruption ou la délinquance des élites

LE PHÉNOMÈNE DES DIX DERNIÈRES années, c'est la prise de conscience de l'ampleur de la corruption et de l'économie illégale dans les pays dits démocratiques, dont le nôtre. Les entreprises se vautrent dans la fraude fiscale, les abus de confiance, les actes de concurrence déloyale, les banqueroutes frauduleuses, la violation des différentes réglementations qui tentent de limiter leur voracité: droit du travail, protection des brevets, de l'environnement...

La plupart de ces délits échappent à la justice car ils sont complexes ou ne touchent pas directement une victime. Ils lui échapperont de plus en plus car face à toutes les contraintes réglementaires et législatives, les entreprises font désormais le forcing pour imposer un mode de régulation privé du marché, se donner des « règles de bonne conduite » internes et échapper aux lois. On appelle ça l'arbitrage. C'est bien connu, les contraintes étatiques gênent les affaires et les profits d'aujourd'hui sont les emplois de demain.

Les élites dirigeantes de la technocratie ou issues des élections sont largement partie prenante de ce phénomène. D'abord parce qu'elles ont réalisé la dérégulation de l'économie. Un petit ouvrage récent montre bien (1) que la déréglementation qui se met en place au début des années 80 est le fruit d'une intention et d'une intervention délibérée de la puissance publique, sale coup porté par la gauche à tous ceux qui ne font pas des « affaires ». Mais aussi parce qu'il n'y a plus de frontière entre les activités: les élus font des affaires avant, après et pendant leurs mandats, les hauts fonctionnaires partent dans le privé et reviennent quand ils se sont plantés. Aussi, c'est pour ainsi dire physiquement, au travers de personnes réelles que la confusion entre le service public et les intérêts privés s'est banalisée. Dès lors, la corruption, en tant qu'ensemble des délits condamnés par la loi n'est plus qu'un épiphénomène de liens organiques plus profonds. L'augmentation de la corruption résulte directement de la disparition de l'esprit de service public au profit du seul attrait de l'argent.

Le phénomène de la corruption est exemplaire de ce qui est au cœur de l'accroissement de la délinquance en col blanc des élites économiques politiques et technocratiques: le flou des

frontières entre le légal et l'illégal. En effet si l'on observe l'action des lobbies qui incitent les élus à défendre des positions contraire à l'intérêt collectif, il ne s'agit de rien d'autre que d'abus d'autorité pour obtenir des gains privés. Ce qui est la définition même de la corruption.

Criminalité économique

Qu'est-ce qui est légal et qu'est-ce qui ne l'est pas? Les profits illégaux sont réinjectés dans l'économie dite légale, les paradis fiscaux qui permettent d'échapper aux lois sont légaux... « Selon le rapport 1999 du Programme des Nations Unies pour le Développement, la fortune des trois hommes les plus riches du monde dépasse la produit national brut cumulé des 48 pays les plus pauvres et de leur 600 millions d'habitants. Question impertinente: est-ce une forme de criminalité économique, voire de criminalité organisée à l'échelle planétaire? » (2)

Qu'est-ce qui est légal et qu'est-ce qui ne l'est pas dans l'action de l'État? Laissons de côté les abus de pouvoir de l'État, on n'en finirait pas. Retenons simplement ce dernier exemple en date de gangstérisme étatique: prélevé sur des "fonds spéciaux", un magot estimé à 150 millions de francs environ est distribué par Matignon à différents collaborateurs. Dans ces locaux de la République, dans ce temple de la citoyenneté, des types se baladent avec des grosses enveloppes et des valises de billets. Du côté de l'Elysée, autre séjour de la vertu, on dispose également de fonds secrets qui représenteraient environ 30 millions de francs et qu'on distribue de la même façon: de la main à la main. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est écrit dans un Rapport au président de l'Assemblée. (3)

Faire des affaires

Face à cela tout cela, l'action de la justice est absolument inefficace, et pour plusieurs raisons. Dans le désordre: 1/. D'abord par définition, on n'intente pas d'action en justice contre ce qui est légal. En outre quand on est magistrat, on ne fait rien non plus quand on ne sait pas si c'est illégal... on attend que les élus votent des lois. Le nouveau Code Pénal devait contenir des articles sur les nouvelles criminalités en col blanc et la corruption. On sait que finalement il n'en a rien

été, les résistances ont été bien trop fortes. 2/. La culture du corps judiciaire c'est la poursuite du voleur de poule. 3/. Il y a une relative (4) connivence idéologique entre les magistrats et ces élites 4/Pour faire carrière dans ce métier, mieux vaut pas faire de vagues. 5/. Les moyens attribués par le ministère à l'instruction des délits financiers sont dérisoires. 6/. Il faut environ 20 minutes pour transférer par voie électronique des fonds d'un pays à l'autre alors qu'il faut des mois pour retrouver la trace d'un tel mouvement.

Il faudrait pour finir évoquer la multiplication des auto-amnisties du monde politique et les changements législatifs successifs destinés à rendre légal ce qui ne l'était pas auparavant (5). Il ne s'agit pour tout ce beau monde de rien moins que d'être juge et partie.

Où est la vraie délinquance?

Quel rapport avec la délinquance dans les banlieues? D'abord, c'est le truc habituel: on montre du doigt cette partie là de la population, on stigmatise ces déviances là pour mieux faire oublier les siennes. Regardez comme ils sont infâmes, regardez le scandale de leurs actes... et pendant ce temps là, ne regardez pas chez moi. Il s'agit de désigner pour l'opinion ce qui véritablement doit être considéré comme inacceptable. Dans le même temps où on justifie ses pratiques (je détourne de l'argent pour votre bien), on explique celles qui doivent être condamnées. Le danger pour la démocratie; il est dans les banlieues, il n'est pas dans les affaires Elf, MNEF, Mairie de Paris... On vous le dit, et d'ailleurs nos amis des médias vous le répètent sur tous les tons, à longueur de colonnes, de JT, semaines après semaines: dans les banlieues, la délinquance a atteint des sommets. Sommets dérisoires à vrai dire comparés aux sommes manipulées par les élites.

Et devinez où pullulent les caméras, les RG? Pour quelles parties de la population met on en place des GLTD (Groupe Local de Traitement de la Délinquance) qui ne sont rien d'autres que des groupes officiels de délation de proximité, réunissant représentants des forces de l'ordre, de la justice, des organismes HLM, travailleurs sociaux et enseignants si affinités... bref tous ceux qui peuvent donner des noms? Pour qui

fait-on de la justice expéditive autrement appelée procédures de comparution immédiate? Pour Roland D. ou pour Mohamed? Encore une fois, les chiens de garde ont un rôle essentiel dans cette partition. C'est parce qu'ils ont relayé les dénonciations de l'élite sur les soi-disant dérivés des banlieues que l'opinion accepte que de tels dispositifs sécuritaires se mettent en place. « Voyez cette dérive à l'américaine, Chanteloup-Les-Vignes mon bon Monsieur, c'est le Bronx. Ce sont des zones de non-droit et patate et patate... »

C'est vrai pourtant: Vaux-en-Velin, le Mirail, la Courneuve... c'est la dérive. C'est la relégation des immigrés et de leurs enfants, c'est le rejet à la périphérie des villes de populations qui cumulent les difficultés socio-économiques. S'il y a bien des problèmes sur les banlieues, s'il y a bien un scandale, c'est celui-là: la mise au ban (ban-lieu) de la société de sa partie la plus misérable, des improductifs et autres inutiles au système. Mettre l'accent sur la soi-disant délinquance des jeunes qui y résident, c'est encore assurer une fonction idéologique de leurre. Nombre de jeunes des banlieues souffrent de mal-être voire de problèmes psychiques, ils n'ont pas de travail, pas d'avenir. Les suicides, les conduites à risque, les accidents y sont plus fréquents que partout ailleurs dans la société. Mais n'en parlons pas. Parlons de leur délinquance.

Tout ce qu'on ne supporte pas

Ce terme de délinquance est un fourre-tout incroyable sous lequel on regroupe en réalité tout ce qu'on ne supporte pas: la révolte, les petits vols, les dégradations, la fumette, les groupes et leur présence imposante... Des sociologues ont trouvé un terme commode pour en remettre une couche (saloperie de sociologues) et faire passer des jugements de classe pour des constats objectifs. Grâce à leur inventivité, tout le monde parle désormais d'incivilité. L'incivilité, c'est le mode de vie que réprouve le bourgeois, la sociabilité populaire, celles des immigrés, celle des jeunes.

Ca nous fait pas pousser une bonne graine tout ça? Une jeunesse éduquée par papa qui fait des affaires et Xavier/Raufer qui dénoncent le laxisme envers les petits sauvages à la peau bronzée. Heureusement qu'il y a aussi R. Cayrol et A. Duhamel, les joyeux drilles des soirées électorales, pour former la future élite!

Revenons à nos jeunes des banlieues. Laissons de côté les petits trafics, l'économie informelle (de survie), les vols... La question de savoir ce

que ça représente véritablement, si c'est condamnable... Laissons les préoccupations comptables et les jugements moraux à ceux qui en font profession, ceux qui manipulent les valises de biffons à Matignon ou aux îles Caïman. Ou plutôt voyons les choses autrement. Interrogez les jeunes des banlieues qui s'y livrent, leur réponse



est on ne peut plus claire: on fait du business. Ca ne vous rappelle pas quelque chose? Ils disent aussi que vu leurs conditions de vie, c'est un juste retour des choses. Voler, c'est se faire justice.

Ce qui est condamné et ce qui ne l'est pas

L'impunité des jeunes délinquants. Ah l'impunité! Voilà une autre idée répétée à satiété. C'est pourtant faux. Une éducatrice de la PJJ montrait dans un article du Monde ce qu'il fallait en croire: « Le nombre de dossiers ouverts par les juges et confiés aux services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse concernant des mineurs délinquants a fortement augmenté entre 1990 et 1995 alors que, dans le même temps, le nombre d'affaires impliquant des mineurs diminuait – à l'exception notable des vols. Cela signifie que, pour des faits analogues, les magistrats ordonnent davantage de mesures pénales qu'auparavant ». Dans un rapport officiel, on pouvait lire également que « contrairement à l'idée communément avancée, le nombre de classements de procédures concernant les mineurs a tendance à stagner par rapport au nombre de procédures transmises au parquet ». (7)

Impunité? Si l'analyse des seules condamnations ne permet de tirer aucune conclusion géné-

rale sur des faits très différents, il apparaît cependant que les cours d'assises sanctionnent le plus souvent par des peines de principe, voire par des acquittements, l'usage abusif des armes par les policiers. « Les problèmes posés par l'inertie du ministère public et les délais déraisonnables des enquêtes et des poursuites sont à rattacher à un plus vaste problème, celui d'une impunité de fait, observe Amnesty International dans un rapport d'avril 1998 sur l'usage excessif de la force en France ». (8)

Mieux encore, le cas de Mantes-la-Jolie. En 1991, des émeutes font suite à un drame qui avait abouti à la mort d'un policier et de deux jeunes du quartier. 1999: le responsable de la mort du policier a été jugé et condamné (10 ans) depuis deux ans. Quant aux policiers responsables de la mort des deux jeunes... ils n'ont toujours pas été jugés. Le policier qui a tué le jeune Habib à Toulouse en décembre 1998 ne donne plus de nouvelles de lui non plus.

Les émeutes se produisent toujours en réaction collective contre des exactions policières. Les jeunes qui se révoltent savent que justice ne sera pas faite, et l'histoire du traitement judiciaire des bavures policières leur donne raison. Or ce sont les émeutes qui provoquent le plus d'émotion dans l'opinion et qui sont le plus à même de justifier aux yeux de tous la mise en place de dispositifs sécuritaires.

François Sicot

(1) Lordon (F), *Fonds de pension, piège à cons?* Mirage de la démocratie actionnariale, Raisons d'Agir, juin 2000.

(2) Citation extraite d'un numéro des Cahiers de la Sécurité Intérieure, n° 36, 1999 que je pille abondamment ici.

(3) Rapport du député A. Tourret sur les fonds secrets de l'État.

(4) Relative, c'est pourquoi quelques affaires ont pu venir au jour.

(5) Voir Eva Joly, *Notre affaire à tous*, Les Arènes, 2000. La juge décrit les moyens minables mis à la disposition de la lutte contre ce qu'elle appelle les « crimes d'argent », les obstacles rencontrés. C'est encore pire que ce qu'on soupçonne quand on n'a pas d'illusions sur la justice.

(6) La corruption profite à tous. C'est bien le sens de certaines argumentations, en particulier lorsqu'il est question des fraudes dans l'attribution des marchés publics. Mais il est vrai qu'il s'est trouvé des élus (dont l'actuelle présidente du RPR) pour déclarer que le financement occulte des partis politiques était profitable à tous puisque ça augmentait les moyens de ces partis et qu'il n'y a pas de démocratie sans eux. CQFD.

(7) Réponse à la délinquance des mineurs, *Rapport au premier ministre*, La documentation française, 1998, p. 148.

Violence scolaire: ne pas se tromper de cible!

YA-T-IL DE LA VIOLENCE DANS L'ÉCOLE, ou l'institution scolaire est elle source de violence? Souvent fantasmés par l'idéologie sécuritaire et moraliste, la violence scolaire revient régulièrement sur le devant de la scène. Que l'on soit de droite ou de gauche, on nomme différemment l'origine de cette violence: perte de la morale, perte de repères, perte du sens citoyen (fondement de la république)... La réponse, face à cette situation, est simple: prévention et répression. Seul, une partie infime de ce dosage varie selon les sensibilités, les ministres.

Et pourtant rien de neuf aux pays des nouvelles technologies. « Le père redoute ses enfants, le fils s'estime l'égal de son père et n'a pour ses parents ni respect, ni crainte. Ce qu'il veut, c'est être libre. Le professeur a peur de ses élèves. Les élèves couvrent d'insultes le professeur. Les jeunes veulent tout de suite la place des aînés; les aînés pour ne pas paraître retardataires ou despotiques consentent à cette démission. » C'est Platon qui s'exprime ainsi il y a déjà 2300 ans. La littérature au XIX^e et XX^e siècle regorge d'exemples (1). « Livré à lui-même, sur le pavé de Paris, exempt de surveillance..., il erre dans les rues... Renvoyé de l'école... après une rude correction des parents... il fuit et ne rentre plus au logis..., échappe aux recherches des maîtres d'apprentissage. » (Fregier) « Le gamin de Paris a de 7 à 13 ans, vit par bandes... Cependant, les sergents de ville veillent... (ce qui) donne lieu à un cri fraternel, un avertissement stratégique de gamin à gamin. » (Hugo) « Tous avaient des poches bourrées de cailloux... Les frondeurs vérifiaient leurs armes avec précaution; la plupart des grands étaient armés de triques d'épines... » (La guerre des boutons).

Méfiance donc! La violence existe, elle a toujours existé. La sur-médiatisation de ce phénomène répond à des objectifs très précis.

- Soit on tente de minimiser la violence, ou plus précisément la population émettrice de violence. Elle serait produite par une toute petite minorité, qu'il faudrait bien évidemment mater. Ainsi quand on entretient soigneusement l'image du casseur de la place Nation, on occulte la complicité directe ou indirecte des cortèges dans lesquels les casseurs vont pouvoir se fondre... En minimisant ainsi le phénomène, on évite tout questionnement sur la société, sur l'institution.

- Soit on joue sur le sentiment d'insécurité. Ce n'est pas la violence qui croît mais sa médiatisation. L'objectif conscient ou non des médias est de développer ce sentiment. C'est ainsi que dans quelques milieux ruraux, dans quelques vallées, alors que l'immigration maghrébine est nulle, on a voté massivement FN. On va aussi jouer avec les chiffres et les statistiques: pour faire gonfler artificiellement les chiffres on étend les domaines de la violence. C'est ainsi que l'on est passé de la violence à l'incivilité. On requalifie ainsi le chahut, les impolitesses, le bavardage, le refus d'écouter, de faire un devoir. Ce qui n'était auparavant qu'un problème pédagogique devient une forme de violence, un comportement non-citoyen, de l'irrespect...

- Soit on tente de nous faire croire que c'est un phénomène nouveau et que l'on aurait perdu quelque chose en route: la morale. Tous les partisans de l'ordre moral jouent sur cette carte...

De quelles violences parlons nous?

Alors revenons sur quelques chiffres (2). Par exemple la police nationale nous annonce que pour un élève les risques de subir une violence physique est de 0,042 % (même s'il peut atteindre 4 à 5 % dans certains établissements). Ce dernier chiffre illustre effectivement l'existence de classe sociale et une certaine répartition géographique, mais pas plus. Il faut donc la relativiser, ne pas y voir un phénomène nouveau. Néanmoins elle est réelle et à ce titre ne peut être négligée ou niée.

« La mémoire à long terme apparue avec le système limbique, "mammifère", met en quelque sorte l'environnement en bouteille pour une consommation différée. L'action dépendra alors de la qualité agréable ou désagréable de l'expérience antérieure... C'est par une action sur l'environnement que l'activité nerveuse maintiendra ou rétablira l'équilibre biologique de l'organisme, réalisera son plaisir et son assouvissement, sa gratification ou évitera la souffrance, la frustration, cet évitement constituant lui-même une gratification... Mais lorsque l'acte gratifiant devient impossible, que la fuite, l'évitement le sont également, alors subit l'agressivité apparemment gratuite... » (3) Les propos de Laborit sont intéressants car il restitue très clairement l'ori-

gine de la violence. La violence, elle, peut sembler gratuite, en contradiction avec une éthique, peu lisible, inefficace, mais elle a une origine, une explication, une raison d'être.

La première raison est à chercher dans l'existence de classes sociales. Quand on vit dans un immeuble sale, sans entretien, avec un ascenseur fonctionnant quand il le veut bien, avec un enlèvement des ordures déficient, avec à l'extérieur comme horizon un grand bac à sable qui sert de lièze géante et des jeux rouillés, avec des parents que l'on a sur le dos en permanence pendant les vacances parce qu'au chômage, avec des fins de mois difficiles, avec la honte de vivre de la charité en allant quémander aux secours catholiques..., la violence subie est quotidienne. Comment espérer voir dans ce contexte, un enfant, un « élève » épanoui, heureux de vivre, curieux et constructif. De plus cette violence sociale est démultipliée par la mystification de l'égalité des chances, mythe fondateur de l'école démocratique. Mais non seulement la massification de l'enseignement au cours du XX^e siècle n'est pas née d'un sursaut moral ou d'une politique émancipatrice, mais elle répondait à des besoins patronaux. Par contre la mobilité sociale n'a pas évolué: « La probabilité pour un enfant de cadre d'obtenir un diplôme supérieur à celui d'un enfant d'ouvrier est toujours d'à peu près huit chances sur dix, aujourd'hui comme il y a trente ans. » (4) Non seulement donc la société est violente de par l'inégalité produite dans un système qui met en exergue la richesse, le bien, qui centre la vie sur l'acte de posséder... mais l'institution scolaire de par le mythe véhiculé (qui fonde son existence même) l'accroît: violence car l'école se veut démocratique alors qu'elle est avant tout un instrument de sélection sociale. L'enfant vivant dans un milieu précaire, en échec scolaire, et qui entend tous les ans « Tu ne travailles pas, tu ne saisis pas ta chance... » ne peut être que dans le rejet de l'institution. Sélectionner, orienter, noter, classer tels sont les maîtres mots de l'école. Comment imaginer que cette politique de sélection sociale se fasse sans violence. L'absence de réaction serait même inquiétante! Le problème c'est que l'enseignant, et dans une moindre mesure l'institution, se situe au sein, au milieu d'un conflit qui n'est pas forcément entièrement pédagogique. Mais les réponses

officielles et ministérielles se contentent souvent de vagues réponses pédagogiques très évasives.

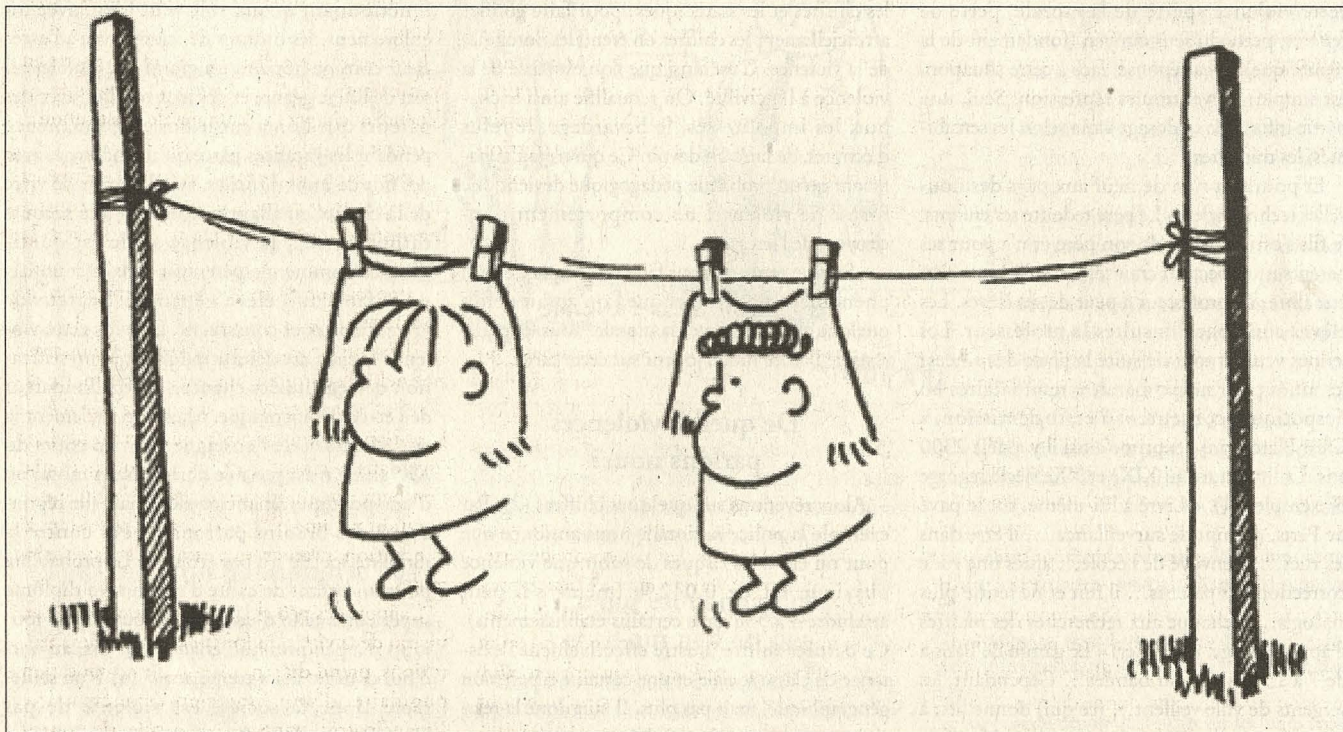
L'exclusion comme élément de réponse

Allègre, il y a quelques mois, parlait de maison de correction.. Retour en arrière? Effectivement les bagnes pour enfants qu'ont pu être des établissements comme Belle-Ile n'existe plus. Mais ne nous faisons pas d'illusions, la politique d'exclusion, de ségrégation a toujours existé. On vit dans une société normée et normalisatrice. Le différent, le hors norme qu'il soit fou, violent, handicapé... subit la même politique. Résumons par exemple l'essence de la loi sur la psychiatrie de 1838: « des individus aliénés doi-

IME/CAT/MAS, tandis que la personne violente et n'acceptant pas l'institution répressive et normalisatrice sera placée dans des centres de rééducation, IMP... On crée une structure, une vie parallèle. Même les centres de vacances pour les personnes handicapées ont subi cette logique. Issu du milieu de l'éducation populaire, dès 1955 on crée les MECS (Maisons d'enfants à caractères sanitaires) en renforçant ainsi le cloisonnement. La loi de 1963 introduit la notion d'enfant sain et exclut les enfants des centres de vacances soit « en raison d'affections exigeant des soins ou un régime alimentaire spécial, soit en raison d'anomalies, physique ou sensoriel » (5) La ségrégation législative en 1963 ne s'assouplira qu'en 1970 et la loi sur le handicap de 1975 supprime ce texte, mais n'ose pas aller jusqu'au bout.

fait que conforter des états d'exclusion, importe peu. Nombre de ces structures sont gérées par des associations avec des Conseils d'administration composés de notables type XIX^e siècle, bon bourgeois sociaux, rétrogrades pour la plupart, mais qui font œuvre de charité chrétienne. Il ne convient pas de laisser une place à la réflexion sur la délinquance, d'analyser à l'interne (et encore moins avec les jeunes) les raisons sociales qui poussent à des comportements violents.

Parfois devant le lot de critique, on essaie d'arrondir, de jouer avec les chiffres pour montrer que son institution a un intérêt (on fait des sondages sur les personnes ayant répondu, les réponses venant de fait des personnes ayant entretenues les meilleures relations, on réalise des enquêtes sur des temps très courts, on qualifie de



vent être internés en cas d'urgence et de dangers. » C'est avant tout une loi d'ordre public: on écarte, on ne veut plus voir mais en aucun cas on ne parle de thérapies ou de soins. On pense ainsi se préserver de la folie, de la différence en créant des lieux spécifiques pour la différence et pour la folie. Ainsi la loi de 1838 représente le symbole de l'exclusion confortant l'idée collective de la norme.

L'asile, l'hôpital psychiatrique; comme l'ensemble des structures spécialisées (Instituts médicaux éducatifs, Instituts médicaux professionnels, Centre de rééducation thérapeutique, Centre d'aides au travail, Hôpital de jour, foyers, Maisons d'accueil spécialisée, Maisons familiales, Segpa, Classes perfectionnement...) ont chacun leurs publics. La personne porteuse de handicaps sera plutôt orientée vers des

La loi de 75 permet l'intégration mais ne la rend pas obligatoire: on peut créer des institutions spécialisées si l'intégration s'avère trop difficile. Porte ouverte à toutes les dérives dont on connaît aujourd'hui le résultat: des centaines de milliers de personnes vivant à côté de la société sans jamais la côtoyer.

Des institutions « cache-misère »

Le bilan de cette politique est triste. Coûteuse (pour un centre de rééducation accueillant des enfants « violents » exclus du système « classique » le coût est de 1000 francs par jour et par jeune). Mais on ne regarde pas les dépenses. L'objectif implicite est de se cacher les réalités. Que cette politique ne porte aucun fruit mais ne

positif un simple changement d'institutions...). On évite ainsi de reconnaître les réalités.

La souffrance du passé ne permet pas à certaines de vivre paisiblement le présent (et encore moins de penser à un avenir): ce qui explique un passage à l'acte régulier (violence contre soi-même mais aussi contre des personnes, contre l'institution). Ces passages à l'acte ne peuvent être acceptés par l'école, les centres de loisirs (trop normalisés, pas prêts à accepter des comportements autres). De cette violence, le jeune va connaître ses premières exclusions d'écoles pour finir un jour (des fois dès l'âge de cinq ans) dans un centre de rééducation thérapeutique avec la vie d'internat. Certes ces centres n'ont plus rien à voir avec la discipline des bagnes ou des foyers de bonnes sœurs d'avant 68. Mais dans ce centre on enfermera le jeune dans des comportements nor-

més (sens de la vie, réussite sociale dans sa vie), on évitera à tous prix de politiser, d'essayer de comprendre les raisons sociales de sa situation, on ne politisera pas les questions familiales alors que les réussites d'intégrations professionnelles resteront faibles. Après le centre de rééducation (dans lequel on peut rester jusqu'à 14 ans) se succède soit l'IMP, la maison familiale et au mieux une Segpa. De la Segpa on peut espérer un CAP... Et on connaît la suite: difficulté de trouver un travail, Interim, CDD, ASSEDIC... Dire cela n'est en aucun cas un dénigrement de la personne. C'est le résultat d'une logique capitaliste, d'une logique d'exclusion et dans un tel contexte enlevons-nous les illusions des politiques d'insertions (le terme lui-même est étonnant pour des personnes qui n'ont peut être jamais été insérées). Et cette classe sociale très précaire (chômeurs de banlieues, immigrés sans-papiers, intérimaires au dos cassé...) forme la masse de ce qui fréquenteront plus tard le milieu carcéral: sous prolétariat criminalisé représentant la classe dangereuse car n'ayant rien à perdre. Machine bien huilée face à laquelle le travailleur social se contente trop souvent (par obligation) de gérer, d'accepter ou de fuir (la névrose, l'arrêt maladie, le changement de boulot...). Équilibre fragile...

Faire évoluer l'institution?

Face à cette violence quelles alternatives? La première est politique: comprendre et analyser cette machine capitaliste. Mais la révolution est lointaine et ne peut qu'être le résultat d'un long processus imprévisible. Un processus avec des possibles (notre raison d'être) mais sans certitudes. C'est pour cela que de manière complémentaire il faut aussi réfléchir au quotidien de nos actes d'éducation: à la fois sur le sens de notre éducation et sur le fonctionnement de « nos » institutions. La réflexion pédagogique, institutionnelle ne prend d'ailleurs de sens que si elle est politisée, si on lui donne du sens.

L'éducateur, au centre de l'institution et des violences qui en découlent, se doit de réfléchir sur le fonctionnement institutionnel: qui décide des règlements? Existe-t-il une égalité de droit entre adultes et enseignants? Comment se gère la déviance inévitable? Ces interrogations nous interrogent sur la question du droit, de l'interdit et de la gestion de la transgression. Questions difficiles aux réponses qui peuvent parfois nous laisser songeur. « Nous renonçons même à toute espèce de sanction, à toute espèce d'obligation morale. Nous ne craignons pas de dire: fais ce que tu veux, parce que nous sommes persuadés que l'immense masse des hommes, à mesure qu'ils seront de plus en plus éclairés et se débarrasseront des entraves actuelles, fera et agira toujours dans une certaine direction utile à la société. » (6) Derrière cet optimisme béat, comme l'est au niveau économique la généralisa-

tion de la prise sur le tas, se cache une croyance quasi religieuse de l'homme. Une société sans loi est une société déréglementée, une société libérale où règne impunément la loi du plus fort. La loi se doit d'être protectrice contre les abus de positions, les abus de pouvoirs toujours possible et même en société libertaire. Or l'existence de loi implique la transgression. Et ne pas prendre en compte cette transgression revient à nier la loi elle-même. La question qui est du coup la nôtre est la suivante: comment intervenir? comment gérer la transgression? Quelques libertaires ont tenté quelques approches comme Proudhon qui est peut être le premier à parler du remplacement des institutions judiciaires par le droit d'arbitrage reconnu par tout le monde. Berneri par exemple apportera quelques éléments de réponses (7): « Le jury devrait être aboli, car il s'agit d'un collège de juges inexpérimentés tandis qu'il faudrait accorder une grande valeur aux jugements des proches... Pour les conflits entre le citoyen et la commune, entre un ouvrier et l'organisation de production à laquelle il appartient et pour d'autres cas analogues, l'élection d'un collège ad hoc pour les villes et d'un conciliateur pour les villages (non rémunéré)... »

Ouvrir d'autres pratiques de gestion de la violence

L'approche du droit dans les institutions éducatives est tout aussi délicat, ce d'autant qu'il ne convient pas de mystifier une égalité entre adultes et enfants. « Le principe de l'autorité dans l'éducation des enfants constitue le point départ naturel: il est légitime, nécessaire, lorsqu'il est appliqué aux enfants de bas âges, alors que leur intelligence ne s'est pas encore ouvertement développée. Mais comme le développement de toute chose et par conséquent de l'éducation, implique la négation successive du point de départ, ce principe doit s'amoindrir à mesure que s'avance l'éducation et l'instruction pour faire place à la liberté ascendante. » (8). Néanmoins la violence contre l'institution prend des proportions importantes avec l'âge: collège, lycée...

Le cas du LAP (Lycée autogéré de Paris) peut nous apporter quelques éléments de réponses, car sa situation est assez symptomatique. Bernard Elman, professeur explique la naissance de la commission justice du LAP (8): « C'est bien entendu la violence de certains actes, de certains délits, qui a favorisé l'émergence de cette commission... Nous avions à notre disposition l'assemblée générale pour tenter de réguler, voire régler les conflits... Tout au long de cette histoire, il a fallu se coltiner quelques dealers, qui instituaient des rapports détestables entre eux et leurs clients... Il a fallu faire face à des vols... » Ne rien faire, ne pas réagir face à certaines situations revient à instaurer la loi du silence, à ins-

taurer une forme de libéralisme. Une commission justice s'est donc imposée avec le temps et se devait d'être en cohérence avec des principes autogestionnaires. Avant tout cette commission peut être saisie par tous les membres de l'institution, avec une égalité entre adultes et jeunes. Les problèmes abordés ne sont pas d'ordre pédagogiques: ces points sont discutés en groupes pédagogiques. La commission justice du LAP est composée de trois enseignants élus par l'équipe éducative, 5 élèves élus par les lycéen-ne-s, deux personnes choisies par la personne convoquée... et la commission doit donner une préférence à la réparation, à la recherche d'une synthèse entre les différentes parties. Cette commission se réunit à huis-clos mais publie toutes ses décisions. Fonctionnement perfectible, discutable, mais qui pose des principes intéressants:

- une égalité de droits entre jeunes et enseignants;
- l'enseignant ne peut être juge et partie en même temps: d'où la création d'un groupe indépendant élu par les membres de l'institution;
- droit à la défense;
- discussion et vote lors d'assemblées générales des règles et des procédures (avec entre autres une distanciation dans le temps entre l'acte et la décision);
- une logique de sanction (avec réparation) et non de punition.

Éléments proposés par la pédagogie institutionnelle et autogestionnaire qui permette de poser un autre regard sur la violence. De même le système de notation où l'enseignant devient juge dans sa classe, avec les conséquences que l'on peut imaginer, doit être remise en cause: notation par une personne tiers, suppression de la notation, évaluation... sont des pistes existantes.

L'apport des pédagogies autogestionnaires, au niveau de la vie et du fonctionnement des institutions, prend du sens au sein d'une éducation populaire, d'une éducation émancipatrice. Émancipatrice parce qu'elle permet de donner les moyens de comprendre le monde, afin de donner les capacités d'agir sur ce monde, de le changer, de le modifier.

Régis. — groupe FA Nantes

- (1) Extrait de VEN (Vers l'Education Nouvelle), Violence, société et écoles. 1997
- (2) *La violence à l'école* de Bernard Defrance
- (3) *Le journal de la paix*, mai 1975, Henri Laborit
- (4) *Les nouveaux maîtres de l'école* de Nico Hirtt
- (5) Extrait de « Enfants handicapés en centres de vacances: vers l'intégration ». Ed Scarabée
- (6) Kropotkine dans la brochure *Morale sans obligation, ni sanction*, les cahiers du vent du ch'min, 1986
- (7) Cité dans *Les Ceilliers Rouges* n°3.
- (8) Bakounine, *Dieu et l'État*.
- (9) VEN (Vers l'Education Nouvelle) juin 2000

Vidéo surveillance, « real TV »

Big Brother est parmi nous

LA SOCIÉTÉ TOTALITAIRE IMAGINÉE PAR George Orwell est en passe de devenir une réalité. Où que nos pas nous mènent, militants ou simples quidams, l'œil des caméras nous scrute. Autoroutes, supermarchés, parkings, bâtiments publics, écoles, lieux de travail, immeubles et rues de nos quartiers sont, maintenant dans un nombre croissant de villes, équipés de ces charmantes bestioles. C'est au début des années 1970 qu'elles font leur apparition pour « aider à la régularisation du trafic routier » et déjà pour protéger le capital et ce dans son antre : les banques. Nos chers gouvernants prennent alors conscience des possibilités que la vidéosurveillance peut offrir et permettent d'armer les transports collectifs, les commerces, les entreprises, les parkings ou les bâtiments publics de nos fameuses caméras. De Levallois-Perret en 1991 aujourd'hui équipée de 86 caméras qui en font la ville la plus surveillée de France, à Lyon dont la presque île sera dès janvier 2001 équipée de 48 caméras, en passant par Toulouse, Montpellier et moult autres bourgades qu'il serait fastidieux de lister ici, le réseau de *Big Brother* s'étend et ce n'est qu'un début, les candidats aux municipales de 2001 nous en font la promesse!

Tous aux abris! Où mais où?

Personne n'est plus surpris d'être épié au rayon boucherie (mauvais exemple) au rayon poissonnerie de son mini-super-géant-hypermarché. En est-il de même dans l'intimité des cabines d'essayage? Eh oui! Levez le nez et regardez dans le robinet d'arrosage au-dessus de votre tête, il est à coup sûr équipé d'une caméra. Un PDG de supermarché a expliqué que c'était une pratique courante à MM. Heilmann et Vitalis qui enquêtaient sur la vidéosurveillance pour le *Courrier du CNRS*. Mais la lutte contre le vol n'est qu'un prétexte pour épier le parcours de votre caddie, étudier votre mode de consommation et vous mener par le bout du nez rayon bricolage, si si, vous finirez par acheter cette brouette plantée bleue dont

vous avez un besoin vital! N' imaginez même pas balancer des tomates à la face de nos petites bêtes, des jeunes SDF sont passés en procès pour ces faits en janvier 2000 à Prades! Mais la caissière n'est pas mieux lotie. Les caméras traquent aussi les improductifs, les lents et autres criminels coupables de rapines.

Car l'autre rendez-vous branché pour les caméras, c'est notre lieu de travail. Dès 1991, un enregistrement vidéo a servi de support pour établir une faute disciplinaire et sanctionner l'employeur d'un magasin. Militants syndicaux, empêchés de tourner en rond, zoologistes ès mouches du plafond, prenez garde! Votre comportement signe d'une rébellion criminelle vis-à-vis de votre patron déjà bien gentil de vous sous-payer est intolérable! Mais votre employeur a d'autres armes: badges magnétiques pour comptabiliser vos allées et venues aux toilettes, via Internet: logiciels de censure (sous prétexte de lutter contre la pornographie votre patron bloque toute recherche d'emploi par exemple), ou espionnage de votre courrier électronique grâce à d'autres logiciels (A2COM, Mail-Gear, Netspective, World Secure...) qui repèrent les mots à « caractère non professionnel »...

L'installation de caméras dans nos rues est très inquiétante. Les hommes de pouvoir ont trouvé à la veille des élections municipales le gadget magique pour flatter le concitoyen. Ils jouent sur le fantasme d'insécurité qu'ils ont, tous bords confondus, préalablement attisé. Cribler nos villes de caméras ne fera pas disparaître la misère sociale et frustrations et révoltes qu'elle génère! Même nos politiciens n'en sont pas convaincus comme cet élu lyonnais qui disait vouloir par ce procédé « lutter contre le sentiment d'insécurité » des habitants. Mais le vrai objectif, dégueulasse à souhait, c'est de faire place nette pour les bourgeois! À Lyon, le plan des caméras coïncide étrangement avec le centre commercial en plein air de la ville: le long de la rue de la République. Il s'agit bien là de protéger la propriété privée et pas les « honnêtes gens »! Sauf qu'aux « honnêtes gens » se mélangent « ces populations » venues d'ailleurs, vous

savez, des banlieues pour ne pas dire... du Maghreb voire de plus loin encore, si madame! Mais la vidéosurveillance n'est qu'un maillon de la politique de ségrégation menée par les élus de la ville de Lyon depuis des années: hausse des loyers dans les pentes de la Croix Rousse, quartier populaire et riche de la solidarité dont font preuve les habitants d'origines ethniques diverses, mais jusqu'à quand? On nettoie les façades, on expulse les familles nombreuses en périphérie, on construit des garages (ah ouais, c'est pas simple d'y garer une grosse berline!)... Que les gueux fassent place! Que le centre-ville ne soit qu'une gigantesque vitrine de magasin et qu'on fasse silence à l'heure où les poules vont au nid! Mais un autre système de surveillance est également en train de se développer: la coveillance. Il s'agit d'équiper les parties communes des immeubles de caméras dont on voit les images filmées sur un canal de la télé. La vie de votre voisin, ses fréquentations, ses allées et venues n'auront plus de secret pour personne. Epier son voisin et accepter d'être observé de la même manière, quoi de plus pervers! Voilà les caméras pointant leur sale œil sur notre intimité.

La boucle est bouclée: pallier, rue, métro, boulot, supermarché, nous sommes potentiellement observés dans nos moindres déplacements.

Quelles réactions?

Face à ces multiples installations de dispositifs de vidéosurveillance, nous aurions pu avec un peu de bon sens nous attendre à ce qu'un certain nombre de réactions se fassent jour. Où est passée la gauche si prompt à prétendre défendre des grandes valeurs telles que la liberté, l'égalité, etc.? Cela ne nous étonnera pas, cette même gauche qui nous envoie ses C.R.S., se contrefout de la question sociale, à part pour en faire occasionnellement son fond de commerce électoral, cette gauche est parfois à la pointe des dérives sécuritaires et de l'installation de caméras. Ainsi, à Vaux-en-Velin, le PCF a rompu le tabou, et, flirtant avec l'électorat

d'extrême droite, recyclage du stalinisme oblige, a lancé l'installation de caméra sur cette banlieue marquée par de nombreuses révoltes sociales. Le bourgeois peut dormir tranquille. Où sont tous ces gens qui ont lutté ou ont posé comme luttant dans les années 70 pour un autre futur, et qui si la mesure avait été prise dans ces années là auraient crié au fascisme? Il vous expliquent tranquillement, pour beaucoup du haut de leur situation, que c'est la seule solution, et que même si cela les gêne, ma foi...

quement dans le cadre très contrôlé de la manif défouloir encadrée. Alors l'État se donne les moyens d'individualiser encore plus une répression qui restait jusque là très hasardeuse et collective. On a avec la vidéosurveillance plus de précision dans les personnes à éliminer (à terme cela pourrait être compris en terme physique). Les manifestations ne procureront plus cet anonymat qui permet l'expression politique en minimisant la répression individuelle. Les caméras sont accessibles directement aux Rensei-

en marche et suit le groupe jusque dans cette ruelle où attendent déjà...

Ce « progrès » technologique s'accompagne bien évidemment de moyens humains, entendez brigades de police spécialement affectées à l'intervention qui découle des informations transmises par les caméras. Avec tous ces flics, la France pourra faire pleurer d'envie les dictatures de ce monde...

Le criminel, celui qui est observé, c'est l'autre

Mais le but de la vidéosurveillance n'est pas seulement la répression elle-même qui reste hasardeuse (pour l'instant) mais surtout la volonté de formater psychologiquement les personnes afin qu'elles développent une autocensure permanente automatique et intégrée de leurs actes et de leurs comportements.

Le pouvoir prétend arriver ainsi à faire adopter aux personnes une représentation imaginaire de la criminalité qui permet aux personnes de se dissocier du criminel. Le criminel, c'est ainsi forcément et uniquement l'autre... Les représentations sociales du criminel ou du délinquant ont vite fait d'en faire des êtres externes à ce monde, ce qui donne bonne conscience aux « honnêtes gens » qui dans leur logique ne seront jamais concernés, n'appartenant pas à cette engeance. C'est oublier que la déviance a des racines sociales et que la misère pourrait un jour les contraindre à ce larcin économique pour lequel il n'ont que haine...

Un certain nombre de personnes ne réalisent pas du tout qu'elles aussi sont dans la ligne de mire. Celui qui est filmé, c'est l'autre, la vidéosurveillance, c'est pour les « criminels », délinquants, ou ceux qui en ont l'air.

D'autre, face à ce fait, répondent par un « je n'ai rien à me reprocher » qui se rapproche de cette autocensure permanente avec un légalisme apparent souvent hypocrite.

La culture de l'image

Alliée à cette paranoïa, c'est la culture d'une société sous surveillance, d'une société de l'image qui permet au pouvoir de faire passer la pilule. Depuis la diffusion de la télévision, l'image est valorisée, c'est un vecteur sociale d'estime de soi. On voit ainsi de nombreuses personnes chercher à être dans le champ des caméras de télévision, même si celles-ci les méprisent et les ignorent sciemment par ailleurs dans ses programmes. La télévision et la culture qu'elle véhicule, celle de l'image à tout prix, celle de la valorisation



Pourquoi cette quasi unanimité, anarchistes mis à part, pour accepter ce dispositif de flicage, en germe et en soi totalitaire, sécuritaire? Qu'est ce qui a permis au pouvoir d'en arriver là, et ce surtout sans remous?

Le doux rêve du capitalisme et de l'État: le contrôle social généralisé

La possibilité même de la vidéosurveillance est le fruit du rapport de force social, qui n'a jamais été aussi défavorable pour nous les dominés, et favorables aux dominants. Face à la dispersion des luttes sociales et leur ampleur faible, l'État et le capitalisme ont devant eux la voie royale pour imposer encore plus leur vision et leur organisation de la société. Démolition des acquis sociaux refondation sociale – désastre pour les travailleurs, mais aussi et surtout mise en place des moyens de contrôle nécessaire à la pérennité infinie du système et des privilèges existants. Les luttes sociales, la révolte sont à leurs plus bas niveaux d'expression, et le pouvoir se doit de s'assurer qu'elles ne ressortiront jamais la tête de l'eau, ou uni-

gnements généraux en cas de manifestations. On peut suivre le trajet d'un militant, sa vie quotidienne, ses déplacements (le dispositif de caméra se voyant bientôt complété, notamment à Lyon, par une carte d'abonnement bus magnétique à présenter à une machine à chaque montée qui permet ainsi de suivre une personne à la trace...). On peut suivre n'importe quel individu potentiellement suspect (sur quels critères?), vous peut-être.

Les recherches en cours tendent à mettre au point des logiciels du type d'ORION capables de sélectionner des images selon une certaine grille d'analyse qui repèrerait des comportements, des personnes considérées comme « suspectes » ou « dangereuses ». Quelqu'un qui court dans la rue, grand, un peu trop bronzé, une casquette vissée sur la tête et hop! la caméras au coin de la rue le prend en chasse, il s'engouffre dans le métro, les caméras du quai où il attend prennent le relais et le suivent jusqu'à...

Une manif est en train de dégénérer avec les flics, repli stratégique drapeaux et banderoles sous le bras, l'œil du pouvoir se met

sociale du fait d'y être vu, est à la base d'un exhibitionnisme/voyeurisme qui prend aussi racine dans l'excitation du tabou, du fait d'être vu et jaugé. C'est une fascination pour le dangereux, pour le jugement de l'autre, qu'illustrent par ailleurs de manière éclatante le succès des programmes dits de « real TV » tels que « Big Brother » ou « Robinson » dans certains pays.

Le principe est connu : un groupe de personne s'enferme dans un espace clôt : une maison, une île, pour une durée assez longue et y vivent une vie commune sous l'œil permanent des caméras. Le public vote chaque semaine pour éliminer le concurrent qui lui déplaît. Le dernier « survivant » gagne le gros lot. Tout cela concourt à la banalisation

du fait de filmer et d'être filmé, sans parler d'une compétition permanente dont découle un processus de construction d'une identité de façade, que l'on peut attendre aussi dans le cas de la vidéosurveillance.

Autocensure, auto-contrôle

Michel Foucault avait déjà fait allusion à ce phénomène dans « Surveiller et punir » : l'autodiscipline ou autocontrôle. Nous évoluons dans des espaces constamment surveillés sans savoir si oui ou non le gugusse derrière son écran de contrôle est en train de scruter notre cuir chevelu. Être vu sans voir. Être vu sans voir si l'on est vu. Même si

le gugusse précédemment cité fait sa pause clope, nous sommes conditionnés à évoluer de façon « normale », de façon à ne pas attirer l'attention. Pour reprendre l'analyse de Foucault, nous disciplinons notre corps, notre attitude, nos actes. L'individu modèlera ainsi son comportement, ses attitudes en fonction de l'attente sociale qui se trouve ou qu'il pense être de l'autre côté de la caméra.

Dans le cadre d'une émission de télé, il s'agira d'être le plus « cool » possible, dans le cas de la vraie vie vidéosurveillée, il s'agira de se conformer à la norme sociale de l'apparence responsable : Blanche, hétérosexuelle, en costard cravate ou en tailleur, le regard baissé et le front fuyant. Le délit de faciès est déjà présent mais avec la vidéosurveillance il devient ou risque de devenir permanent. Les hommes et femmes de pouvoir et d'argent grâce à la « panoptique » peuvent à terme fabriquer les individus désirés par eux-mêmes : des moutons dociles !

Le pire est à venir

Il n'est pas question ici de crier au loup. Notre façon de vivre, d'évoluer dans l'espace urbain, de militer est en passe de changer radicalement. Peut-on sérieusement imaginer des révoltes sociales éclater et avoir cours comme on l'a vu lors des émeutes de Vaux-en-Velin en 1980 ou celles du CIP à Lyon ? En tout cas ce ne sera pas aussi facile, les « meneurs », les petits groupes pourront être interceptés quelques kilomètres avant la manif ou le lieu de rassemblement. À Lyon en particulier, le trajet des manifs coïncide avec celui des caméras. Doit-on manifester cagoulé ? Doit-on manifester à la campagne ? Doit-on encore manifester ? C'est malheureusement en ces termes que se pose la question.

Alors, oui, des voix s'élèvent ça et là. Plusieurs collectifs ont vu le jour ces dernières années, depuis « Souriez, vous êtes filmés », à Non à Big Brother à Lyon. Ils tentent d'informer la population (chose que les politicien-e-s se gardent bien de faire) et de mobiliser autour de ce sujet. Mais ces actions restent marginales et trop souvent le fait de militants.

À Lyon le collectif a choisi d'ignorer l'action juridique qui ne peut apporter de solution satisfaisante, au profit de l'action de terrain. Mais la sauce ne prend pas ou peu. Que faire ? Continuer le travail d'information, tenter de susciter un débat au sein de la population et... attendre les caméras de pied ferme.

**Sam et Sadia. – groupe Durruti
(Lyon)**



Le plan Colombie

L'humanitaire, c'est la guerre

L'ADMINISTRATION CLINTON POURRA s'enorgueillir d'avoir mis au point un mécanisme redoutable, véritable bombe à retardement pour la Colombie et la région andine (Bolivie, Pérou, Brésil, Équateur, Vénézuéla). Certains affirment déjà que le Plan Colombie sera un nouveau Vietnam pour les États-Unis.

Dans sa spectaculaire lutte contre le trafic de drogue, l'équipe de Bill Clinton semble avoir fait de la Colombie son principal objectif. L'enjeu officiel: tarir les sources de production de la feuille de coca et de transformation de la poudre blanche. Dans le New York Times du 10 août 1999, Madeleine Albright déclarait: « Les trafiquants de drogue en Colombie produisent plus de 80 % de la cocaïne consommée dans le monde. [...] Les problèmes de la Colombie s'étendent bien au delà de ses frontières et ont des implications pour la sécurité et la stabilité régionale. [...] Ce pays a besoin et mérite un appui international qui aille plus loin que l'interception et l'éradication des drogues ».

En septembre 1999, le « Law Act » fut présenté au gouvernement américain. C'est seulement le 2 janvier 2000 que les colombiens en prirent connaissance par la presse. Dans une déclaration du 11 janvier 2000, le président américain annonçait qu'il allouait 1600 millions de dollars pour payer le « Plan Colombie ». Le financement total (7 500 millions de dollars) sera donc assuré pour moitié par l'État colombien, le reste par les USA et divers organismes financiers (FMI, Banque Mondiale, Banque Interaméricaine de Développement, ...). L'Europe, quant à elle, fournirait le financement d'aides aux populations. L'État colombien deviendra le 3e, après Israël et l'Égypte, le plus financé par les américains.

Ce plan, étalé sur cinq ans, comporte divers volets: équipement des forces armées colombiennes avec hélicoptères et bataillons antinarcotiques, renforcement aérien, maritime et fluvial des pays frontaliers de la Colombie, soutien aux forces policières et navales colombiennes, développement alternatif par cultures de substitution et renfor-

cement des systèmes législatifs au nom des droits de l'homme.

Quels objectifs?

Pour la Maison Blanche, ce Plan Colombie permettra essentiellement d'entraîner et d'équiper les forces militaires et policières pour améliorer la lutte contre les narcotrafiquants. Il devra aussi aider le président Pestrana à faire régner l'ordre démocratique et la loi sur tout le territoire en renforçant les gouverneurs de région. À promouvoir le développement de cultures alternatives à la coca, et à réinsérer les populations qui ont été déplacées par les conflits.

La Colombie vit un cauchemar de violences. Dans les années 90, ce pays détenait des records de violations des droits humains: chaque jour, en moyenne, dix assassinats politiques y étaient commis: un parti politique, la Union Patriótica fut éradiqué avec la mort de 5000 de ses militants. Aidé par les mercenaires paramilitaires et ses propres troupes, le pouvoir colombien se caractérise, depuis des décennies, par un terrorisme d'État endémique. La naissance et le développement de divers mouvements de guérilla sont directement liés à la politique répressive et militariste de l'État colombien. Dans la guerre les opposant, de larges secteurs sociaux, syndicaux, culturels, furent ainsi pris en otage, comme bâillonnées. Le président Pestrana entama alors un cycle de négociations avec la principale force de guérilla du pays (les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie - FARC), accusée de prélever sa dîme sur la production de feuilles de coca des régions qu'elle contrôle. Des populations nombreuses, prises sous les pressions meurtrières des militaires colombiens, des guérilleros et des paramilitaires, fuient toujours la misère et la mort en se réfugiant chez les États voisins (1).

Plan de guerre

Pour contrôler cette partie du monde et l'amener à revenir dans le giron américain, il

faut faire taire la résistance. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans ces colonnes les mouvements de masse des populations de Bolivie, Pérou, qui organisent la contestation et le rejet des oligarchies qui les gouvernent, aidées par les FMI, Banque Mondiale, etc. Les FARC et l'ELN (Armée de Libération nationale) sont explicitement des cibles visées par les américains qui, pour contrôler la région, auront besoin de se débarrasser de toute résistance: armée, sociale, politique. Quitte à interrompre le dialogue en cours avec les guérilleros. Cela explique pourquoi aucune force colombienne sociale ou démocratique n'a été associée à l'élaboration du Plan Colombie. Et pourquoi le président Pestrana est favorable à ce plan, au risque d'interrompre définitivement le processus de paix en cours: l'État colombien aurait tout à gagner à liquider la guérilla, à museler la résistance populaire.

Pourtant, il faut dire que la terreur vécue dans ce pays relève majoritairement de la violence d'État: l'armée et les forces de police sont connues pour leurs exactions, et les paramilitaires pour être de sinistres forces d'appoint des forces légales. Quant à l'encadrement américain, il est déjà en place et objectivement complice des meurtres et crimes perpétrés par les forces anti-guérillas (2) souvent attribués aux guérilleros insurgés de la région.

Le caractère militariste du Plan Colombie n'est donc pas discutable. D'ailleurs, le gouvernement français ne s'y est pas trompé constatant au mois de juin le « caractère militariste » de ce plan. Idem pour l'Union européenne. Lorsque l'on décortique le détail des postes financés par les Américains, on s'aperçoit que 70% de l'argent versé aura un usage militaire ou policier. Parmi les moyens qui seront employés, 30 hélicoptères Blackhawk, et 33 « Huey ». Des soldats américains assureront l'encadrement et l'entraînement des forces répressives. Ils armeront les effectifs de trois bataillons d'hommes.

Les charognards sont déjà là

Autre arme inquiétante, la lutte biologique contre les champs de coca. Cette lutte est vouée à détruire l'une des rares productions que les paysans nord-andins arrivent à écouler sur le marché international. Dans les années 60, la Colombie était productrice de blé ; à la faveur d'un plan d'aide américain (Food for peace), cette production fut sapée par des exportations agricoles américaines. Par la suite, la production de café colombien fut mise à mal par les fortes fluctuations des marchés internationaux : situation invivable pour des petits paysans et leur famille (3). Ils se tournèrent donc vers des produits leur permettant d'échapper à la misère, et qui étaient parfois, comme pour la feuille de coca, des cultures ancestrales.

Le Plan Colombie va donc utiliser le champignon « EN-4 » (*Fusarium Oxisporum*) pour décimer les arbustes dont sont tirées les feuilles de coca.

Ce champignon, dont personne n'est capable aujourd'hui de dire quels en seront les effets sur les autres espèces végétales ou animales et sur l'homme, a été mis au point dans les laboratoires du département américain de l'agriculture. On peut comprendre l'inquiétude des paysans pour leur avenir, et pour celui de leur région, l'Amazonie.

Si les plus pauvres seront encore les principales victimes de cette guerre, de beaucoup plus riches semblent s'en satisfaire ou l'avoir inspirée. Ainsi, pour récupérer la manne financière américaine, pas moins de six entreprises américaines qui travaillent dans l'équipement et l'entretien de matériel militaire ont pris des contacts dans la région pour s'y établir (Dyncorp Inc., MPRI,...). Et le fait que les hélicoptères livrés soient fabriqués par des firmes américaines ne doit rien au hasard, sans doute.

Au-delà de la reprise en main d'une région politiquement instable, il y a fort à parier que les ressources naturelles colombiennes et de la région ont inspiré aussi le Plan. La Colombie possède par exemple des réserves de pétrole substantielles, quoique inférieures à son voisin vénézuélien. Ces nappes, à l'heure de la raréfaction des gisements, suscitent bien des convoitises. Le continent sud américain a été quadrillé par les grandes sociétés pétrolières BP, Repsol, Hocol, Occidental, Chevron...

Les droits humains

Les conséquences à venir paraissent inéluctables : militarisation du territoire et de la

société, intensification des combats, populations prises en otage, déplacements et certainement disparition d'ethnies indiennes, réfugiés, destructions de récoltes, mise au pas de l'opposition, extension régionale des combats, exacerbation des sentiments nationaux et anti-américains, écosystème dévasté...

Cette situation ne laisse pas les colombiens sans réactions. Ils sont encore plus vindicatifs maintenant qu'ils ne sont plus seuls face à l'adversité. Le 3 août, 700 000 grévistes colombiens se croisaient les bras en dénonçant ce Plan comme une escalade vers la guerre. Plus de 60 associations de tous horizons en appelaient à la solidarité contre la guerre. Partout en Bolivie, Équateur, Colombie,... les paysans cocaleros réclament (4) la redistribution des terres et le retrait du Plan qui les menacent et les criminalisent injustement. Depuis, les continents nord et sud américains ont connu des protestations de tous ordres : manifestations, meetings,... Puis, sur le Vieux continent de nombreux réseaux ont fait part de leur désapprobation en maintenant leur vigilance. Car des pays européens, en acceptant de financer le volet « humanitaire » du Plan Colombie se rendent complices du processus répressif. Le Sommet du FMI de Davos en janvier devrait marquer le début d'une protestation planétaire contre le Plan Colombie.

Cette cause, par son urgence et son extrême gravité, mérite que l'on mêle nos voix aux protestations. Loin des appels nationalistes aux accents castristes (« contre les yankees, construisons un rapport de force économique latino-américain »), ethniques (mettre particulièrement en avant la défense du peuple noir, ou indien, ou descendant espagnol,...) ou pro-guérilla, il faut réaffirmer que sans résolution de la question sociale et de la répartition des terres, il n'y aura pas de fin à la culture de feuille de coca. Et que cette question concerne tous les paysans et tous les ouvriers du continent. Et, par répercussion, tous ceux qui veulent en finir avec la misère et l'exploitation à travers le monde.

Rel. Intern. de la Fédération Anarchiste Francophone

(1) En dix ans de conflits, près de deux millions de personnes ont fui dont 70 % de femmes et d'enfants, 35000 tuées par la violence politique.

(2) les forces paramilitaires seraient responsables de 80% des crimes de guerres

(3) Noam Chomsky, in « Clinton a inondé la Colombie d'armes », Equipo Nizéré

(4) Grèves, occupations de villes, barricades sur les principaux axes de communications, manifestations, affrontements sporadiques avec les forces de répression...



Qui sème ghbina récolte l'intifada*

EN QUELQUES SEMAINES D'ESCALADE DE la violence, le processus de paix est mort, une page est tournée. La visite d'Ariel Sharon, le 28 septembre sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem a été le détonateur de l'intifada d'al-Aqsa, du nom de l'une des mosquées de l'esplanade. Lors des rencontres israélo-palestiniennes de camp David, en juillet, dont l'objectif était d'aboutir à un accord final, le premier israélien, Ehud Barak, un militaire et non un religieux, avait déjà exacerbé les sentiments religieux des Palestiniens. Il avait souligné que cet endroit représente pour les juifs le mont temple de Salomon, et que, par conséquent, une quelconque souveraineté palestinienne y était inenvisageable. Or pour les Palestiniens, en grande majorité musulmans, Jérusalem, Ol-Quods, la Sainte, comme premier lieu vers lequel la prière a été dirigée, et l'endroit d'où Mahomet a effectué son voyage nocturne vers le paradis est sacré. En outre, le nationalisme palestinien, comme le sionisme, a puisé ses arguments dans les symboles religieux, attisant les sentiments populaires. Enfin, l'islamisme palestinien, incarné par le Djihad islamique et surtout par le Hamas, mouvement de masse, a travaillé la société, entre autre par les prêches dans les mosquées. Il a contribué à approfondir la sacralisation du conflit, qui à présent, prend les tonalités d'une guerre de religion.

Négociations ou pressions israéliennes?

Tant que les négociations concernaient les accords intérimaires, les négociateurs palestiniens se sont montrés souples. Parvenus aux négociations finales, il n'est plus question de se soumettre aux conditions israéliennes. La prétendue générosité du Premier ministre israélien qui leur « offre » 85 % de la Cisjordanie, au moins 70 % de la bande de Gaza et quelques quartiers de Jérusalem se heurte à une fin de non recevoir. Ali Samoudi, journaliste à Jenin est offusqué :

« Nous leur laissons Haïfa, Tel Aviv... Nous ne demandons que 20 % de toute la Palestine, ils tergiversent et veulent nous imposer les colonies. Quel état aurons-nous dans ces conditions ? »

La reconnaissance d'Israël inscrite dans les accords d'Oslo de septembre 1993, s'est réalisée au prix d'un lourd paradoxe pour les Palestiniens. Leur identité collective s'étant principalement construite à travers l'attachement à l'intégralité de la terre de Palestine, renoncer à une partie, d'une certaine manière, s'est se nier soi-même. En effet, l'expulsion des Palestiniens en 1948, la Nakba, la catastrophe, fonde la mémoire collective de ce peuple et symbolise pour lui son drame. Le veto israélien à toute discussion sur le droit au retour des réfugiés en est que plus révoltant. Il permet aux Israéliens d'occulter la responsabilité des sionistes dans le départ de milliers de Palestiniens en 1948. Il a aussi pour cause la hantise israélienne qu'une majorité arabe fasse perdre à leur État son caractère juif.

Une colère légitime

Après sept ans d'un processus de paix chaotique, les Palestiniens sont excédés : Les territoires palestiniens sont encore de plus en plus rognés par la colonisation. Selon le mouvement israélien « La Paix maintenant », entre 1993 et 1996, le nombre de colons en Cisjordanie est passé de 110 000 à 145 000, celui de Gaza de 3 000 à 5 500. L'autonomie, elle, s'est concrétisée par découpage kafkaïen des territoires occupés en 1967. La zone A constituée par les grandes agglomérations est sous contrôle palestinien - à l'exception de Hébron dont le statut octroyé est « spécial » avec ses propres découpages, du fait de la présence de colons en son centre ville. Dans la zone B, recouvrant presque l'ensemble des quatre cent cinquante villages de Cisjordanie, la sécurité est assurée par l'armée israélienne. Enfin, la zone C, pratiquement vide de Palestiniens, est sous la totale responsabilité israélienne ;

elle comprend colonies et camps militaires. Au gré des différents traités des espaces de la zone B ont été incorporé à la zone A et certains de la zone C à la zone B voire A. Arrivée au pouvoir en mai 1996, la droite israélienne, qui s'était opposée aux accords d'Oslo s'y rallie à contre cœur ; elle accélère la colonisation, notamment à proximité de Jérusalem. De nouvelles colonies sont érigées. Les routes de contournement se multiplient ; elles permettent aux colons de se rendre en Israël en évitant les endroits à forte densité arabe. Le gouvernement travailliste qui lui succède, après les élections de mai 1999, adopte la même politique. Ainsi, « La paix maintenant » a-t-elle annoncé le 7 novembre 2000 que le gouvernement israélien a alloué, en pleine Intifada, 300 millions aux colons de Cisjordanie et de la bande de Gaza pour l'an 2001. Aujourd'hui, La Fondation pour la paix au Moyen-Orient (Washington), estime à 400 000 le nombre de colons juifs installés dans les 200 colonies des territoires palestiniens.

Ce qui aurait de quoi surprendre est que la colère palestinienne ne soit pas transformée en soulèvement avant, tant les humiliations quotidiennes ont perduré, en dépit dudit processus de paix : contrôles d'identité, barages, provocations, arrogance des dirigeants israéliens et des colons, bouclages des territoires, confiscation des terres, punition collective sous forme de coupure d'électricité ou d'eau, de démolitions de maisons, octroi ou non des autorisations de déplacements au président de l'Autorité palestinienne lui-même. De nombreux engagements israéliens n'ont été tenu qu'après des années : autorisation d'un aéroport à Gaza, construction d'un passage sûr entre la Cisjordanie et Gaza, d'autres n'ont été que partiellement remplies comme la libération des prisonniers politiques. D'autres, n'ont toujours pas été respectés : droit d'établir un port à Gaza, règlement du droit au retour des personnes déplacées en 1967. De plus, les attentats des islamistes ont souvent justifié des retards de

redéploiement de l'armée. Et pour parachever le tableau, pour la majorité de la population, les conditions économiques ne se sont pas améliorées, bien au contraire, la misère s'est aggravée. La multiplication des bouclages temporaires des « territoires autonomes », en représailles aux attentats, les restrictions à la libre circulation des personnes et des marchandises ont mis au chômage des dizaines de milliers de Palestiniens travaillant en Israël et ont affecté une économie dépendante de cet État.

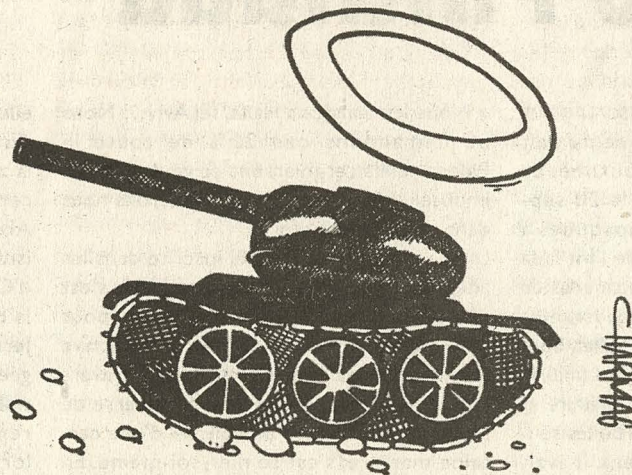
Israël contrôle toujours la destinée du peuple palestinien, cette dépendance est insupportable! Saëb Erekat, l'un des négociateurs palestiniens affirme lors d'une conférence de presse le 7 novembre 2000: « Cinquante ans d'occupation cela suffit. Les Israéliens ont tout essayé, ils nous ont assiégés, déportés, tués. Ils ont confisqué nos terres, construits des colonies, pavés des routes de contournements même en signant l'accord d'Oslo. »

Plusieurs fois avant cette Intifada, la révolte palestinienne s'est exprimée par des explosions de colère. Récemment, en mai, les Palestiniens avaient manifesté durant plusieurs jours pour la libération des prisonniers, puis ils avaient célébré, à leur façon, l'anniversaire de l'État d'Israël, commémorant ainsi la Nakba, la catastrophe de 1948. Aujourd'hui, l'Intifada est une manière de relever la tête, de retrouver la dignité, au prix de la vie. Elle est un message adresser à Israël: « Nous ne ferons pas plus de concessions, c'est assez! » Elle est un appel à la communauté internationale alors que le médiateur américain n'a plus la confiance palestinienne, ne l'a-t-il jamais eu?

Des enfants combattants

Dans les pays occidentaux on est choqué devant les images de jeunes palestiniens lançant des pierres au risque de leur vie contre des soldats qui n'hésitent pas à les tuer. On reproche aux parents de laisser leurs enfants aller en première ligne ou de les y encourager. Ces enfants sont nourris de l'esprit de résistance, de la glorification des héros; on leur inculque l'amour de la terre. L'environnement familial ou le voisinage

À BAS TOUTES LES ARMÉES À BAS TOUTES LES RELIGIONS



À BAS LA GUERRE SAINTTE

prêche le devoir du musulman de défendre la terre islamique et sa religion contre l'ennemi. La promesse du paradis pour ceux qui meurent en martyrs séduits nombre de chebab, souvent désespérés, vivant dans des camps de réfugiés, dans la misère, sans perspective d'avenir. Cette jeunesse, à l'instar de la majorité de la population, y compris les shabiba, les jeunes du Fatah, pense avoir été trompée tant par les Israéliens que par les négociateurs palestiniens. Elle a expérimenté un régime d'autonomie qui l'exclue, préférant traiter avec son élite, ses apparatchiks par le biais du clientélisme et des monopoles. Hassan, un garçon de 15 ans du camp de Chaboura dans la bande de Gaza s'insurge: « Qu'a fait l'Autorité pour nous depuis qu'elle est là? En quoi notre vie s'est-elle améliorée? Mon père et mes deux grands frères n'ont plus de travail en Israël depuis cinq ans. Moi, j'aurai voulu étudier, avec quel argent? Heureusement que des organisations nous aident à survivre. Dans le quartier Rimal de la ville de Gaza, nos leaders, eux, vivent dans le luxe. Nous devons prendre notre destin en main » La rage de ces jeunes comme celle de leurs aînés se cristallisent sur les colons et les soldats de l'armée d'occupation.

A présent, le modèle est celui du Hezbollah libanais que l'on partage ou non son idéologie islamo-nationaliste car cette milice chiite a obligé Israël à se retirer de la quasi-totalité du Sud Liban, abandonnant ses supplétifs de l'Armée du Liban sud (ALS). Les Palestiniens, comme nombre d'autres arabes de la région, considèrent cette « grande victoire militaire », la première en un demi-siècle d'affrontements israélo-arabes, comme un précédent dont il faut tirer les leçons: une guérilla tenace a obtenu la libération d'un territoire occupé par Israël depuis 1978; Les conditions en Cisjordanie et à Gaza sont certes différentes, mais pour une partie de la population palestinienne, mettre sous pression Israël en poursuivant une guérilla est jouable. Hatim, 16 ans du camp de réfugiés de Jalazoun dans le district de Ramallah explique: « Je ne suis pas pour un État islamique comme le revendique

le hezbollah. Toutefois, ce mouvement est une référence pour moi. J'admire sa persévérance, sa bravoure, j'aimerais être aussi brave que ses combattants qui ont réussi à chasser Israël avec de faibles moyens. »

Une nouvelle force: le Tanzim

Au diapason du ressentiment et de la colère de la rue, un nouveau leadership très déterminé, émanant du Tanzim, organisation militaire de base du Fatah d'Arafat gagne en popularité. Contrairement aux responsables de l'Autorité, ces membres ne sont pas soupçonnés de corruption et ils ne sont pas accusés d'être des « profiteurs de paix ». Il bénéficie de la perte d'influence des islamistes, qui malgré leurs actions contre les Israéliens n'ont pas modifié le cours des événements. Il tire aussi profit de la détérioration de l'image d'Arafat, entachée par les pratiques controversées de son gouvernement, l'absence de démocratie, les violations des droits de l'homme, son échec à mettre fin à l'occupation, à rassembler les Palestiniens sur leur terre et à relever l'économie. Depuis 1996, avec le retour de la droite israélienne, ses dirigeants par la voie

de Marwan Barghout se sont démarqués de la ligne politique de l'Autorité en préconisant une reprise de l'Intifada et de la lutte armée. Tout comme les chebab, ces militants sont impressionnés par la guérilla menée par le Hezbollah libanais. La stratégie du Tanzim est d'attaquer les soldats et les colons, ce qui renforce sa crédibilité ; Actuellement, il est responsable d'embuscades et de confrontations armées. Ces combattants refusent de se plier aux ordres d'Arafat qu'Israël ne cesse pourtant d'invectiver. Ils sont une alternative possible à l'Autorité palestinienne et forment à présent une force avec laquelle il faut compter. Quel sera le résultat de l'Intifada ? Ni les négociations, ni les confrontations ne peuvent aboutir à des résultats se rapprochant des aspirations palestiniennes. L'impasse vient de l'incapacité des Israéliens à se dégager de leur comportement de domination ; ils estiment dans leur grande majorité que les Palestiniens devraient être satisfaits ce qu'ils ont obtenu.

Les palestiniens solidaires

Dans l'Intifada, tous les Palestiniens sont solidaires, même si tous ne l'approuvent pas. Certains se montrent circonspects sur son utilité, mais peu osent en appeler au réalisme tant il est difficile de bousculer les sentiments populaires. Pourtant, il est légitime de s'interroger sur cette stratégie combinant manifestations civiles et lutte armée

étant donné l'énorme fossé entre les deux protagonistes : d'un côté, une armée israélienne à la pointe du progrès, de l'autre des Palestiniens, certes armés, mais mal préparés, disposant d'un matériel rudimentaire, manquant d'expérience et de munitions. En outre, dans quelle misère le soulèvement va-t-il précipiter la population palestinienne. L'Intifada a entraîné la déroute du Premier ministre israélien. Celui-ci avait d'abord accédé à la demande de l'opposition d'élections anticipées et cherché à briser l'Intifada, sachant, qu'en cas d'échec, son parti a peu de chance d'être réélu. Ainsi, les Palestiniens ne cédant pas à sa force de frappe, faute d'un accord de paix final, il avait aussi évoqué dernièrement l'option d'un accord intérimaire, alors qu'il l'avait rejeté ces derniers mois. Mais l'Autorité palestinienne lui a répondu par la voix de Nabil Abou Roudeina, le plus proche conseiller du président palestinien Arafat : « le temps des accords intérimaires est révolu, nous n'accepterons pas d'en signer un nouveau. » Si l'Autorité finissait par céder qu'elle serait l'attitude de ceux aujourd'hui impliqués dans le soulèvement ?

Finalement, le premier ministre a démissionné après le vote en première lecture d'une loi sur la dissolution de la Knesset et espérant renouveler son mandat. Si le parlement décidait de se dissoudre, dans les tous prochains jours, l'ancien Premier ministre de droite, Benjamin Netanyahu, favori dans les sondages, pourrait participer se présenter.

En revanche, il ne pourrait pas si seule l'élection du Premier était organisée dans les 60 jours, la loi exigeant que les candidats soient des députés.

Quel que soit le prochain gouvernement israélien, il est peu vraisemblable que sa politique vis-à-vis des Palestiniens marque un véritable changement. Leur colère, leur humiliation, leurs frustrations, ne sont pas des guides raisonnables. Mais quels sont donc les moyens dont disposent les Palestiniens pour accéder à leur rêve d'indépendance ?

Un rêve d'indépendance qui s'incarne toujours dans l'idée d'un État souverain. Pourtant, après des années de régime dit d'autonomie et en connaissance des régimes autoritaires qui les entourent, les Palestiniens sont de plus en plus conscients que souveraineté étatique ne rime pas forcément avec liberté individuelle. Nombres de produits et de revenus dépendent d'Israël.

Agnès Pavlowsky

Agnès Pavlowsky est l'auteur de « Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes » Chez l'Harmattan.

* ghibna = misère (en arabe)

(1) Lire Dominique Vidal, « L'expulsion des Palestiniens revisitée par des historiens israéliens », *Le Monde diplomatique*, décembre 1997.

(2) Les « personnes déplacées » sont les Palestiniens qui ont été expulsés lors de la guerre de 1967. Ils étaient alors estimés à deux cent cinquante mille et seraient aujourd'hui un million.

le monde
libertaire

Rédaction-Administration: 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08
Fax: 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif

(n° hors-séries inclus)

		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	☐ 45 F	☐ 70 F	☐ 60 F
3 mois	13 n°	☐ 105 F	☐ 170 F	☐ 140 F
6 mois	25 n°	☐ 195 F	☐ 310 F	☐ 250 F
1 an	45 n°	☐ 350 F	☐ 530 F	☐ 400 F

Abonnement de soutien: 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n° (inclus).

Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐

Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M) ☐

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Abonnement Belgique

(uniquement sous bande)

5 numéros	: 390 FB ou 9,15 €
3 mois (13 n°)	: 910 FB ou 21,34 €
6 mois (25 n°)	: 1625 FB ou 38,11 €
1 an (45 n°)	: 2720 FB ou 60,98 €

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐

Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M) ☐

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Belgique/demandeurs d'asile

Parquer avant d'expulser!

LE CONSEIL DES MINISTRES DU 25 octobre 2000 a accepté les propositions faites par le ministre de l'Intégration Sociale Vande Lanotte concernant l'accueil des demandeurs d'asile. Le Gouvernement opte résolument pour une aide purement matérielle en opposition à une aide financière. Cette aide matérielle sera dispensée de deux manières...

Par l'hébergement dans des centres ouverts. Les demandeurs d'asile en phase de recevabilité et les demandeurs d'asile déboutés qui ont introduit un recours au Conseil d'État ne pourront plus bénéficier d'une aide financière. Ils seront hébergés dans un centre ouvert. Pour couvrir les besoins, le Gouvernement veut disposer à terme de 10.000 places supplémentaires. Les centres existants (centre fédéraux et centres de la Croix rouge) seront étendus par l'installation de modules de logement. De nouveaux centres seront construits ou des bâtiments existants seront aménagés. Des centres seront gérés par le privé: un appel d'offre sera lancé. Des bâtiments publics pourront être mis à la disposition du privé pour organiser ces centres.

Les justifications données à ces décisions

La déclaration de politique fédérale adoptée par le Conseil des ministres du 25 octobre justifie comme suit l'option d'octroyer une aide en nature: C'est la meilleure arme pour lutter contre les organisations criminelles qui se rendent coupables de fraude et de traite des êtres humains. Par ailleurs, les explications données par les uns et les autres justifient souvent la décision par des visées humanitaires: l'offre de logement privé étant insuffisante, de mauvaise qualité et souvent trop coûteuse, beaucoup de demandeurs d'asile sont victimes de propriétaires-exploiteurs. Pour les protéger des mafias et des exploiters, il faut leur offrir l'hébergement et ne plus leur accorder d'aide financière.

Des déclarations faites par le ministre Vande Lanotte à la presse, il ressort clairement un autre objectif majeur qui est d'endiguer l'af-

flux massif de demandeurs d'asile et de traquer les faux réfugiés. Pour y parvenir, il faut supprimer l'aide sociale financière qui est trop attractive.

Quelle est la situation actuelle?

Les demandeurs d'asile en phase de recevabilité.

Ils sont soit détenus dans les centres fermés (l'Office des Étrangers en décide), soit obligés de résider dans un centre ouvert (le ministre de l'Intégration Sociale en décide dans le cadre de la détermination du lieu obligatoire d'inscription), soit aidés par un CPAS dans le cadre d'une Initiatives d'Accueil Locales (IAL). Ceux qui refusent l'hébergement dans un centre ouvert ne reçoivent aucune aide, hormis l'aide médicale urgente.

L'obligation de résider dans un centre a été inscrite dans la loi dite Vande Lanotte de 1996. Elle est appliquée systématiquement, mais par manque de place, des demandeurs d'asile doivent être orientés vers les CPAS. Depuis plusieurs mois, le nombre de personnes hébergées dans les centres dépasse toujours la capacité théorique d'accueil. Vu la

longueur des procédures, les demandeurs d'asile peuvent généralement quitter le centre ouvert s'ils n'ont pas obtenu une réponse sur la recevabilité de leur demande endéans les 4 mois. Dans ce cas, ils sont aidés par un CPAS.

Les centres ouverts sont gérés par l'autorité fédérale (2315 places), la Croix rouge (1063) la Rode Kruis (1177) et les Mutualités socialistes (48). Les centres de la Croix rouge sont subsidiés à raison de 1155 FB par jour et par personne hébergée (34.050 par mois).

Des initiatives de logement assisté sont gérées par l'OCIV (500) et le CIRÉ (300). Ces initiatives sont subsidiées à raison de 969 FB par jour et par personne.

Les CPAS peuvent prendre des Initiatives d'Accueil Locales (IAL) en vue d'assurer une aide matérielle aux demandeurs d'asile. S'ils veulent continuer à accorder une aide financière, ils doivent fournir un argument valable pour le justifier. Les IAL font l'objet d'une convention entre le CPAS et l'autorité fédérale. Elles sont subsidiées à raison 1155 FB par jour et par personne hébergée, soit 34.050 par mois (60% de cette somme par place non occupée). Les CPAS perçoivent



Pépita est née le 19 décembre 1919 à Barcelone.

Son père est maçon. Sa mère est couturière.

À 11 ans et demi, elle travaille comme tailleur dans une usine d'imperméables.

En 1934, à 14 ans, elle milite à la CNT, puis à la FIJL (Fédération ibérique des jeunesses libertaires). La petite ouvrière s'y forge une culture et une maturité à nulle autre pareille.

Le 19 juillet 1936, du haut de ses 15 ans et demi, elle se retrouve tout naturellement au cœur de la plus grande révolution sociale de tous les temps. À 80 ans Pépita n'a pas pris une ride.

Cette brochure, où elle se raconte, témoigne,

si besoin en était, qu'il est des ordinaires de

militante libertaire et de femme libre qui tutoie, comme rarement, l'extraordinaire.

Pépita Carpena. collection graine d'ananas. 72 p. 30 F

ces subsides sans obligation de justifier leurs dépenses. Ils peuvent donc réaliser des bénéfices importants sur le dos des demandeurs d'asile aidés dans ce cadre. Cela explique sans doute que beaucoup de CPAS ont conclu des conventions en IAL. D'autant plus que le quota de demandeurs d'asile de la commune dans le cadre du plan de répartition (voir point suivant) est diminué du double du nombre de places offertes en IAL. Une IAL, c'est donc tout bénéfice pour les communes et les CPAS!

Les demandeurs d'asile pendant l'examen au fond par le CGRA.

Ils sont obligés de quitter le centre ouvert quand leur demande d'asile est jugée recevable, quand bien même ils souhaiteraient continuer à bénéficier de ce type d'hébergement. Ils sont aidés par le CPAS du lieu obligatoire d'inscription qui leur est désigné en fonction du plan de répartition. Le Conseil des ministres du 21.1.94 a décidé que les réfugiés dont la demande d'asile est examinée au fond par le CGRA doivent être répartis harmonieusement sur le territoire. Un lieu obligatoire d'inscription leur est désigné.

Les demandeurs d'asile déboutés.

La loi Vande Lanotte de juillet 1996 a supprimé le droit à une aide sociale financière aux déboutés du droit d'asile. Un arrêt de la Cour d'Arbitrage (arrêt No 43/98 du 22 avril 98) a rétabli le droit à une aide financière pour ceux qui ont introduit un recours au Conseil d'État contre le refus du statut de réfugié. Depuis lors, ces demandeurs d'asile ont à nouveau droit à l'aide sociale du CPAS bien que n'ayant plus de prolongation de séjour légal. Le Conseil des ministres du 25 octobre a décidé de leur retirer ce droit à l'aide financière en les obligeant eux aussi à résider dans un centre ouvert.

Comment analyser les décisions du Conseil des ministres?

La suppression de l'aide financière aux demandeurs d'asile est une atteinte grave à un droit fondamental inscrit dans la loi de 1976 instituant les Centres Publics d'Aide Sociale. Elle constitue une mesure discriminatoire à l'égard d'une catégorie donnée de la population. Elle constitue une mesure vexatoire contraire à la dignité de la personne humaine. Le principe de la suppression de l'aide financière et de l'octroi d'une aide en nature étaient déjà clairement inscrits dans la note politique d'orientation générale votée le 1er octobre 99 et censée

être la base de la politique d'asile de la coalition "arc-en-ciel". Dans ce sens, les propositions Vande Lanotte adoptées au Conseil des ministres d'octobre 2000 sont la concrétisation de la politique décidée voici un an par la coalition au pouvoir.

La suppression de l'aide financière individuelle est une politique coûteuse. L'hébergement dans un centre ou dans une Initiative d'Accueil Locale coûte beaucoup plus cher à la collectivité que l'octroi de l'aide financière individuelle. L'aide financière maximale accordée par un CPAS aux demandeurs d'asile correspond à l'équivalent du minimex (ndlr: RMI) plus un complément pour les enfants équivalent aux allocations familiales.

Il est donc bien clair que l'objectif de la suppression de l'aide financière individuelle

poursuit un but politique jugé très important puisque le Gouvernement en paie un prix élevé.

La suppression de l'aide financière poursuit un but politique de regroupement obligatoire dans des centres. Un nouveau pas important est franchi dans ce sens. Le Gouvernement prévoit 10.000 nouvelles places d'accueil en plus des 5.400 actuellement existantes. Le nombre de places sera donc triplé à terme. Cette augmentation devrait permettre d'héberger tous les demandeurs d'asile pendant la phase d'examen de la recevabilité de la demande du statut de réfugié. Vu que la procédure d'asile se fera probablement à l'avenir en une seule phase (projet Duquesne, ministre de l'Intérieur), ce sont donc bien tous les demandeurs d'asile qui devront résider dans



les centres ouverts à moins qu'ils ne soient détenus dans un centre fermé. Cette politique de regroupement systématique a pour but de surveiller les demandeurs d'asile; de les dissuader de venir chez nous; d'empêcher leur intégration pour faciliter leur expulsion; d'empêcher la solidarité de la population en mettant les réfugiés à l'écart de la société; d'exercer l'arbitraire. Dans ce sens, les centres ouverts participent de la même politique que les centres fermés: la marginalisation des demandeurs d'asile. Il faut craindre d'ailleurs que le gouvernement tente, petit à petit, de vouloir imposer aux centres ouverts le même rôle que les centres fermés. Il suffirait pour cela que l'Office des Étrangers communique le refus d'octroi du statut de réfugié et que la gendarmerie ou une brigade ad hoc vienne cueillir les demandeurs d'asile déboutés dans le centre ouvert. Cela se pratique déjà sur large échelle dans l'un ou l'autre centre de la Rode Kruis.

Le gouvernement a décidé la possibilité de gestion privée des centres ouverts

Ces centres privés seront, comme les maisons de retraite pour personnes âgées par exemple, des entreprises soumises à des critères de rentabilité. Il a été dit que pour être rentables, ces centres privés devraient être de grande taille: le chiffre de 300 places a été avancé. Quelles seront les garanties d'un accueil de qualité? Quelles seront les possibilités de recours des demandeurs d'asile?

L'annonce de la mise en place possible d'une commission de suivi ne peut faire illusion. Elle n'a d'ailleurs pas été décidée par le Conseil des ministres mais annoncée ultérieurement en réponse aux critiques émises à l'égard de la privatisation. Elle risque de toute façon de rester lettre morte comme l'observatoire de l'immigration décidé en octobre 1999 et censé examiner les plaintes individuelles en matière d'expulsion. Elle risque d'être un organe sans aucun pouvoir à l'instar de la commission chargée de surveiller les conditions de vie dans les centres fermés. Tout juste de quoi donner bonne conscience à quelques parlementaires et à endormir la vigilance des citoyens.

La privatisation des centres est la porte ouverte à la privatisation d'autres aspects de la politique d'asile. Par exemple, les expulsions. Dans le passé, la Belgique a déjà posé des premiers pas dans ce sens. Des rapatriements d'Africains ont été effectués par une firme privée, la compagnie d'aviation Budd. Des Marocains ont été escortés sur le

bateau par des gardiens d'une firme privée. L'accord gouvernemental prévoit explicitement la recherche d'une compagnie privée d'aviation pour les rapatriements. Ailleurs en Europe, le recours au privé a été ou est encore utilisé. L'Allemagne et la France ont utilisé des firmes privées de transport sur large échelle pour procéder aux expulsions (voir Chris De Stoop, Vite rentrez le linge, Actes Sud). Les filières de passeurs et de faux papiers sont un commerce très lucratif. En sera-t-il de même demain pour des entreprises de parage et d'expulsion? Les mafias préfèrent de plus en plus l'investissement dans ce genre de secteur d'avant-garde que dans les secteurs traditionnels de l'économie. Les bénéfices qu'ils en retirent sont plus rapides et plus plantureux.

Les justifications avancées par les ministres ne tiennent pas la route. En effet...

Comment lutter contre les propriétaires malhonnêtes?

Des mesures telles que: le développement d'agences immobilières sociales, l'établissement d'une banque de données des logements disponibles et de leur état, l'aide concrète à la recherche de logements décents, l'établissement de normes minimales en matière de location et leur contrôle avant la mise en location, la réquisition d'immeubles abandonnés prévue dans la loi dite Onkelinx, etc, seraient de nature à assainir la situation et profiteraient à l'ensemble de la population la plus pauvre, demandeurs d'asile ou non. Aucune mesure de ce type n'est envisagée.

- Comment lutter contre les réseaux de traite des êtres humains? Le Conseil des ministres déclare que accorder une aide matérielle au lieu d'une aide financière est la meilleure arme pour lutter contre les organisations criminelles qui se rendent coupables de fraude et de traite des êtres humains. Nous sommes confondus devant une telle indigence intellectuelle, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement de malhonnêteté intellectuelle.

De quoi parle-t-on? Les ministres nous parlent de familles soumises à de terribles pressions, par des trafiquants d'êtres humains, pour qu'elles remboursent une partie de l'aide qu'elles reçoivent du CPAS. Interrogé à ce sujet, Claude Emonts, pourtant président de la section CPAS de l'Union des Villes et des communes, a déclaré n'avoir jamais eu connaissance d'un seul cas de ce genre (*Le Soir*, 25 septembre 1999).! C'est pourtant ce prétexte qui justifiait la décision prise par les ministres le 1^{er} octobre 1999.

Les responsables politiques doivent cesser de parler à la légère des réseaux de traite des êtres humains. Il existe des filières de passeurs, des filières de délivrance de faux papiers, l'exploitation de demandeurs d'asile et de sans-papiers par le travail en noir, l'achat de femmes et enfants destinés à la prostitution ou au travail forcé dans les ateliers clandestins, des propriétaires qui louent des logements infects à des prix prohibitifs, il y a ce qu'il convient d'appeler l'esclavage moderne, etc. Toutes ces formes d'exploitation ne sont pas à mettre sur le même pied sous un titre générique de contrebande des êtres humains. Chaque forme particulière d'exploitation demande des réponses spécifiques appropriées.

Si le Gouvernement estime que le meilleur moyen de lutter contre la traite des êtres humains, c'est de supprimer l'équivalent du minimex à quelques milliers de demandeurs d'asile, il ne faut pas s'étonner que la traite prenne autant d'ampleur et que s'installent durablement dans le pays des mafias ultra dangereuses et agissant en toute impunité.

En guise de conclusion

Les décisions du Conseil des ministres du 25 octobre 2000 sont totalement inacceptables. Elles sont dans la droite ligne de la politique existant depuis une dizaine d'années, et dans la logique de la politique décidée par la coalition « arc-en-ciel » pour cette législature.

Chaque modification législative de la loi de 80 comporte des atteintes de plus en plus graves aux droits d'asile et aux droits des demandeurs d'asile. Ce sera encore vrai cette fois avec les décisions du Conseil des ministres et les modifications législatives qui les concrétiseront.

Du temps des ministres de l'Intérieur précédents Tobback, Vande Lanotte et autres Vandenbossche, les demandeurs d'asile étaient systématiquement traités de profiteurs, de faux réfugiés, de criminels en puissance. Aujourd'hui, le langage est souvent plus policé, plus hypocrite aussi. Les demandeurs d'asile sont plus volontiers présentés comme des victimes, comme des malheureux, dit Antoine Duquesne. Mais la politique envers eux reste la même: qu'ils soient considérés comme profiteurs ou comme victimes, ils sont incarcérés, parqués, expulsés.

CRACPE

Collectif de résistance aux Centres pour Étrangers, BP 165, 4020 Liège 2. Permanence téléphonique (04) 232.01.04 du lundi au samedi de 17 à 18h30. Fax (04) 222.27.74. Transmis par le Groupe Alternative Libertaire (Bruxelles).

Sida, reprenons le combat

RAPPELONS TOUT D'ABORD QUELQUES chiffres pour la France: depuis le début de l'épidémie on a enregistré entre 35 000 et 38 000 décès (dont 25 000 homos), le nombre de séropositifs aujourd'hui est d'environ 130 000 personnes (100 000 sous traitement) et l'on compte 2000 nouvelles contaminations par an.

Pour le premier semestre 2000: 800 cas de plus et 284 décès avec une augmentation importante chez les hétéros.

Répartition pour le premier semestre 2000: hétéros 43%; homos 29%; toxicos 14% plus indéterminés.

Répartition pour le premier semestre 1998: hétéros 37%; homos 30%; toxicos 19% plus indéterminés.

Dans cette période pour plus de la moitié des cas la séropositivité est découverte lors de la déclaration de la maladie.

Toutes les autres maladies sexuellement transmissibles sont en hausse.

Ces statistiques montrent bien, contre la rumeur et quelquefois les médias que le sida n'est pas mort.

Relapse et bareback

Nous assistons depuis quelques temps (deux à trois ans) à ce fameux phénomène du relapse traduit en français par relâchement (baisse occasionnelle de la vigilance), les causes en sont multiples et bien sur les conséquences désastreuses.

Pour les personnes qui ont eu 30 ans en l'an 2000, elles ont traversé toute la période du début des années 1990 avec une forte conscience de la prévention et une peur du virus. Ils prétendent maintenant: en avoir marre des capotes et d'entendre parler sans cesse du sida. Un écart de temps en temps ce n'est pas grave, le risque est faible, puis les médicaments sont là au cas ou. Ceux (celles) qui ont la quarantaine et plus, qui ont pourtant perdu tant d'ami (es) ou parents durant les années 80/90 invoquent les mêmes raisons: « 20 ans de capote c'est déprimant ça tue l'amour ».

Chez les hétéros de plus de quarante ans la prévention n'est jamais vraiment passée, cette maladie n'était pas la leur, elle concernait les populations à risques (homos, toxicos). Les jeunes eux n'ont pas de représentation vivante de la maladie, ils (elles) n'ont pas

vécu les hôpitaux les cimetières et autres, ça ne concerne que les vieux (voir vieilles homos). La découverte de la sexualité est déjà difficile, alors la capote en plus! puis les conditions de vie sont déjà très dures s'il faut encore se brimer en amour. Les jeunes homos semblent beaucoup préoccupés par les difficultés rencontrées avec leurs familles, la société, etc, le sida passe bien après et puis la trithérapie fera le reste. Il semble que les connaissances liées à la prévention aient beaucoup baissé, que les tabous sur l'éducation sexuelle soient toujours très présents et que la grande peur des années 85 soit oubliée.

On constate aussi que les demandes de traitements d'urgence qui sont données dans un délai de 24 heures après un rapport non protégé sont en augmentations de 50% par an. Certaines statistiques sur l'IVG et les demandes nombreuses de pilules du lendemain dans les écoles montrent aussi la baisse de la vigilance.

Les associations qui se sont très fortement mobilisées au début de l'épidémie se sont un peu usées. Les actions sur le terrain diminuent. Les pouvoirs publics ont presque arrêté

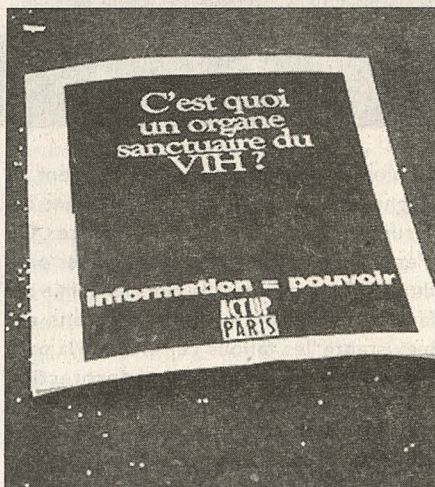
la propagation du virus s'accroît.

Un nouveau mot est apparu récemment, le bareback, (littéralement cul nu), qui désigne le fait d'avoir des rapports sexuels volontairement non protégés, voir de pratiquer la contamination volontaire. Certaines personnes se permettent d'écrire des bouquins, de faire des déclarations sur l'idéologie de la prise de risque. Quatre sites Internet en font aussi l'apologie. Ils réclament des rapports sans capote au nom d'une pseudo liberté individuelle. Il veut des lieux spécifiques où les séroposés auraient des rapports non protégés entre eux. Pour eux la capote entraîne la honte de soi et du sexe et en plus elle n'est pas fiable, « 20 ans ça suffit ». Ils sont arrivés à faire du barebacking un vrai fantasme sexuel. Avec ce genre de théoriciens on est parti pour le désastre. C'est du négationisme: ils ignorent tout l'historique du sida. De nombreuses personnes aujourd'hui veulent des rapports non protégés, ils demandent à leurs partenaires un plan sans capote (au cours d'une rencontre ou sur Internet), phénomène bien connu aussi au niveau de la prostitution depuis plusieurs années, certains vont même jusqu'à enlever la capote au cours du rapport à l'insu du partenaire.

Le retour de l'hédonisme: les jeunes et les moins jeunes ont envie d'avoir une sexualité joyeuse et libérée, de s'éclater la comme ailleurs. Qui peut être contre cette philosophie? mais pour la pratiquer jusqu'à 100 ans il ne faut pas prétendre que la capote est inutile même si elle est quelquefois contraignante et ne pas être adepte des philosophies récentes pour le goût du risque et de l'extrême.

Où en est-on des recherches et des traitements

Rien ne permet aujourd'hui de justifier ce relâchement. Même si avec les traitements (trithérapies, multithérapies) les séropositifs (ves) vivent beaucoup mieux et plus longtemps, les cas de décès sont toujours très nombreux. Il faut savoir que tout le monde ne supporte pas ces traitements, que les effets secondaires sont très importants et multiples. Quelquefois on ne meurt pas de manque de protection immunitaire mais d'une maladie liée à ces effets. Il faut vivre



leur campagne. Pour les établissements gays les affichages pour la prévention ont disparu, les clients ne veulent plus voir ou entendre parler du sida, alors commercialement il vaut mieux arrêter. Dans les lieux de consommation sexuelle style backroom gay ou établissement échangiste c'est la même chose. L'augmentation de ces lieux très chauds et les effets du relâchement font que

en prenant souvent 15 à 20 cachets par jour et être très vigilant à toutes les attaques virales extérieures. Les médecins sont obligés de donner des vacances thérapeutique (un certain temps sans traitements) pour réduire les effets secondaires et de plus on constate qu'à la reprise, les médicaments sont encore plus efficaces. La vie affective et professionnelle est souvent très affectée.

La recherche avance doucement, il n'est toujours pas question de vaccin dans l'immédiat, Le VIH est un virus mutant qui s'adapte aux attaques extérieures ils sera donc très difficile de pouvoir le tuer définitivement. Les nouveaux contaminés se retrouvent avec un virus déjà résistant, le choix des traitements devient plus difficile. Il faut rappeler aux futurs pratiquants du barebacking entre séropos que les risques de surcontaminations (recevoir 2 fois le virus) existent et que les conséquences peuvent être lourdes. Les expériences sur l'utilisation des microbi-

es par mois. Les labos vendent les médicaments à un prix prohibitif il y a des années qu'ils s'enrichissent sur le dos des malades. Leur seule réponse aux coûts élevés, ces médicaments sont très complexes à réaliser et nous devons financer la recherche. Des labos retardent la sortie de nouvelles molécules pour des raisons commerciales et financières sans tenir compte des malades qui attendent. Ces nouveaux produits permettraient d'agir sur des virus résistants. On peut se poser des questions, quel intérêt aurait-il de faire plus de recherche sur un vaccin, de créer des médicaments plus efficaces et d'en réduire le nombre vu les bénéfices éphémères.

Les labos et l'international

Les industries pharmaceutiques protègent leurs découvertes avec des brevets, il n'y a pas de mise en commun ce qui retarde considérablement les recherches.

Au dernier congrès international sur le sida à Durban on est enfin sorti de la polémique qui consistait à dire que l'accès aux soins tue la prévention. Les bailleurs de fonds internationaux se sont focalisés sur la prévention tenant pour acquis le prix extravagant des traitements.

Ces coûts élevés mettent les pays du sud dans l'impasse, avec leurs moyens actuels ils pourraient traiter au mieux quelques centaines de personnes. Petite remarque en passant on peut imaginer le sort des sans-papiers séropos expulsés dans leur pays. Pourtant aujourd'hui le Brésil, la Thaïlande, l'Inde produisent des médicaments antirétroviraux génériques à des prix très bas (jusqu'à - 80 %) dans des cadres légaux. Ils subissent des pressions très fortes des multinationales nord-américaines et européennes qui veulent leur interdire d'exporter et de produire de nouvelles molécules. Les labos ont un allié de taille l'accord de l'OMC sur la propriété intellectuelle.



cides, gel qui injecté dans le vagin ou le rectum au moment du rapport tue le virus, se sont avérés non concluants et même quelquefois dangereux.

Il existe un sérieux problème d'inégalité hommes femmes devant les traitements. Cette question n'a jamais vraiment intéressé ni les promoteurs d'essais thérapeutiques ni les médecins en général. On continue d'ignorer que les infections spécifiques aux femmes (vaginales) répondent moins aux traitements d'urgence. Les femmes séropositives prennent systématiquement des médicaments surdosés car les calculs sont faits pour un homme de 70 kg, les effets secondaires sont encore plus importants.

Les problèmes liés aux VIH restent encore une question de vie ou de mort, le sida n'est pas une maladie chronique dont on s'accommode toute sa vie. Le coût d'un traitement en France peut atteindre 3000 à 4000

Francs par mois. La plupart des riches du nord peuvent se soigner, des moyens financiers existent, les assurances sociales peuvent financer. Ce n'est évidemment pas le cas pour les pays du sud. C'est pourtant là que l'épidémie est la plus importante. La prévention est inexistante, les tabous culturels et la pauvreté font que les moyens de protection sont peu utilisés (capotes trop chères). Le sida est nié, considéré comme une maladie honteuse, la médecine est mal préparée, les religions souvent omniprésentes interdisent le port de la capote et les distributeurs. Les gouvernements ne font rien et quand ils touchent des subventions des pays du nord ils les utilisent à autre chose. Nous savons que des bombes à retardement existent dans les pays d'Afrique et d'Asie et font un peu nouveau dans les pays de l'est européens (ça représente des millions de personnes, les chiffres sont difficiles à estimer).

Pourtant des accords internationaux existent (OMC) : en cas de crise sanitaire un pays peut demander à un labo le droit de fabriquer un générique d'un produit protégé par un brevet (licence volontaire) et un État est souverain pour décréter la production nationale d'une copie (licence obligatoire). Aucun pays n'a pu obtenir de licence volontaire et les industries nationales de la copie subissent des pressions extrêmes.

Les médicaments existent, ils peuvent être copiés. Pour être distribué en masse il faut que les prix soient adaptés aux capacités de paiement des pays pauvres et la seule solution : faire tomber les brevets et la propriété intellectuelle, il faudra l'obtenir par la lutte encore et toujours. Les malades du sida meurent sous brevet, le capitalisme assassine.

Christian. – groupe Kronstadt (Lyon)

Biologie et santé

Par ici la monnaie

LA CRISE DE LA VACHE FOLLE ET LA publication, le mois dernier, d'un rapport accablant (bien que minimisé par les médias grand public) sur la gestion de cette crise par le gouvernement britannique éclaire d'une lumière crue la divergence d'intérêts entre la santé publique et l'économie. Elle amène, avec les OGM, à se poser des questions sur les « apprentis sorciers » en blouse blanche que seraient les chercheurs en biologie. Il convient cependant de remettre les pendules à l'heure : si la responsabilité des scientifiques est clairement engagée, c'est surtout du fait de leur dépendance vis-à-vis de l'industrie : la recherche de fonds de fonctionnement qu'ils pratiquent les amène à simplifier les problèmes de manière à les rendre attractifs pour les industriels, qui ne se posent que deux types de questions : combien cela peut rapporter et à quel terme ? Dans cette optique, la bioéthique ne pèse que peu de poids.

Lutte pour la maîtrise des connaissances.

La course que se livraient institutions privées (Celera Genomics) et publiques (Human Genome Project) pour la publication du génome humain est emblématique : cette connaissance n'apportera pas, en soi, de révolution scientifique et technique majeure. Seules les applications qui en découleront auront un quelconque intérêt. Toutefois, le fait de posséder une séquence donnée permettra de se réserver les recherches sur cette séquence ou de faire payer de telles recherches. Celles-ci verront donc leur prix augmenter de façon importante, et in fine, les « produits » à haute valeur ajoutée qui en résulteront ne seront accessibles qu'à une part infime de la population. D'où une âpre bataille sur la brevetabilité du vivant, qui d'ailleurs ne se joue plus sur le concept même, mais plutôt sur ce qui peut ou ne peut pas être breveté. Les scientifiques veulent réduire les brevets aux applications, laissant les séquences des gènes dans le domaine public, cette approche permettrait aux recherches publiques de continuer. Les industriels, évidemment, veulent breveter les séquences, de manière à avoir la haute main sur toutes les applications qui en découleraient, les lignées transgéniques qui résulteraient de ces recherches, seraient elles, brevetées dans leur totalité, chaque lignée (animale ou végétale) ne

pourra être utilisée qu'aux conditions de la boîte qui l'a mise au point. C'est d'ailleurs ce qui se produit déjà avec les semences de maïs et soja transgéniques. Monsanto et Novartis, les plus grands semenciers actuellement, allant jusqu'à payer des détectives privés pour qu'ils s'assurent que les paysans ne réutilisent pas les graines obtenues sur les plants de la saison précédente.

Le problème est le même dans le domaine médical, où le brevet sur une séquence permettra de monopoliser les applications, du diagnostic dans un premier temps aux éventuelles thérapies géniques qui seront développées. Il y a ici de l'argent à se faire, surtout dans le domaine diagnostique, qui peut être développé à plus court terme et sur un spectre plus large de maladies. Quand on sait qu'un brevet dans l'industrie pharmaceutique dure 30 ans et que la thérapie génique s'adressera d'abord aux maladies monogéniques telles que la mucoviscidose, aux maladies neuro-dégénératives, on mesure l'importance de l'enjeu : les patients seront tout bonnement otages d'une entreprise, qui suivant qu'ils seront ou non solvables, aura de fait droit de vie ou de mort sur eux. La seule réponse des patients est actuellement d'adhérer à des associations de malades ayant participé aux recherches, et figurant sur le brevet, de manière à pouvoir être « propriétaire » de la séquence du gène et des applications subséquentes. Cette démarche leur permet d'imposer leurs conditions aux industriels ; cependant, on peut douter de la viabilité d'une telle démarche à long terme : les grands groupes pharmaceutiques disposent d'armées de juristes qui doivent déjà plancher sur la façon de contourner ces accords. Le principe du brevet n'est en aucun cas remis en cause. Cette dynamique s'inscrit dans la droite ligne du " permis de polluer " ou du concept ubuesque de l'eau payante : elle nie l'existence même d'un patrimoine commun à l'humanité tout entière. Surtout, elle ne remet pas en cause les principes économiques à l'origine de telles dérives : comme dans beaucoup de cas, les opposants sont mis aux pas par les géants de la pharmacopée mondiale qui possèdent le traitement : soyez sages si vous voulez être soignés.

Afrique-Asie : réservoirs de cobayes humains pour les labos

Mais les industries pharmaceutiques ne s'arrêtent pas là. Le cas du VIH (agent du sida) est

emblématique de ce qu'elles peuvent faire quand il s'agit de préserver leurs marges. En effet, certains pays dits du tiers-monde ont, parallèlement aux firmes occidentales, développé des traitements, issus de molécules vendues en occident (médicaments génériques), les brevets sur les anti-protéases dans le traitement du sida datant de moins de dix ans, les grandes firmes pharmaceutiques n'ont pas hésité à attaquer, avec l'appui des gouvernements des États-Unis et de l'UE, la Thaïlande (entre autres) pour qu'elle cesse la production des ces médicaments anti-sida qui auraient pu limiter la pandémie. Le moindre des paradoxes n'est pas que ces mêmes anti-protéases ont d'abord été testées pour les essais cliniques de phase I (évaluation de la toxicité) et de phase II (évaluation de l'efficacité) dans ces pays dits du tiers-monde, où les volontaires, trop contents d'avoir un traitement, même pour un temps limité (ce qui favorise le développement de résistances par le virus) ne demandent ni à être informés sur les risques qu'ils courent, ni à être payés, ce qui se fait par ailleurs dans les pays développés.

Vers un « meilleur des mondes »

L'un des enjeux majeurs de la connaissance du génome humain réside en outre dans le fait que, à terme, n'importe qui pourra connaître son patrimoine génétique propre. Si pour l'individu Lambda cela présente relativement peu d'intérêts du moment qu'il n'a aucun cas de maladie génétique dans sa famille, il n'en va pas de même pour deux types d'organisations : les assurances et les patrons. En effet, les développements récents de l'épidémiologie génétique ont mis en lumière l'existence de gènes dits « modificateurs de risque ». Ces gènes, très polymorphiques (très variables) dans les populations humaines, ont la particularité, pour un variant donné, de modifier le risque vis-à-vis de maladies induites par l'environnement, dont l'exemple le plus emblématique est le cancer. Si les résultats épidémiologiques sont encore à prendre avec des pincettes dans certains cas, d'autres montrent un effet modificateur clair. Bien sûr, cela dépend de la maladie, de l'environnement, du style de vie des individus. On mesure tout de suite l'intérêt que peuvent porter et les assureurs et les patrons à posséder une telle connaissance. En effet, la tentation est grande pour les industriels de choisir

des employés dont le risque statistique de développer une maladie professionnelle sera minimum. Ils n'auront alors plus besoin de payer pour ces maladies ni de s'allouer les services d'un ministre de la recherche (par ailleurs géochimiste, c'est dire s'il connaissait le sujet) pour dire que l'amiante n'est pas la cause des cancers de la plèvre dont l'incidence est, comme par hasard, augmentée de deux à trois fois au minimum dans les industries de l'amiante. Dans cette optique de discrimination à l'embauche, l'INSERM a d'ailleurs commencé, à la demande de l'Institut National des Recherches en Hygiène et Sécurité (INRS, organisme paritaire dirigé par le MEDEF) des études épidémiologiques et techniques pour mettre au moins un test génétique à grande échelle pour les travailleurs de l'industrie. Les assurances, elles, voient d'un bon œil le fait de connaître les risques liés à un style de vie, un habitat, etc. pour un individu: les primes à l'assurance vie seront « personnalisées » en conséquence. Si cela peut paraître de la pure

anticipation digne d'un mauvais film, il faut bien se rappeler que les bilans de santé sont un élément qui conditionne de nombreux contrats. Par ailleurs, dès le début du mois de novembre 2000, les assureurs d'outre-manche ont le droit de faire pratiquer des tests génétiques pour les personnes dont au moins un membre de la famille est atteint de la maladie d'Huntington, une maladie neuro-dégénérative à transmission héréditaire. Le prétexte est ici de permettre aux personnes de familles atteintes de ne pas payer de prime supplémentaire à l'assurance vie si elles ne sont pas elles-mêmes atteintes.

C'est, bien sûr, une porte ouverte, rien n'empêchera les assureurs de demander des tests dans un but exactement opposé, et ce malgré les données scientifiques, qui indiquent que le contexte est dominant sur le gène dans les cas de gènes modificateurs de risque: dans un contexte, pour une pathologie donnée, un variant sera protecteur alors qu'il sera un facteur de risque pour une maladie autre ou dans un contexte différent. Les

connaissances actuelles, même si elles sont exploitées dans le sens d'une maximisation éhontée des profits, peuvent présenter un intérêt direct pour les individus. Ainsi, pour reprendre l'exemple des gènes modificateurs de risque, ceux-ci sont intéressants dans le traitement du cancer. En effet, les patients cancéreux subissent souvent une ou plusieurs chimiothérapies, avec des molécules extrêmement toxiques pour détruire la ou les tumeurs (à titre d'exemple, une classe d'agents anticancéreux très utilisée est la classe des moutardes à l'azote, développées à partir d'un gaz de combat). Le génotype de ces patients au niveau des gènes modificateurs de risque va conditionner l'efficacité et la toxicité du traitement et donc leur réponse aux traitements. À court terme, le génotypage de personnes atteintes de cancer est donc la meilleure solution pour améliorer l'efficacité du traitement et le confort du patient.

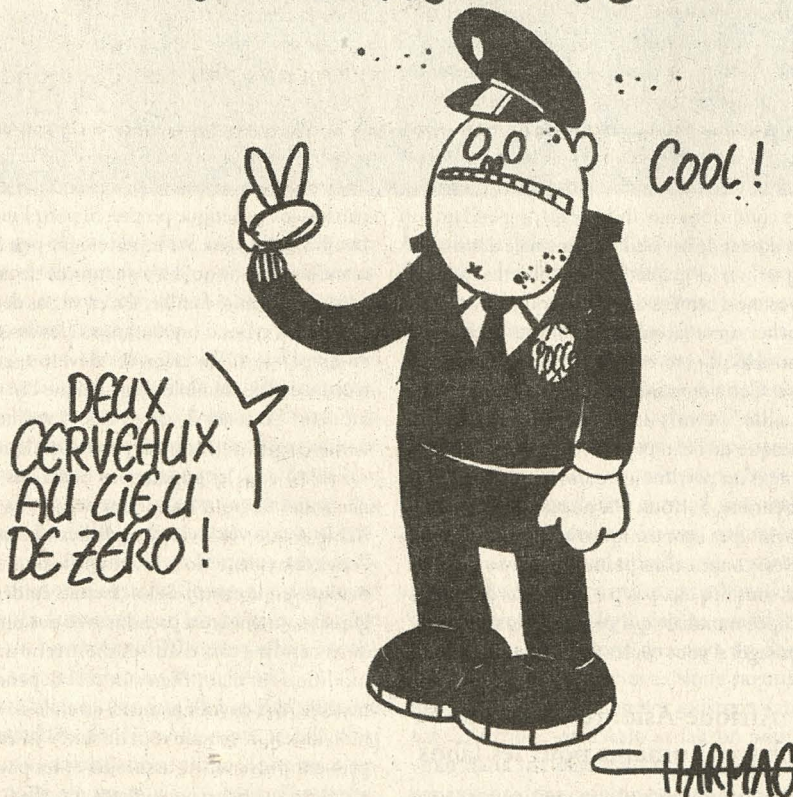
La propriété, c'est le vol

La science n'est pas seulement un facteur de progrès détaché des contingences de la société comme on le croyait au XIX^e siècle. Elle est, comme les autres professions, partie intégrante de la société. Les grandes théories scientifiques sont autant le reflet de leur temps que le fruit d'un cerveau brillant. L'utilisation qui est faite des connaissances scientifiques est donc fortement dépendante du contexte économico-politique, comme l'a montré la théorie stalinienne du lyssenkisme, qui postulait l'hérédité des caractères acquis: après l'homme nouveau, le blé nouveau. Dans cette optique, les recherches peuvent et doivent être jugées à l'aune de leur utilité sociale, tout en gardant à l'esprit que la science n'est qu'un outil qui peut comme tel, contribuer à améliorer ou détériorer la vie sociale (c'est un peu comme la télé quoi). Dans le contexte actuel, l'inféodation de la recherche au capitalisme a montré ce qu'elle pouvait produire. La science n'est pas l'apanage des seuls chercheurs, elle doit être contrôlée par les membres d'une société qui peuvent et doivent exercer leur regard critique sur les recherches effectuées, le but recherché (à plus ou moins long terme) et les moyens pour y parvenir. Et ce afin d'éviter l'émergence d'un scientisme mâtiné de capitalisme sauvage qui tendrait à considérer les êtres humains comme des sujets d'expériences économiques, sociales, politiques ou scientifiques.

La seule alternative crédible à la notion plutôt fumeuse de propriété intellectuelle est dans son refus pur et simple: pour ce qui est du génome humain, rien de plus facile. Il paraît en effet difficile de se revendiquer comme inventeur de quelque chose qui existe, dans sa forme actuelle, depuis au moins 40 millions d'années.

Olivier. — groupe Spartacus
(Clermont-Ferrand)

GRACE AU CLONAGE
ON AURA DES
ORGANES DE RECHANGE



Quelle solidarité avec les « putes » ?

Quelques mots... d'Hélène Hazera

Actuellement productrice à France Culture, après avoir été vingt ans journaliste à *Libération*, Hélène Hazera est passée par la prostitution. L'hypocrisie de la campagne abolitionniste l'a poussé à prendre la parole.

Le Monde libertaire: Selon toi, à quoi est due, la discrimination de la société envers ses prostituées ?

Hélène Hazera: À mon avis, la première cause cette discrimination, c'est la morale judéo-chrétienne. Et il se trouve, que l'immense majorité des associations luttant contre la prostitution en France, sont d'obédience catholique. Leur idéal c'est la « fille repentie », aujourd'hui que les « filles-mères » ne font plus recette. La majorité des nonnes d'un ordre spécial, les sœurs de Marie-Madeleine, est constituée d'anciennes prostituées, qui sont sensées expier ainsi leur vie de débauche passée. Passer des talons aiguilles... au voile et du mac... à la chasteté, quelle misère ! Une psychologue réactionnaire comme Colette Chilland, brandit tel un fétiche, l'argument d'une atteinte aux « fondements de la civilisation » contre un hypothétique mariage homo. De même des intellectuels vont nous expliquer que traiter les personnes qui se prostituent, juste comme d'autres êtres humains, est une atteinte « aux fondements de la civilisation ! » Une « civilisation » réduite au monde judéo-chrétien !

LML: Que dit la bible de la prostitution ?

HH: Il suffit d'ouvrir une bible et de regarder l'index : à prostituée ou prostitution pour se rendre compte que la haine de la prostituée est une obsession judéo-chrétienne. Le Christ tempère : il empêche la lapidation de la femme adultère, en la sermonnant. Il lui dit juste : « va et ne pèche point ! » (de quoi je me mêle ?). Il fréquente Marie-Madeleine. Cette fille repentie obtient d'ailleurs, dans un évangile apocryphe, le statut de treizième apôtre. Il décrète même « les prostituées entreront, avant vous, au royaume des cieux » (ça leur fait une belle jambe !). Mais ses apôtres reprennent les fulminations de la Torah qui deviendront le droit canon chrétien. L'histoire des prostituées en Occident est une longue suite de vexations, de taxes et de déportations. Saint Pierre de Rome, a été bâtie avec les impôts prélevés sur les prostituées romaines. A se demander si la prêtraille, qu'elle se réclame de l'ancien ou du nouveau testament, haïe la prostituée parce qu'elle devine en elle une rivale !

LML: Et dans les cultures avoisinantes ?

HH: Pendant que les prophètes bavent en brailant contre les « prostituées impures », dans les temples de Babylone, d'Alexandrie ou de Tyr, la prostitution sacrée est une institution. En Grèce, quand une union est stérile, la femme va dans un temple se livrer à des inconnus qui paient le Dieu. Si elle a un enfant : il sera l'enfant du Dieu. Dans l'épopée de Gilgamesh, des Sumériens, le héros, avant de partir en bataille, passe la nuit chez une courtisane qui lui offre le pain et l'eau.

LML: Faut-il attendre le XIX^e siècle pour voir poindre d'autres discours ?

HH: Certes, non, mais l'histoire de la prostitution est trop longue,

et si elle a eu ses défenseurs, il faudrait un livre pour en parler ! Par contre, au XIX^e siècle, les utopistes élargissent la vision. Dans son pamphlet Français encore un effort, Sade préconisait un service sexuel obligatoire pour la jeunesse, un équivalent du service militaire. Les jeunes gens et jeunes filles seraient réquisitionnés pour se mettre à disposition des citoyens. Fourier imaginait dans son Harmonie, des saints qui ne seraient plus enfermés dans des cellules, loin du monde pour s'adonner à des superstitions inutiles, mais qui se voueraient à faire jouir les laids, les vieux, ceux dont personne ne veut !

LML: Quelle est la situation, aujourd'hui, en France ?

HH: Ça s'agite beaucoup, chez les intellos-putes ! Une pétition lancée par le *Nouvel-Observateur* a réuni de belles âmes, mêlées à des journalistes connus comme michetons dans le milieu, des chrétiens et des féministes, disons une certaine frange sexo-nationaliste et surtout bourgeoise qui ressuscite sous le nom du féminisme les ligues de vertu d'antan. L'Unesco s'est payé un grand raout compassionnel intitulé « Le peuple de l'abîme ». Quel culot ces chrétiens, de s'emparer du titre d'un livre magnifique du révolutionnaire Jack London, anti-puritan s'il en est ! Des prostituées ont-elles le droit de faire le coup de poing pour venir invectiver cette bande de culs-bénis ! Ils veulent « abolir la prostitution ». Pourquoi pas abolir en même temps la misère, l'injustice et les promotions canapés ! Si cette loi se fait elle ne fera qu'interdire la prostitution : nos bien pensants ont les mêmes rêves que les bourgeois de Neuilly : « nettoyer le bois de Boulogne, faire rafler cette engeance ».

LML: Qui se chargerait de faire appliquer une loi abolissant la prostitution ?

HH: La police, comme elle s'en est toujours chargée ! Très curieusement, nos associations para-chrétiennes restent très timides quand à l'action de la police dans le milieu de la prostitution. Des policiers proxénètes ça vous paraît impossible ? (NdR : Non !) On nous alarme (à raison) sur le sort des prostituées venues de l'Est, déposées en brigade sur le trottoir par des voitures qui reviennent les rechercher après le travail. Comment une telle arrivée massive a pu se produire sans complications ?

LML: Qu'en est-il de la prostitution de luxe ?

HH: Nos bourgeois l'éludent. Tant pis si nombres d'agences de mannequins ne sont que des miroirs aux alouettes, destinées à pousser des jeunes filles vers la prostitution de luxe, sous couvert d'un statut prestigieux. La plupart des signatures de gros contrats sont accompagnées d'une fille-cadeau, et le Quai d'Orsay a son carnet demi-mondain de call-girls (et de call-boys) pour les invités de marque !

LML: Pour revenir à la prostitution de rue, qu'en penses-tu ?

HH: Il ne s'agit pas de cacher que la prostitution de rue est une chose terrible. Une personne qui se prostitue n'a pas la même espérance de vie qu'une bourgeoise ! Mais, les chiffres parlent : avant guerre, il devait y avoir plus de 100 000 prostituées « en carte »

dans Paris, aujourd'hui il y en aurait 40.000 dans toute la France. Et cette population, est de moins en moins française. À mesure que la femme accède à l'instruction, au monde du travail, elle abandonne la vie si dure de prostituée de rue. En Hollande, les patrons de bordels cherchent à engager des ressortissantes de pays de la communauté européenne: les Hollandaises ne veulent plus faire ce métier. À Paris, la moitié de la prostitution de rue est biologiquement masculine, avec notamment des transsexuelles et des transgenres venues de pays du tiers-monde où elle sont mal acceptées, quand elles ne sont pas assassinées comme cela s'est vu en Algérie. Mais, on oublie de dire que beaucoup de prostituées abandonnent cette vie pour une autre et généralement sans le secours des curés!

LML: Y a-t-il un traitement de classe, en matière de prostitution?

HH: Est-ce que nos féministes bourgeoises ont déjà été raflées? Dans la rue, une main se pose sur vous, vous intime l'ordre de monter dans un fourgon, et vous êtes retenue dans un commissariat, humiliée, insultée, menacée... Avec qui vous sentez vous solidaire? Avec le flic ou avec la fille? [...] Si une personne partage votre vie elle risque de tomber pour proxénétisme, et le critère sera d'abord celui des services rendus à la police! On a beaucoup reparlé des occupations des églises de Lyon et de Paris et de la grève des prostituées. On a oublié un acte fondateur de cette révolte du début des années 70: la mise à sac de Saint-Lazare. Saint-Lazare était une sinistre prison-dispensaire, un souvenir gris du dix-neuvième siècle, où les filles raflées, sous couvert d'hygiène étatique, passaient à la visite médicale et y étaient détenues le temps de se refaire une santé, surveillées par des nonnes-matrones particulièrement méchantes. St Lazare a inspiré à Bruant une de ses plus belles chansons: « C'est des maladies qui s'voient pas quand ça s'déclare. N'empêche qu'aujourd'hui j'suis dans l'tas/A St Lazare ». Une nuit, les filles ramassées entrèrent en révolte et cassèrent TOUT. Ce fut la fin de ce petit bagne pour femmes dont personne ne s'était soucié!

LML: Pouvons nous, et si oui, comment montrer notre solidarité aux prostituées?

HH: Évidemment, il faut montrer un maximum de solidarité avec les personnes prostituées. Mais qui écoute les prostituées des maisons de Barbès-Rochechouart qui, pendant le front populaire, rédigeaient un cahier de doléance déchirant à l'Assemblée nationale? Qui se soucia des femmes de maisons, certaines enfermées contre leur grès. Le livre Les chambre closes, est un des seuls témoignage qui reste de cet enfer. Où la femme ne voyait même pas la couleur de l'argent de ses passes: elle était payée en jetons que le client achetait et qu'elle revendait au taulier qui s'arrangeait pour la tenir endettée en permanence. La loi interdisait à la « femme de maison » de sortir, sinon un jour par semaine. Elle vivait dans des conditions sanitaires abominables. Et celle qui essayait de s'évader de sa geôle est ramenée au bordel par la force publique (qui y avait ses entrées privilégiées)! Alphonse Boudard, a tenté de discréditer Marthe Richard en glosant sur son passé de prostituée. Voilà au contraire ce qui permet justement de comprendre pourquoi elle s'est ainsi battue pour faire fermer les « maisons »! Il faut être vigilant, une loi qui donnerait un statut à la prostitution pourrait être utilisée pour rouvrir les maisons closes!

LML: Qu'en est-il dans les autres pays européens?

HH: La France est entourée de pays où fleurissent les bordels. En Espagne, c'est une institution franquiste qui perdure. En Belgique, la gendarmerie ferme les yeux sur des maisons où l'on « casse » les

filles. Au Luxembourg ils coexistent avec les établissements Off shore. En Allemagne, les Eros centers importent du tiers-monde et des pays de l'Est des jeunes filles qui se retrouvent séquestrées, privées de leur passeport, isolées dans un pays dont elles ne parlent pas la langue. La menace d'une ré-ouverture des bordels est réelle: En France, un idéologue néo-réac comme Philippe Murray la préconise! À côté d'une fraction rétrograde-puritaine de la bourgeoisie, une fraction libérale plus avancée pense qu'un sou et un sou, et qu'une jouissance dans un bordel contrôlé par la mafia russe en vaut une autre!

LML: Et dans les pays communistes et ex-communistes?

HH: Les bolcheviques ont « aboli » la prostitution, elle fleurit aujourd'hui en Russie, au main de sociétés criminelles. Les maoïstes ont ramassé toutes les proxénètes de Pékin à leur arrivée dans la ville en 1948 et les ont fusillées. Depuis on a appris que Mao se faisait livrer des petites filles, et qu'aujourd'hui les prostituées chinoises, à en croire un étudiant pakistanais « sont les moins chères du monde! » Les Castristes ont fermé les bordels de Cuba, et aujourd'hui Cuba est une capitale de la prostitution enfantine. Vider les rues et les Bois à Paris, c'est remplir les appartements « clandestins », c'est engraisser les Madame Claude, héroïne de la France Pompidolienne!

LML: Peut-on organiser la lutte?

HH: Le monde de la prostitution est un milieu extrêmement difficile à organiser. Rien de mieux que la discrimination pour créer des ghettos, où l'étranger, « le cave », est perçu comme un ennemi à priori, et où celui qui vous exploite passe pour un ami puisqu'il est « du milieu ». Les personnes prostituées, souvent étrangères, souvent sans papier, sont en but à toutes les pressions policières. Pas mieux qu'un mac pour faire l'indic! Une prostituée sympathique, animatrice d'un réseau de prostituées récalcitrante peut se retrouver maîtresse d'un juge à qui elle balance des infos, devenant celle qui choisit qui ira en prison ou non! Et une fois devenue permanente dans des associations, certaines « anciennes » ne gèrent plus que leur salaire et le pouvoir qu'on leur a donné sur les autres. Telle est salariée pour aider ses anciennes compagnes de misère, et leur fait payer les vingt ans d'humiliation de sa vie passée. La prostitution pour certains c'est une bonne occasion de débloquer des crédits à la DASS et de faire engager les copains!

LML: Faut-il abolir la prostitution?

HH: Ce n'est pas la prostitution qu'il faut abolir, c'est l'argent et la société de classe! Vous avez déjà vu beaucoup d'enfants de riches se prostituant dans les quartiers pauvres? En attendant, luttons pour que les personnes prostituées puissent travailler dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité (combien de prostituées assassinées chaque année dont on clôt le dossier). Et que la « réinsertion » ne soit pas prétexte à des discours moralisateurs et des arnaques aux subventions. Dénouons l'immense discrimination qui les frappe. Et surtout que l'existence du proxénétisme ne serve pas de prétexte à priver les filles de parole!

LML: Comment définir, aujourd'hui, la prostitution?

HH: La prostitution est surnommée « le plus vieux métier du monde ». Elle est une métaphore du rapport entre les sexes, entre les classes. Avec la mondialisation et le tourisme sexuel, elle témoigne des rapports qu'entretiennent les pays riches avec les pays pauvres. L'homme et son désir sont pris dans le filet des préjugés et des aliénations. Seule la lutte libère, pas la morale bourgeoise!

Propos recueillis par Patrick Schindler, Claassaaash

L'Islam face à la laïcité

LA LAÏCITÉ SE PORTE MAL DANS LA République de la fin du XX^e siècle. Catholiques, protestants et juifs semblent ignorer la loi de séparation de l'église et de l'État, pourtant en vigueur depuis 1905, mais surtout l'arrivée d'un islam européen repose la relation entre les religions et le reste de la société. L'islam est installé durablement en Europe, particulièrement en France, où il constitue la seconde religion par le nombre de pratiquants et la première, de loin, chez les immigrés et leurs familles. La prise de conscience de l'ampleur de ce phénomène est néanmoins récente, y compris chez les musulmans. Son intégration dans la France républicaine, et surtout laïque, pose des problèmes sérieux. En effet, pas plus que les autres religions, l'islam ne peut concevoir une véritable laïcité. Pour les musulmans, la loi première est la loi de Dieu. Le texte coranique est à la foi spirituel, politique, juridique. Il prétend gouverner l'ensemble des aspects de la vie des individus; les lois des hommes devant être composées en vertu des principes religieux. Cette vision des choses est bien sur inacceptable par les laïques. De plus la question posée par cette présence durable est aussi politique et sociale.

Le contexte historique français: guerre d'Algérie, forte présence d'une droite et extrême droite raciste, rend facile pour les religieux la dénonciation des idées laïques comme étant intolérantes. Deux choses l'une: ou l'islam est une religion comme les autres, ce que pense la majorité des musulmans qui veulent concilier islam et modernité; et alors notre droit laïque et ses principes sont satisfaisants. Ou l'islam n'est pas une religion comme les autres, et le reconnaître serait donner raison à une conception intégriste ou fondamentaliste, qui arrêterait la recherche des adaptations nécessaires – des compromis, comme il y en eut avec l'Église catholique – et menacerait dangereusement la laïcité.

La ligne de conduite pour la laïcité est facile à placer, mais il faudrait du courage politique aux gouvernements pour le faire: la foi doit rester dans le domaine individuel et les religions n'ont en aucune façon à intervenir dans le domaine public.

Il faut faire éclater l'image d'un islam globalement conquérant, volontiers pratiquée par

les médias, qui tendraient à nous faire croire que la pratique religieuse des hommes et des femmes immigrés d'origine musulmane est forte et homogène. Les différences sont sensibles selon les pays de naissance et souvent la pratique de la religion n'est guère plus élevée chez les musulmans que chez les populations d'origine chrétienne. On observe par exemple seulement 29% de pratique religieuse régulière chez les immigrés venus d'Algérie. Mais ce pourcentage monte à 36% chez ceux de Turquie et 40% chez ceux du Maroc.

Parmi les arabes originaires du Maghreb, la pratique religieuse des hommes est voisine de celle des femmes, mais parmi les Berbères, elle est différenciée, plus élevée chez les femmes. Ainsi, seuls 14% des berbères d'Algérie ou du Maroc pratiquent. L'islam compte bien peu pour eux contrairement à ce que les bonnes âmes qui voudraient procéder à l'islamisation de la France peuvent dire. D'une façon générale, les immigrés d'Algérie sont les moins pratiquants. Leurs enfants nés en France (âgés de 20 à 30 ans) montrent une indifférence religieuse égale à celle des jeunes Français de leur âge: non croyants et non pratiquants dans leur immense majorité, leur fréquentation des lieux de culte est rarissime.

Cela dit, l'islam s'affirme de plus en plus en France. On compte actuellement plus de 1800 mosquées et salles de prières et de très nombreuses associations islamiques sont déclarées loi de 1901. Il existe de plus en plus souvent des mosquées dans des villes de 2000 ou 3000 habitants. Le prosélytisme musulman est en pleine forme.

Que devient la laïcité?

C'est après des années de combats et des siècles de domination religieuse qu'en 1905 intervient la loi de séparation de l'Église et de l'État. La Révolution française avait déjà ouvert la brèche en reconnaissant la liberté du culte et en supprimant l'oppression que faisaient peser les Catholiques sur les autres religions. Le XX^e siècle s'annonçait comme le siècle de la laïcité et du recul du pouvoir des religions.

Ces prétentions humanistes ne sont plus aujourd'hui que lettres mortes. De l'enterrement du président de la république,

François Mitterrand, en présence de son successeur, à Notre Dame, en passant par la visite du Pape ou les courbettes que font tous les dirigeants politiques aux responsables religieux, il n'est pas difficile de se rendre compte que l'idée de laïcité a pour le moins été corrompue. On cherche à nous faire croire que la modernité consiste à considérer la laïcité comme l'acceptation de toutes les religions, de la même façon. Cet œcuménisme peut satisfaire les culs bénis mais pas les laïcs. Cette nouvelle vision des choses est particulièrement sensible dans les programmes scolaires où la Bible sert de recueil de textes pour les cours de Français et où les cours d'histoire semblent souvent transformés en cours de catéchisme, catholique, juif ou musulman, selon les semaines. Cette dérive n'est pas tombée du ciel, et le recul n'est pas dû qu'à la pression des religieux: la République a bel et bien démissionné. Sous couvert de pluralisme et de tolérance, les religieux reviennent en force dans la vie de la cité.

Une longue tradition de démission de la République laïque

Jusqu'à la révolution islamique en Iran, les autorités françaises n'avaient qu'une vision assez indifférente de l'Islam, considérée comme une religion conservatrice, hostile aux idéologies révolutionnaires et au communisme, et finalement interprétée comme facteur de stabilité sociale. Lors des grandes grèves dans les foyers de travailleurs immigrés, entre 1975 et 1978, l'administration avait encouragé discrètement l'ouverture de salles de prière, desservies par des prédicateurs étrangers, qu'elle voyait comme un antidote au gauchisme et aux revendications sociales. Mais le retour de Khomeini à Téhéran, promettant d'exporter la révolution islamique et faisant de la France un « petit Satan » à la suite du « grand Satan » américain, transforme du tout au tout l'image de l'Islam.

Le danger iranien est largement surestimé et masque même les influences intégristes en provenance d'Arabie saoudite. La Ligue Islamique Mondiale, avec l'argent saoudien, finance mosquées et associations locales avec l'espoir que la dépendance financière se transforme en dépendance idéologique.

Cette concurrence entre les différents courants islamiques pousse à la radicalisation une partie de la jeunesse, par ailleurs laissée pour compte de la société française. La percée de l'idéologie islamique parmi les jeunes générations, à partir de 1990, bénéficie des espérances déçues par les mouvements du début des années 1980 : SOS-racisme ou mouvement « beur ». Ceux-ci, sous couvert de lutte pour l'intégration de tous, font le jeu électoral du Parti Socialiste et ne favorisent, au mieux, que l'ascension d'une « beurgeoisie », réservée aux élites éduquées. L'État français, une nouvelle foi, adopte une politique de capitulation des idéaux de la laïcité, avec comme seul objectif que les bourgeois puissent continuer à dormir sur leurs deux oreilles.

D'une manière générale, l'État affirme aux États islamiques dont sont originaires les immigrés, à charge pour eux de faire régner l'ordre. Par exemple, la Grande Mosquée de Paris est confiée à partir de 1982 au pouvoir algérien qui veille à éviter que parmi ses ressortissants ne se développent des courants islamistes inspirés des mouvements qui

voient le jour la même année autour d'Alger. De politique laïque, il n'est pas question pour les divers gouvernements qui se succèdent. Les compromissions successives débouchent logiquement sur ce qui devait arriver, une flambée d'islamisme dont « l'affaire du voile islamique » dans les écoles est le meilleur exemple.

La première « affaire du voile » se déroula à l'automne 1989 et fut suivie de nombreuses autres jusqu'au milieu de la décennie 1990. L'association intégriste des Frères musulmans, soutenue par l'Arabie Saoudite, y a joué un rôle fondamental. Pour ceux-ci, la France est entrée dans le « dar el islam », les pays d'islam, et donc la « loi de dieu » doit s'y appliquer avant les lois des États. La manipulation de jeunes filles victimes du voile, et de leurs familles, rentrait dans la stratégie des fondamentalistes musulmans de devenir les interlocuteurs privilégiés de l'État. Et celui-ci a cédé, le Conseil d'État affirmant même que le port du voile ne contredit pas la laïcité.

Après quelques rododromades et autres positions de principes, le voile est toléré

dans nombre d'établissements scolaires. La contrepartie consiste en ce que ces jeunes filles assistent à tous les cours, biologie et éducation physique compris. L'État, soi-disant laïc, a finalement abandonné l'idée de combattre ce symbole de la domination des femmes.

Un Islam de France?

La progression des islamistes, dans un climat de forte pression cléricale, a conduit l'État à repenser ses relations avec les musulmans de France.

Les relations entre la République et l'Islam ont toujours été compliquées. Durant les années 60 et 70 les pouvoirs publics français se sont surtout sentis responsables des Harkis ou « musulmans français ». Ils ont en général laissé les pays islamiques s'occuper de la pratique religieuse de leurs ressortissants.

Aujourd'hui encore, 95 % des imams sont étrangers. Mais cette situation de fuite est inconfortable pour le pouvoir. Aussi, depuis les années 30, il y a eu quelques efforts pour desserrer l'Islam des tutelles étrangères, qui s'est heurté à la volonté des pays d'origine de conserver un contact étroit avec les musulmans en France, de superviser les grands organismes islamiques comme les activités des musulmans. Dans un souci d'apaisement mais aussi de contrôle, Pierre Joxe a créé en 1990 le CORIF (Conseil de réflexion sur l'Islam en France). Cet organisme a permis aux religieux d'exiger de la république l'acceptation de toute une série de prérogatives qui rognent de plus en plus l'idéal laïque. Mais l'objectif des gouvernements qui se succèdent n'est plus de garantir la laïcité, il s'agit seulement de contrôler les musulmans en entretenant les meilleures relations possibles avec les chefs religieux.

Il y a peu, l'université de Strasbourg s'est dotée d'une section de théologie musulmane, dans le but avoué de former des imams français. C'est dévoyer la mission de l'université que de la faire participer à la diffusion de la calotte, fut-elle musulmane. Le but de la manœuvre était de créer un Institut musulman, sur fonds publics, pour former des imams. Cela n'a pas abouti pour le moment mais il y a fort à croire que cela va continuer.

D'une manière générale, la question de la place de l'Islam dans la société française, pose le problème de la modernité de l'idée de laïcité. Les musulmans n'ont pas à être brimés mais, pas plus que les autres religions, l'Islam n'a son mot à dire dans les affaires de la cité.

Frank Gombaud

Agenda 2001

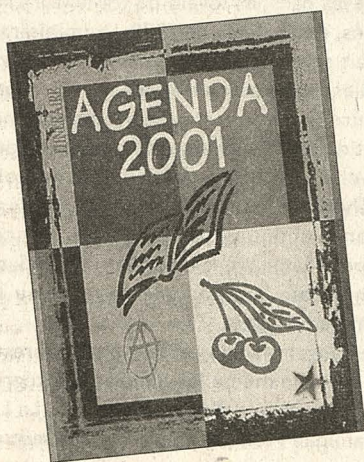
La revue « Itinéraire » vient d'éditer un agenda pour l'année 2001. Au sommaire : un texte d'introduction sur l'anarchisme de Nicolas Walter, des portraits (Elisée Reclus, Proudhon, Kropotkine, Osugi Sakae, Bakounine, Malatesta, Louise Michel, Rudolf Rocker, Durruti, Marie-Louise Berneri, Emma Goldman), un texte sur Haymarket et un petit catalogue des ressources anarchistes sur la Toile.

Chaque semaine est ornée d'un article sur un militant libertaire, un événement ou une organisation... Partez à la (re)découverte de Clovis Abel Pignat, de Georges Cochon, de Marius Alexandre Jacob, de Camille Pissarro ou des stérilisés de Bordeaux. Attentat contre Mussolini, vote des lois scélérates, naissance de Radio-Libertaire,

création de la CGT mexicaine, révolte en Corée, occupation des entreprises à Cuba... Tous ces événements s'égrainent au fil des dates !

Le tout est illustré de photos, certaines inédites. Plus d'une trentaine d'auteurs ont participé à cet agenda qui renoue avec une tradition du mouvement libertaire et ouvrier. Il restera après 2001 une source de renseignements importante (dates, biographies, événements).

Cet agenda est vendu 90 F. On peut le trouver ou le commander à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris.



Bouddhisme: de la soumission à l'oppression

DANS CETTE SOCIÉTÉ, LES INDIVIDUS SE sentent de plus en plus seuls et sans repères. Les désillusions politiques contribuent aussi à ce que les personnes ne croient plus à un changement de société pouvant régler les problèmes. On ne croit plus en la politique, mais on s'en accommode en devenant zen. Selon Frédéric Lenoir (sociologue auteur de deux livres sur le bouddhisme), beaucoup de personnes proches du bouddhisme affirment: « au fond on ne croit plus à la politique, la politique ne va pas changer le monde, ce qui va changer le monde, c'est de se changer soi-même ». En devenant bouddhiste bien sûr.

Un taoïste parisien explique: « En Extrême-Orient nous pratiquons la tolérance, tandis qu'en occident les intégrismes se multiplient. L'intolérance est d'origine occidentale. Ce sont vos religions qui créent les conflits ».

Le bouddhisme prétend défendre des valeurs: la tolérance, la non-violence, la compassion... et rencontre en occident une grande sympathie.

À cela plusieurs raisons: il vient de pays lointains qui ont toujours fascinés les occidentaux. C'est qu'une religion nouvelle, minoritaire et à la mode apparaît toujours plus attractive.

Cela explique le fait que le bouddhisme soit en pleine expansion en France ou aux États-Unis. Ce que les médias cachent par contre c'est qu'elle est en phase de régression dans ses pays

d'origine (Thaïlande par exemple).

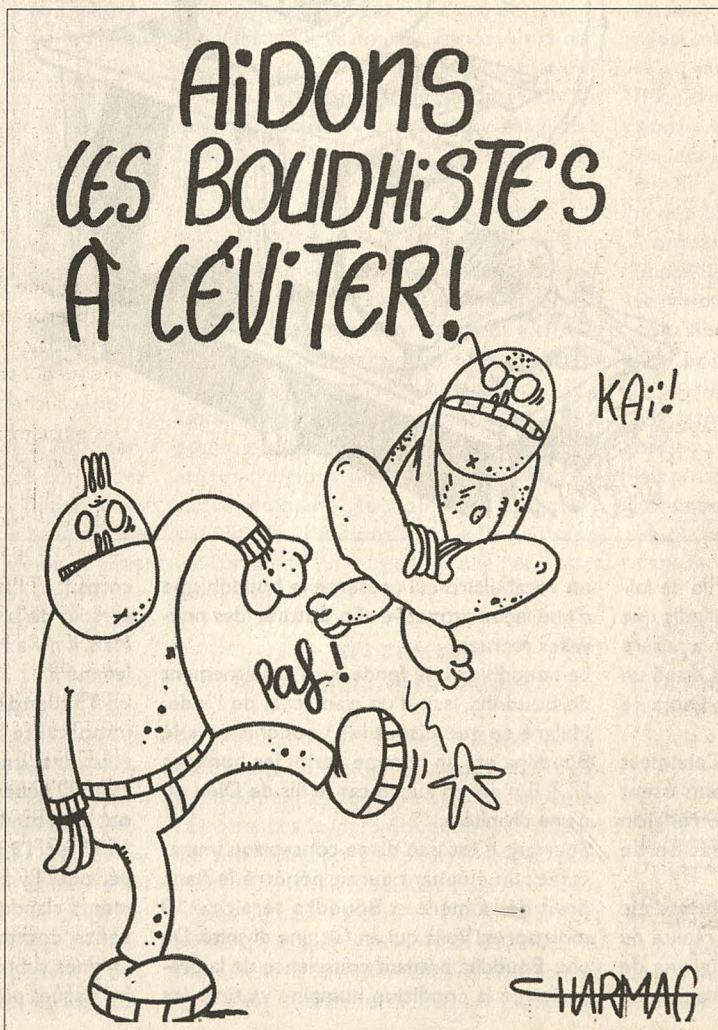
Le Dalaï-Lama est le sujet de dizaine de livres, des films de propagande frisant le ridicule sont tournés (little bouddha, 7 ans au Tibet). Sans parler des revues y compris d'histoire qui font des dossiers spéciaux plus que complaisant (voir *historia* thématique Septembre 2000) ou même « Manière de voir » numéro 48, édité par le *Monde diplomatique*, sur « l'offensive des religions » où il n'y a aucune critique sur le bouddhisme,

alors que ce n'est pas le cas pour les autres religions.

En France, d'après les enquêtes, 5 millions de personnes se déclarent proche du bouddhisme, mais ils ne sont finalement que 600 000 pratiquants. Ce qui fait du bouddhisme la quatrième religion.

Preuve de sa nouvelle force, *France 2* a donné aux bouddhistes un droit d'antenne dans le cadre des émissions religieuses du dimanche matin (à 8 h 30).

Le portrait type du bouddhiste français se présente ainsi: « il a entre 35 et 50 ans – on ne vient pas au bouddhisme à 20 ans – et un niveau d'étude très élevé – bac plus 4. » Il y a beaucoup d'artistes, d'enseignants, de professions médicales et sociales. Autant dire qu'il s'agit d'une religion de mondains, d'artistes « en mal d'être », et de suiveur de mode. Dans les soirées « in », cela fait bien de se dire un peu bouddhiste, un peu yoga pour la forme et zen pour le moral. Mais il y a aussi le fait que ses personnes ont tout sacrifié – vie sociale et sentimentale – afin de « réussir dans la vie », bref avoir une situation sociale. Arrivé à 25/30 ans, ils ont enfin fini les études et commencent à travailler. Ils ont « réussi » et puis après? Ils se retrouvent seuls, sans projet ni idéal, n'ayant plus rien à prouver. Ils ne croient pas en la politique et ne s'y intéressent pas, mais ils recherchent des valeurs humaines communes à leurs statuts pour avoir un semblant d'idéal. Les médias leur en proposent un fait sur mesure: le bouddhisme. Beaucoup y vont par



curiosité ou se disent proche sans s'impliquer. Car malgré ce que disent les bouddhistes à savoir que leur religion, voire leurs « philosophie » n'implique pas de contraintes, qu'il s'agit d'un art de vivre, d'un développement de la personne; il y a bien en pratique des lois arbitraires et dures à suivre comme dans toute religion.

Il y a un clergé autoritaire et hiérarchisé, le lama étant le maître. Le terme lama signifie d'ailleurs « celui qui se tient plus haut, celui qui domine ». L'adepte doit recevoir l'enseignement d'un gourou qui se charge de lui ôter tout esprit critique.

Le Dalaï-Lama l'explique: « puisque le gourou est un bouddha, on doit renoncer à la conception qu'il puisse avoir des défauts ». Le pape ne dit pas pire en parlant de l'infaillibilité papale.

Le lama peut accomplir des miracles ainsi « le lama touche la tête du disciple de ses mains, une légère sensation de secousse électrique court du sommet du crâne jusqu'en bas de la colonne vertébrale ». Voilà une belle façon de soumettre le peuple tibétain apeuré et ignorant à un pouvoir arbitraire.

Si nous soutenons pas l'envahisseur chinois, nous ne sommes pas non plus émerveillés par le Tibet d'avant. Car s'était un pays qui vivait dans la terreur des lamas et du Dalaï-Lama. Celui-ci était un véritable roi, il régissait tout dans le pays et avait le droit de vie et de mort sur ses sujets.

Les moines constituaient la caste privilégiée du système et se faisaient entretenir par les paysans. Les moines représentaient 20% de la population et recevaient un tiers des récoltes en ne travaillant jamais. Ils ne faisaient que méditer et s'instruire, tandis que le peuple essayait de survivre dans la misère économique, sociale et culturelle. Quand un individu se rebellait, le Dalaï-Lama le condamnait à mort.

Voilà la réalité du bouddhisme. Cela n'est pas une philosophie comme certains osent le prétendre, mais une véritable religion autoritaire; un outil de domination de l'Homme sur l'Homme.

Comme toute religion le bouddhisme nie l'être humain. Nier le plaisir et la réalité du corps permet à toutes ces religions de contrôler les individus, y compris dans leurs

envies sexuelles. Ainsi dans le livre « la précieuse guirlande des avis au roi », il est écrit: « il y a du plaisir à se gratter une plaie, mais il est plus agréable encore de ne pas avoir de plaie. Il y a des plaisirs dans les désirs du monde, mais il est plus agréable encore de n'avoir pas de désir ».

Ou encore « la cité abjecte du corps, avec ses trous excréteurs les éléments est appelée par les stupides un objet de plaisir ».

De Bouddha au Bouddhisme

Certains prétendent que le bouddhisme n'a pas de Dieu, qu'il s'agit d'une religion athée. Or Bouddha et même les lamas sont des divinités. Rappelons que l'athéisme rejette catégoriquement toute idée de Dieu ou de divinité. Ne nous laissons pas tromper par

« Quatre Nobles Vérités », car Bouddha ne se trompe pas, ce qui n'est pas le cas d'un simple humain...:

Un: tout est souffrance

Deux: la souffrance est créée par le désir

Trois: on peut y mettre une fin, c'est le nirvana.

Quatre: la voie qui y mène s'appelle l'Octuple chemin. Il s'agit de fuir le plaisir et l'oisiveté. Bref, c'est l'acceptation du monde tel qu'il est par la soumission au destin et à la parole divine de Bouddha qui est « la parole juste, l'action juste... »

Le bouddhisme se fonde sur la réincarnation, à la mort, seul le Karma reste. Il s'agit d'un potentiel chargé positivement ou négativement suivant le vécu que l'on a eu. On se réincarne jusqu'à l'atteinte du nirvana, c'est-à-dire quand on a eu une vie exem-

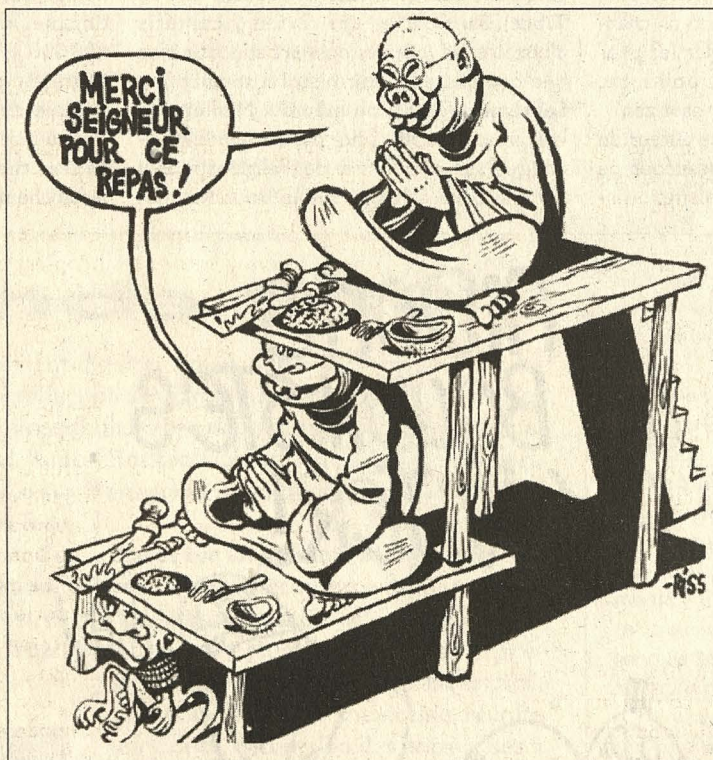
plaire on ne se réincarne plus et on entre dans le nirvana (sorte de paradis). Bref, il n'a pas de hasard si vous naissez avec le sida, c'est que votre Karma est chargé négativement parce que vous avez mal agi dans votre vie antérieure. Pareil si vous êtes pauvre ou si dès l'âge de 10 ans vous vous prostituez.

Le sexisme et les crimes sexuels

Les femmes sont perverses, car elles entraînent au plaisir source de malheur « de même qu'un vase décoré rempli d'ordures peut plaire aux idiots. De même, l'ignorant, l'insensé et le mondain désirent les femmes [...] le corps est un récipient rempli d'excréments, d'urine et de viscères, celui dont la vision est obscurcie ne voit pas une femme ainsi et désir son

corps [...] l'attraction pour une femme vient surtout de la pensée que son corps est pur. Mais, il n'y a rien de pur dans le corps d'une femme ».

En Thaïlande où la prostitution est très importante et touche des personnes de tout âge, une enquête a démontré que 700000 bébés handicapés ou atteints du sida ont été abandonnés dans les hôpitaux (entre 1995 et 1997) et que durant la même période, il y avait eût près de 80000 avortements clandestins (avec ce que cela représente comme risque pour la santé des femmes subissant cette I.V.G, sans compter les risques pénaux).



un vocabulaire qui présente le bouddhisme d'une façon attractive afin d'attirer des nouvelles recrues.

Le bouddhisme se fonde sur l'enseignement de Bouddha, issu d'un clan royal de l'Inde. Malgré ce que disent les bouddhistes « le Bouddha est un homme parmi les hommes [...] Il n'est en aucun cas le fils de Dieu ou d'une divinité ».

Pourtant il est issu d'une conception immaculée: un éléphant aurait pénétré le flanc droit de sa mère et Bouddha serait né 10 mois après! Voilà qui en fait une divinité. De plus Bouddha prenant conscience de la précarité de la condition humaine va tirer les

Là-bas les moines bouddhistes s'opposent fermement à l'I.V.G, car cela est un acte négatif dans la théorie du karma. Si en Thaïlande le bouddhisme condamne l'I.V.G et la contraception, on attend toujours la condamnation de la part des moines de ceux qui vivent du fléau de la prostitution, maquereaux et mafia et de ceux qui les font vivre: les clients.

Enfin comme chez les cathos, il n'y a pas d'ordination de femmes au rang de bonzesse. Au Japon l'homosexualité est de mise dans certains monastères. Nous voilà bien loin du vœu de chasteté que doivent respecter les moines.

L'hypocrisie n'est pas le seul apanage du christianisme. La pédophilie est aussi de mise dans des monastères japonais et ailleurs. Pour les maîtres zen japonais, il s'agit d'une démarche esthétique.

La corruption, l'envie de richesse et de pouvoir

Pour avoir un bon karma, il y a un moyen très facile, quand on est fortuné. Faites des dons, des offrandes aux moines et vous vous approcherez du nirvana... Ainsi en Thaïlande le pouvoir dictatorial s'appuie sur le clergé bouddhiste.

Les hauts dirigeants bouddhistes constituent une gérontocratie achetée par le pouvoir, par des dons très généreux. Bref ils sont « peu disposés ou incapables de quitter le confort des résidences mises à leur disposition par les riches et les puissants, ils transmettent des ordres, en général dictés par le gouvernement. »

L'intolérance et la violence

Au Sri Lanka, pays Bouddhiste à 70 %, certains moines partent en guerre contre les religions minoritaires du pays (hindouistes et chrétiens). Ainsi le moine bouddhiste Soma Théra a déclaré que « Vishnou et Shiva n'étaient que des vénération superstitieuses ridicules » (*Actualité des religions*, mars 1999).

Précisons qu'au Sri-Lanka, il y a un courant séparatiste armé les tigres Tamouls (hindouistes). Depuis de nombreuses années, le pays vit dans la guerre civile car actuellement seul le Bouddhisme est reconnu comme religion d'État. Et il entend bien profiter de cette place pour écraser les minorités religieuses. Ainsi, à chaque tentative de médiation entre l'État et les Tamouls, les représentants Bouddhistes manifestent violemment contre ce qu'ils appellent « des compromis avec des terroristes ». Pour eux

il n'y a qu'une seule solution, l'État doit « écraser les terroristes Tamouls » (actualité des religions mai 2000). Voilà qui doit faire réfléchir ceux qui prétendent que le Bouddhisme est la religion de la tolérance et de la non-violence.

En octobre 2000, la situation empire, en effet l'État Sri-Lankais prévoyait d'entreprendre une réforme de la constitution. Actuellement la république assure « des droits aux religions présentes sur son sol ». Dans le nouveau projet, elle leur assurerait aussi « une protection convenable ». Selon les prélats bouddhistes, cela revient à supprimer le statut de religion d'État au Bouddhisme. D'autant plus que la nouvelle constitution précise « il est garanti à chaque personne, la liberté de pensée, de conscience et de religion, y compris la liberté d'opinion et d'avoir ou d'adopter la religion de son choix [...], la liberté d'expression religieuse, seule ou en association, en public ou en privé que ce soit par le moyen de cultes, d'observances, de pratiques ou d'enseignements ». Certains prélats y voient un encouragement aux conversions au christianisme. C'en était trop « le gouvernement veut la destruction du Bouddhisme » se sont-ils écriés. Alors qu'il s'agissait pour les rédacteurs du projet d'affirmer les droits fondamentaux des individus quant à leur choix d'obéissance religieuse. Des milliers de moines ont alors défilé dans les rues, certains menaçant de ne plus s'alimenter jusqu'à ce que mort s'en suive.

Résultat: l'État a reculé, le texte va être remanié et il sera présenté aux députés seulement après son examen par les chefs religieux Bouddhistes, « qui pourront à chaque ligne, à chaque paragraphe, corriger les erreurs » a déclaré le Premier ministre.

Comme quoi, le Bouddhisme dès qu'il a un pouvoir accru devient comme toutes les autres religions une institution d'intolérance, de haine, de violence à caractère autoritaire et nationaliste. Le Bouddhisme est comme toute religion un allié des classes dominantes et de l'État.

Le Bouddhisme et le militarisme enjoué

Au Japon, entre 1894 et 1945 le Bouddhisme fut un soutien inconditionnel de la politique expansionniste et nationaliste de l'Empire. Les leaders Bouddhistes n'étaient pas seulement des complices muets du pouvoir impérial, ils s'étaient mués en idéologues du nationalisme en encourageant et légitimant la guerre au nom du Bouddhisme. Ainsi en 1943 le moine Zen Hakuux écrivait qu'« il est nécessaire de déjouer complète-

ment la propagande et la stratégie des juifs. Nous devons montrer la fausseté de leurs idées perverses de liberté et d'égalité ». N'oublions pas que le Japon est l'allié (à l'époque) de l'Allemagne nazie. D'ailleurs certains écrits de moines Bouddhistes ont influencé l'esprit militaire nazi c'est le cas des écrits de Suzuki « le zen est une religion de la volonté, et la volonté est ce qu'il faut aux guerriers. Le zen est une religion qui s'affirme et il s'avère être une force destructrice. Les Chinois sont des païens insoumis que le Japon doit punir au nom de la religion ».

Jusqu'au bout ces moines défendirent ces idées même pendant la défaite. Jamais ils ne se sont élevés contre les massacres de civils par l'armée japonaise, bien au contraire. Shimakage « le bouddhisme ne fait pas seulement qu'approuver les guerres qui s'accordent à ses valeurs, il les appuie vigoureusement au point d'être un militariste enthousiaste ».

Précisons que si l'Allemagne s'est penchée sur son passé la société japonaise, elle, ne l'a pas fait, bien au contraire. L'esprit nationaliste et militariste est bien présent au Japon et sur ce sujet les moines Bouddhistes adoptent un silence qui en dit long.

N'en déplaise au *Monde Diplomatique* (Manière de voir n°48) « l'offensive des religions » où des personnes expliquent que le Bouddhisme est « la seule religion qui n'ait jamais exigé qu'on fasse la guerre en son nom ». L'Histoire prouve le contraire.

Combattons les idées qui présentent le bouddhisme comme une philosophie de vie sentimentale. Le bouddhisme est un ennemi de la liberté de pensée et de choix individuel. Le moine Soen disait que « la guerre et la tuerie sont nécessaires comme moyen d'harmoniser les choses qui sont incompatibles ».

Pas pour nous qui pensons que l'égalité économique et sociale, la liberté, apporteront un projet réel où les individus pourront s'épanouir.

Régis - groupe Kronstadt

- (1) Marianne 10 janvier 2000
- (2) Dalai-Lama. *Cent éléphants sur un brin d'herbe*.
- (3) *Actualité des religions* n° 2 Fév. 1999
- (4) *Bouddhisme actualité* n° 7 Jan 2000
- (5) « la précieuse guirlande des avis aux rois » attribué à Nagarjuna référence du Dalai-Lama qui inclut ce livre dans le sien « comme la lumière avec la flamme. »
- (6) *Historia thématique* sept/oct. 2000
- (7) *Actualité des religions*, mai 1999
- (8) « Sexualité bouddhique », Mail, 1996
- (9) Santikaro Bhikku. *Courrier international* 1999
- (10) « Zen at war » *Actualité des religions* nov 1999
- (11) « l'envoûtement des croyances » Placide Gaboury.

Alternative Libertaire Belgique

En route vers de nouvelles aventures !

DEPUIS 25 ANS QU'IL EXISTE, LE journal *Alternative Libertaire* Belgique a publié 233 livraisons mensuelles, des suppléments (comme par exemple Chômeur, pas chien!), des dizaines d'affiches et de brochures, quelques livres, des centaines de milliers d'autocollants...

Depuis 25 ans, il est passé par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel éditorial : assemblage de tracts dans sa période activiste, feuilles de liaison dans sa période autonome, bla-bla pseudo-théorique nettement chiant dans son tournant anarchiste pur sucre, fourre-tout n'importe quoi dans sa période débats pour débattre, de tout et avec n'importe qui...

Tout cela pour arriver à un équilibre fragile entre une ouverture aux initiatives anticapitalistes de tous bords; la nécessaire exploration de nouvelles perspectives dans sa partie débats; et l'affirmation de son appartenance à un mouvement libertaire riche de sa diversité qui va de la FA à Écologie Sociale, de la CNT aux réseaux autonomes (ACL, Longo Maï, Maloka, ACC, Cette Semaine, Centre Libertaire...), d'*Alternative Libertaire* France au Réseau No Pasaran en passant par l'OCL...

Paradoxe, aujourd'hui, *Alternative Libertaire* est à la fois au sommet par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés... et en bout de piste...

Au sommet, parce que tant du point de vue du contenu, de la fabrication, que de sa diffusion, nous ne pourrions pas aller vraiment beaucoup plus loin avec la formule actuelle... Vous n'avez jamais été aussi nombreux-ses à lire AL! Merci.

En bout de piste, parce que plus d'une fois, ces dernières années, nous avons eu l'impression de redire ce que nous avions déjà dit, de refaire ce que nous avions déjà fait.

Il nous faut donc nous donner de nouvelles perspectives, de nouvelles échéances pour redynamiser un projet que nous croyons toujours pertinent.

Un journal transnational d'expression francophone parce qu'à l'heure de la construction du nouvel empire européen et de la globalisation capitaliste, la riposte ne peut plus se laisser enfermer dans le cadre étroit d'un État-nation, fût-il la France. Le pari étant de parvenir à réunir des textes qui touchent à l'essentiel de la critique et de la prospective. Des textes susceptibles de passionner et d'interpeller tout à la fois nos amis d'AUPEJ au Sénégal que les camarades suisses

ou français... sans oublier ce mouvement libertaire qui se (re)structure, se (re)construit ces dernières années en Belgique francophone comme au Québec.

Un journal anarchiste qui refuse tout à la fois la langue de bois et le dogmatisme qui font parfois ressembler le courant libertaire à une secte qui collectionne les excommunications. Un journal ancrer dans la vie et dans les préoccupations (non rencontrées par la presse traditionnelle) de lecteurs avides d'entendre un son de

rement, perd son ancienne peau pour pouvoir grandir et se développer.

Concrètement, dans quelques mois, *Alternative Libertaire* va changer de rythme de parution. Le journal mensuel deviendra une revue trimestrielle, nettement plus fournie, afin de mieux maîtriser le temps et de vous proposer une sélection de textes à la fois mieux réfléchie et dégagée des faux impératifs de l'« actualité » qu'on nous impose.

Pratiquement, pour ce qui concerne les abonnements, rien ne change, ou si peu. L'imprimerie qui assure la base matérielle indispensable à la réalisation du journal, déménagera juste avant l'été 2001 vers les cieux plus cléments de la Charente Maritime. Cela ne changera rien quand aux services rendus aux abonné-e-s et aux libraires en Belgique. Il est évident que le trimestriel y gardera de profondes racines de par le seul fait de son réseau d'amitiés et de par son histoire. Nous y garderons la même boîte postale ainsi que le même compte bancaire afin de faciliter le versement de vos abonnements. Est-il utile d'aborder l'envoi de vos textes? Vous êtes de plus en plus nombreux-ses à nous les envoyer par courrier électronique (libertaire@swing.be)... Alors, les poster vers Bruxelles ou vers ailleurs...

Il va sans dire, mais c'est encore mieux en le disant, que ce nouveau pari ne pourra réussir qu'avec l'aide et le soutien que vous lui apporterez... Certain-e-s d'entre vous, depuis maintenant plus de 20 ans. Quelle fidélité...

Sans publicité, sans subventions privées ou publiques et sans le soutien des militant-e-s d'un parti ou d'une organisation, *Alternative Libertaire* (revue indépendante de débats et critique sociale), ne continuera à se développer que grâce à votre participation, à votre énergie, à vos textes, à vos coups de gueule, à vos abonnements, à vos dons...

Avant cette grande mutation, *Alternative Libertaire* mensuel continuera à paraître, normalement, au moins jusqu'au numéro de février 2001... avant d'interrompre pendant quelques semaines (le temps du déménagement) sa parution... et de vous revenir tout neuf et tout pimpant, dans sa nouvelle formule trimestrielle, au printemps 2001.

Babar. — Alternative Libertaire Belgique

Plus d'infos sur notre site internet

<http://users.skynet.be/AL/> ou par courrier électronique <libertaire@swingbe> ou par la poste à l'adresse BP 103, Ixelles 1, 1050 Bruxelles. AL-B est en vente dans les différentes librairies de la Fédération anarchiste.



cloche dissident. Loin des donneurs de leçons, il s'agit de ne pas jeter, avec l'eau du bain, les expériences (heureuses ou malheureuses) tentées, avant nous, par celles et ceux qui avaient les mêmes aspirations en un monde enfin débarrassé de l'exploitation et de l'oppression.

Un journal de débats, qui sans verser dans le café du commerce ou les polémiques personnelles stériles, n'hésite pas à déranger ses lecteurs (de tous les bords) en remettant sur le métier de la discussion, jusque et y compris, les évidences « indiscutables » des uns et des autres. Un outil d'expression libre qui permet à chacun-e de nourrir sa réflexion propre et de faire lui/elle-même sa propre synthèse. À nous (... à vous) d'emporter l'adhésion par la clarté, la simplicité et l'évidence de nos, de vos arguments.

Pour réaliser cet ambitieux projet et poursuivre son chemin, *Alternative Libertaire* doit maintenant muer, comme un lézard qui, réguliè-

Si vous voulez rejoindre la Fédération anarchiste pour participer à notre lutte, mais qu'aucun groupe n'existe à proximité de chez vous ou aucune adresse n'est disponible ci-dessous, adressez-vous alors aux Relations Intérieures, c/o librairie du Monde Libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

AISNE (02)

■ Groupe Pierre-Kropotkine c/o Athénée libertaire, 8, rue de Fouquerolles, 02000 Merlieux.
 Permanences : deuxième et quatrième mardis du mois à 20 h 30.
 ■ Liaison Villers-Cotterêts. c/o Librairie du *Monde libertaire*.

ALPES-MARITIMES (06)

■ c/o Librairie du *Monde libertaire*.

ARDÈCHE (07)

■ Groupe d'Aubenas c/o Cercle social ardéchois, BP 15, 07170 Villeneuve-de-Berg.

ARDENNES (08)

■ Liaison Ardennes. c/o La Question sociale, B.P. 66, 08120 Bogny/s/Meuse.

ARIÈGE (09)

■ FA de l'Ariège c/o Librairie du *Monde libertaire*.

AUDE (11)

■ Groupe de Carcassonne. c/o Le Bazar, 44 rue de la République.

AVEYRON (12)

■ Liaison Sud-Aveyron c/o SAP, BP 2, Montlaur, 12400 Saint-Affrique.

BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

■ Liaison Marseille. c/o 15 bd Mont-riche, 13004 Marseille.
 ■ Liaison Arles. c/o Librairie du *Monde libertaire*.

CALVADOS (14)

■ c/o Librairie du *Monde libertaire*.

CHARENTE-MARITIME (17)

■ Groupe Michel-Bakounine c/o ADIL, BP 3, 17350 Port-d'Envaux.

CHER (18)

■ Groupe Georges-Brassens c/o B.P. 6021, 18024 Bourges.

CORREZE (19)

■ c/o Librairie du *Monde libertaire*.

CORSE (20)

■ c/o Librairie du *Monde libertaire*.

CÔTE-D'OR (21)

■ Groupe de Dijon La Mistoufle c/o Les voix sans maître, 7, rue du Dr Chaussier, 21000 Dijon.
 Permanences : les 1^{er} et 3^e mardi du mois à 19 h 30.

COTES D'ARMOR (22)

■ Groupe jes futuro. c/o C.E.L., B.P. 38, 22301 Lannion cedex.

CREUSE (23)

■ F.A. de la Creuse c/o Alayn Dropsy – Rizat 9 – 23270 Ladapeyre.

DORDOGNE (24)

■ Liaison Périgueux c/o Athénée libertaire – 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

DOUBS (25)

■ Groupe Pierre-Joseph-Proudhon c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex.
 Publication du journal « Le Drapeau noir » disponible sur demande. Vente ML : dimanche 11-12h15 petit marché de Battant, place Jouffroy
 Permanences : Librairie L'autodidacte, 5 rue Marulaz, mercredi de 17h à 20h et samedi de 15h à 19 heures.

EURE (27)

■ Groupe d'Evreux c/o CEREL, BP 263, 27002 Evreux cedex.

EURE-ET-LOIRE (28)

■ Groupe libertaire de Chartres.
 Permanence : le premier vendredi du mois, de 20h30 à 22h, à l'Hôtel Maleys-sie, 2, rue Chanzy, à Chartres.

FINISTÈRE (29)

■ Groupe Les Temps Nouveaux c/o CEL, BP 728, 29277 Brest cedex.
 Vente ML : samedi de 11h à midi sur le marché de saint Martin.
 ■ Groupe de Quimper. c/o Librairie du *Monde libertaire*.

GARD (30)

■ Groupe FA du Gard c/o AGDIR, B.P. 5018, 30900 Nîmes. Edite une feuille mensuelle (on peut se la procurer en lui écrivant)
 Vente ML : 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 10h à 11h30 sur le marché de Bagnols/s/Cèze.
 ◆ groupe-du-gard@federation-anarchiste.org

HAUTE-GARONNE (31)

■ Groupe Albert-Camus c/o Athénée Albert-Camus, 36, rue de Cugnaux, 31300 Toulouse.
 Web : <http://www.anarchie.net/aac>
 Permanences : jeudis de 18 h à 20 h.

GERS (32)

■ Liaison du Gers. c/o Collectif libertaire, Maison des ensembles, chemin du Baron, 32000 Auch.

GIRONDE (33)

■ Groupe Emma-Goldman c/o Athénée libertaire, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
 ◆ e-mail : groupe-emma-goldman@federation-anarchiste.org
 • tél/fax : 05 56 81 0 1 91
 Permanences : samedi à partir de 16 h.
 ■ Groupe Aristide et Paul Lapeyre, 61, rue Pauly, 33130 Bègles.

HÉRAULT (34)

■ Groupe « Un autre futur » c/o La Mauvaise Réputation, 20, rue Terral, 34000 Montpellier. Edite une feuille que l'on peut se procurer en lui écrivant. Café libertaire chaque vendredi à 20h30.
 Permanence : jeudi à 20h30.
 ■ Groupe de « La Sociale » BP 2063 34025, 34000 Montpellier.
 ◆ lasociale@federation-anarchiste.org
 Tél 06 17 48 98 52

ILLE-ET-VILAINE (35)

■ Groupe La Commune, MJC La Paillette, rue du pré de Bris, B.P. 3806, 35038 Rennes cedex.
 Local anarchiste rennais 9, rue de Malakoff; tél.: 02 99 67 92 87.
 Permanences : mercredi et samedi de 15 h à 19 h.
 Vente ML : samedi matin sur le marché des Lices.

INDRE ET LOIRE (37)

■ Groupe libertaire de Tours. c/o B.P. 0421, 37204 Tours cedex 3.
 Permanences : chaque jeudi de 19h30 à 21 heures au « Serpent Volant » et mercredis de 12h à 14h fac des Tanneurs.
 ■ Liaison Altern-AGIR c/o B.P. 0421, 37204 Tours cedex 3.

ISÈRE (38)

■ Groupe Jules-Vallès de Grenoble c/o La faille, BP 2301, 38033 Grenoble cedex 2.
 Table de presse : 1^{er} mercredi du mois de 12 h 30 à 14h, au restaurant universitaire Diderot, faculté de Lettres et Sciences humaines de Saint-Martin-d'Hères.
 Participation à la publication bimensuelle du journal anarchiste grenoblois « La Faille ». Emission de radio les mercredis de 20h30 à 21h30 sur radio Grésivaudan (87MHz)
 ■ Groupe Vercors c/o LAP, B.P. 2301, 38033 Grenoble cedex 2.
 ■ Liaison de Bourgoin-Jallieu c/o « Contre-Courants », La Ladière, Saint-Alban-de-Roche.

LANDES (40)

■ Liaison Elisée Reclus, 3 Les Chênes, 40560 Vielle Saint-Girons.

LOIR-ET-CHER (41)

■ Groupe Val de Loire c/o BP 1, 41190 Molineuf.

LOIRE (42)

■ Groupe Nestor-Makhno c/o CNT-AIT, Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

■ Groupe de Nantes. c/o ACLN, B.P. 60221, 44002 Nantes cedex.
 • Publication d'un « petit canard » local, « les raisons de la colère ».
 • Emission de radio: « Les raisons de la colère » le 4^e vendredi de chaque mois à 20h30 sur 98.1 FM et 91 FM à St-Nazaire.
 Vente ML : le 1^{er} samedi du mois, marché de la petite Hollande ; dimanche sur le marché de Talensac à 11h.
 Web : <http://www.altern.org/fanantes>

LOIRET (45)

■ Groupe El Quico. c/o Asile des rêves B.P. 21447, 45004 Orléans cedex.
 ■ Liaison Montargis c/o Librairie du *Monde libertaire*.

MANCHE (50)

■ Groupe de Cherbourg c/o GREL, BP 12, 50130 Octeville cedex.
 ■ Liaison Carentan. c/o GREL, BP 12, 50130 Octeville cedex.

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

■ Groupe Jean-Roger-Caussimon, F.A. Nancy, c/o CRES, 76, rue Léonard Bourcier, 54000 Nancy.
 • Publication du journal « L'encre Noire ».
 Vente ML : dimanche matin sur le marché de Vandœuvre.

MORBIHAN (56)

■ Groupe libertaire Francisco-Ferrer, cité Allende, boîte n° 19, 12, rue Colbert, 56100 Lorient.

■ Groupe René-Lochu de Vannes. c/o Maison des associations, 6 rue de la Tannerie, 56 000 Vannes.

MOSELLE (57)

■ Groupe de Metz, c/o CRES, 76, rue Léonard Bourcier, 54000 Nancy.
 ■ Groupe de Sarrebourg, « Voline » c/o CRES, 76, rue Léonard Bourcier, 54000 Nancy.

NIEVRE (58)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

NORD (59)

■ Groupe de la métropole lilloise, c/o ALDIR, BP 79, 59370 Mons-en-Barœul.
Ventes ML:

• dimanche, à partir de 11 h 30, sur le marché de Wazemmes à Lille.

Emission de radio: «La Voix sans Maître», tous les vendredis, de 20 h à 21 heures, sur Radio Campus (106.6).

PAS-DE-CALAIS (62)

■ Groupe Cercle noir, 21, rue du Renard, 62200 Boulogne.

PUY-DE-DOME (63)

■ Groupe Spartacus c/o Fraternité antiautoritaire B.P. 105, 63110 Beaumont.

• publication de la feuille des réseaux «Spartacus».

Vente ML: dimanche matin à partir de 10h30 aux puces (gare routière) Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)

■ Groupe Puig-Antich c/o CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex.

Permanence: samedi, de 15 h à 19 h, à la librairie Infos, 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

Publie *Infos et analyses libertaires* (revue de l'Union régionale du Sud-Ouest).

Archives: librairie Infos (pour étudiants et universitaires).

BAS-RHIN (67)

■ Groupe de Strasbourg, c/o ACL, 1A place des Orphelins, 67000 Strasbourg.
Vente ML: le samedi à partir de 14 h 30 place Kleber.

Permanences: 1er et 3e lundi du mois à partir de 18h30 à la Maison des associations (adresse ci-dessus); 1er dimanche du mois à partir de 16h lors du Moulin à Paroles au Molodoi (19 rue du Ban de la Roche)

◆ groupe-strasbourg@federation-anarchiste.org

■ Liaison Bas-Rhin, c/o REMON, B.P. 35, 67340 Ingwiller.

Vente ML: le vendredi de 17 à 19 h place de la gare à Saverne.

HAUT-RHIN (68)

■ Liaison Haut-Rhin, c/o REMON, B.P. 35, 67340 Ingwiller.

RHÔNE (69)

■ Union locale de groupes de Lyon et banlieue: groupes Dejacque, Durruti, Kronstadt et Lucia Saornil c/o librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

Permanences: du mercredi au vendredi de 17h à 19h et le samedi de 15h à 19h. Bibliothèque de prêt ouverte durant les permanences.

Soirée du «Café libertaire», chaque vendredi, à La Plume Noire à partir de 21 h. Emission de radio: «Idées Noires», mercredi, de 20 h à 21 h, sur Radio Canut (102.2).

Edition de deux feuilles mensuelles: • «L'égalité économique et sociale»,

feuille de réseaux travailleurs, chômeurs, précaires éditée par l'Union locale. Abonnement 50 F (10 n°) à commander à la Plume Noire.

• «Idées noires», feuille de réseaux étudiants-lycéens éditée par le groupe Durruti.

Ventes ML:

• samedi de 11 h à midi sur le marché de la Croix Rousse;

• mardi de 12 h à 13 h 30 lors de la table de presse à l'université de Lyon II-Bron, face au restaurant universitaire.

◆ <http://perso.freesbee.fr/ul.fa.lyon>

SAONE-ET-LOIRE (71)

■ Groupe La Vache Noire c/o ADCLSL, B.P. 516, 71322 Chalons sur Saône cedex.

SARTHE (72)

■ Groupe du Mans c/o FA, 4, rue d'Arcole, 72000 Le Mans.

Permanence: 3e samedi du mois, de 14h à 15 heures, Maison des Associations, 4, rue d'Arcole, salle 23, 3e étage.

SAVOIE (73)

■ Groupe libertaire de Maurienne c/o B.P. 2, 73870 Saint Julien Mont Denis.

■ Groupe de Chambéry: CRI libertaire c/o maison des associations Boite 19/10 - 67, rue St François de Salles 73000 Chambéry.

Permanences le 1er mercredi de chaque mois à 19h30.

HAUTE-SAVOIE (74)

■ Groupe Atanar. B.P. 45, 74703 Cluses cedex.

PARIS (75)

■ Librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08; Fax: 01 49 29 98 59.

La librairie est ouverte du lundi au vendredi, de 14 h à 19 h 30 et samedi de 10 h à 19 h 30.

Bibliothèque «La Rue» (10, rue R Planquette, 18e) ouverte le samedi de 15h30 à 18h. Tél.: 01 42 23 32 18.

■ Groupe Berneri c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emission sur Radio Libertaire (89.4): «Ras-les-Murs» (émission sur la prison), mercredi, de 20 h 30 à 22 h 30.

■ Claaaaash (Paris-Bastille) c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente ML: le dimanche à partir de 10 h 30 sur le marché du bd R Lenoir.

■ Groupe Maurice-Joyeux c/o librairie du *Monde libertaire*.

«Petites annonces d'entraide» le mardi de 14 h 30 à 16 h; «L'idée anarchiste» le mardi de 16 h à 18 h.

■ Groupe Février c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emission de radio: «Femmes Libres», mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30. Rediffusion le mardi suivant, entre 9 h et 11 h.

■ Groupe La Vache Folle c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emissions musicales sur RL: «Trafic», mercredi, de 22 h 30 à minuit;

«Epsilonia», jeudi, de 22 h 30 à 7 h.

Emission d'actualité: «Chronique Hebdo», jeudi, de 10 h à midi.

Edition: histoire-philosophie (Les Cahiers de La Vache folle); poésie (Les Cahiers poétiques de La Vache folle); édition musicale: Visa (musiques indépendantes).

■ Groupe La Villette c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente ML: vendredi, de 18 h à 19 h, au métro Jaurès.

Permanence le dernier jeudi du mois à l'Usine, 102 bd de la Villette, 75019.

■ Groupe Louise-Michel c/o «La Rue», 10, rue Robert-Planquette (M° Blanche ou Abbesses), 75018 Paris.

Ventes ML: dimanche de 10 h 30 à 12 heures sur le marché de la rue du Poteau; de 9h30 à 11h sur le marché de Suresnes.

Emission sur RL: «Pas de Quartier», un mardi sur deux de 18h à 19h30.

■ Groupe Pierre-Besnard c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente ML: dimanche, de 10 h 30 à 12 h 30, sur le marché de la place des Fêtes.

Emission sur RL: «Chroniques syndicales», samedi, de 11h30 à 13h30; «Blues en liberté» mercredi de 10h30 à 12h; «Contre courbe» un samedi sur 4 de 19h à 21h; «Femmes libres», un mercredi sur 4 de 18h30 à 20h30; «Goloss Trouda» dimanche de 8h30 à 10h.

SEINE-MARITIME (76)

Parution d'un supplément au *Monde libertaire* édité par les groupes normands de la FA.

■ Groupe Clément-Duval c/o APEL, B.P. 1042, 76205 Dieppe cedex.

Vente du ML: samedi, de 10 h 30 à 12 h, sur le marché de la place Nationale.

■ Groupe de Rouen c/o Librairie L'Insoumise, 128 rue Saint-Hilaire, 76000 Rouen.

◆ farouen@chez.com

Ventes ML:

• mercredi, de 11 h 30 à 13 h 30, à la faculté des Lettres de Mont-Saint-Aignan (en période universitaire);

• samedi, de 11 h à 12 h, sur le marché d'Elbeuf;

• dimanche, de 11 h à 12 h, sur le marché du Clos Saint-Marc, à Rouen.

SEINE-ET-MARNE (77)

■ Groupe Sacco et Vanzetti c/o GRELE, 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

■ Liaison Melun c/o librairie du *Monde Libertaire*.

YVELINES (78)

■ Groupe La Ruche de Rambouillet. c/o librairie du *Monde Libertaire*.

VAR (83)

■ Groupe Nada c/o ACL, B.P. 5137, 83093 Toulon cedex.

• Permanences: 2e et 4e samedi du mois au café lecture, 18 rue d'Antrechaus.

VAUCLUSE (84)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

HAUTE-VIENNE (87)

■ Groupe de Limoges, c/o CARES, impasse des Communaux, 86000 Poitiers.

YONNE (89)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

ESSONNE (91)

■ Groupe Francisco-Ferrer d'Evry c/o librairie du *Monde Libertaire*.

■ Liaison Corbeil-Essonnes. c/o librairie du *Monde Libertaire*.

Web: <http://www.multimania.com/anarchismes/>

SEINE-SAINT-DENIS (93)

■ Groupe Henry-Pouaille de Saint-Denis c/o librairie du *Monde Libertaire*.

Vente ML: dimanche, de 10 h 30 à 12 h, rue de la République, à St-Denis.

■ Groupe Commune libre de Drancy, c/o librairie du *Monde Libertaire*.

VAL-DE-MARNE (94)

■ Groupe Etoile Noire. c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente du ML: dimanche, de 10 h à 12 h, sur le marché près du métro Maison-Blanche.

■ Groupe Elisée-Reclus d'Ivry c/o les amis de Louise Michel. B.P. 55. 94202 Ivry-sur-Seine.

VAL D'OISE (95)

■ Groupe de Cergy. c/o librairie du *Monde libertaire*.

LA REUNION (97)

■ c/o librairie du *Monde libertaire*.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE (98)

■ c/o librairie du *Monde libertaire*.

BELGIQUE

■ Groupe Alternative libertaire. B.P. 103. 1050 Ixelles.

Tél.: [00 32] (0) 26 47 98 01

Email: libertaire@swing.be
Publication du mensuel *Alternative libertaire*.

■ Réseau Anarchiste Tournaisien 32/1 rue des Corriers B7500 Tournai

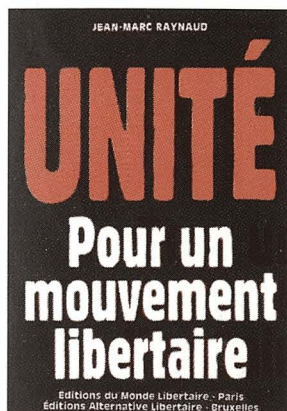
Tél.: [00 32] (0) 69 84.10.76

■ Groupe Le Noir Lombric - 50, rue de Roucourt, B6700 Péruwelz

Tel. [00 32] (0) 69 77 34 07

Rédaction-Administration:
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication: J. Toublet
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie: Groupe de presse
MEAULLE (Bernay).
Dépôt légal 44145;
1er trimestre 1977
Routage 205 - Hebdo 1 -
Diffusion N.M.P.P.

Éditions du Monde libertaire



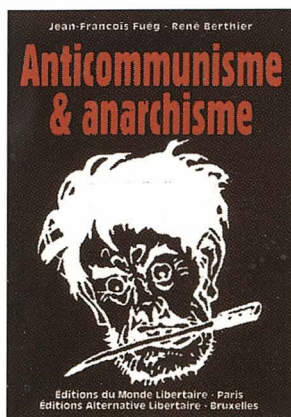
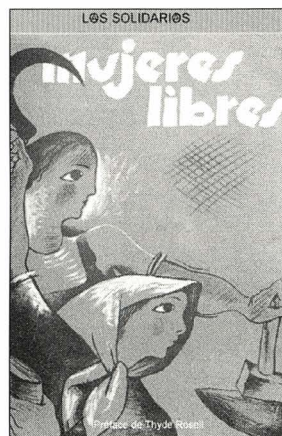
À l'heure où le capitalisme règne en maître sur la planète, où l'escroquerie marxiste a été rayée de la carte de l'espoir, où le réformisme (rose ou vert) étale au grand jour son impuissance, les libertaires sauront-ils saisir la chance qui s'offre à eux de changer le monde ? Seront-elles/ils capables de dépasser leurs divisions, leurs différences, leurs particularismes, leurs spécificités, leurs histoires... pour mettre à jour ce qui les unit ? Auront-elles/ils la volonté de privilégier leurs valeurs communes d'un idéal partagé par rapport à l'accessoire de leurs guerres de chapelle ? Sauront-elles/ils faire table rase du passé pour oser le possible du présent et l'aventure de l'avenir ? Cette brochure s'attache à répondre à ces questions et trace le chemin d'un mouvement libertaire qui entend se démarquer de toute hégémonie, d'une addition de féodalités ou d'un foutoir sans perspectives.

Unité ! Pour un mouvement libertaire, Jean-Marc Raynaud avec la complicité de Roger Noël (Babar), co-édition Alternative libertaire, Collection « La Brochure Anarchiste », 52 pages, 20 FF, 100FB.

Lors de la révolution espagnole de 1936-39, plusieurs dizaines de milliers de femmes, ouvrières pour la plupart, prirent leur destin en main et « s'ouvrirent comme des roses » dans le tourbillon de la plus grande révolution sociale de tous les temps.

Leur mouvement, les « Mujeres Libres », est tout simplement unique dans l'histoire de l'humanité. Unique, parce que populaire, profondément enraciné dans la lutte des classes et la quotidienneté de l'émancipation des femmes. Unique parce que révolutionnaire, résolument anticapitaliste et humaniste. Unique parce qu'aux antipodes d'un féminisme bourgeois sourd aux conditions sociales de l'oppression féminine et d'un féminisme marxiste aveugle aux conditions sexuées, politiques, antiétatiques, égalitaires et libertaires, de l'émancipation des femmes. Unique parce que libertaire, non reconnu par un mouvement libertaire en cours de « libération » de ses hardes patriarcales. Tellement unique qu'il a toujours été tu par tous ceux et toutes celles qu'il n'a jamais cessé et ne cessera jamais de déranger.

Mujeres Libres. Des femmes libertaires, des femmes en lutte... des femmes libres. 320 pages, incluant des photos en noir et en couleur. 80 F.



À l'époque de Marx déjà, quand la grenouille de bibliothèques londonniennes cherchait à régner par oukases sur la première internationale, les bakouniniens se voyaient interdits d'antenne pour cause de refus d'organiser le prolétariat sur un mode militaire, de refus de chercher à prendre le pouvoir et d'y installer une dictature sur le prolétariat censée y mettre en place... les conditions du dépérissement de l'Etat.

Pendant un siècle, les fascistes rouges, drapés dans une pseudo « science » totalitaire, ont confisqué et dévoyé l'espérance en un monde plus humain.

À l'heure où le fascisme rouge a explosé (implosé) en vol et où la barbarie capitaliste dévoile chaque jour un peu plus sa nature cannibale, on voudra bien nous pardonner de ne pas perdre la mémoire.

Anticommunisme et anarchisme. Jean-François Fugé-René Berhier. Co-édition Alternative libertaire. 48 pages. 20 FF, 100 FB.

La conception makhnoviste des soviets

Nous exprimons notre conception d'un régime de soviets libres de la manière suivante: Afin d'instaurer une nouvelle vie économique et sociale, les paysans et ouvriers créent naturellement et librement leurs organisations sociales et économiques: comités ou soviets de village, coopératives, comités de fabriques et d'usines, comités de mines, organisations ferroviaires, des Poste et Télégraphe et toutes autres unions et organisations possibles. Pour établir une liaison naturelle entre toutes ces unions et associations, ils mettent sur pied des organes fédérés de bas en haut, sous la forme de soviets économiques, ayant pour tâches techniques de réguler la vie sociale et économique sur une grande échelle. Ces soviets peuvent être des soviets de district, de ville, de région, etc., organisés selon les besoins, à partir de principes libres. [...]

L'appareil judiciaire et administratif

Les libres organisations, associations et soviets d'ouvriers et de paysans, doivent établir elles mêmes telles ou telles formes de justice. Cette justice ne doit pas être exercée par des fonctionnaires spécialisés, mais par des responsables qui jouissent de la confiance de la population locale, en accord avec elle et en écartant totalement les sanctions prévues par le passé. De même, l'autodéfense populaire doit être fondée sur la libre organisation, sans être l'affaire de miliciens spécialistes. [...]

Le problème de la terre

Les modes d'emploi des terres, du matériel et l'organisation même de l'économie agricole doivent être élaborés librement lors de congrès paysans, après discussions et adoptés sur résolutions, sans ingérence de quelque pouvoir que ce soit.

Nous considérons que la solution de toutes ces questions par les paysans eux-mêmes amènera un processus naturel de développement des organisations sociales de l'économie paysanne, en commençant, par exemple, par la répartition égalitaire et proportionnelle de la terre, du matériel agricole et du cheptel; par l'organisation sociale du travail et de la distribution des produits sur la base de la coopération; par l'utilisation sociale de la terre et des équipements, etc., c'est-à-dire par des formes communistes plus ou moins affirmées. Le travail manuel et intellectuel des villageois expérimentés et compétents, en contact étroit avec les organisations ouvrières, renforcera ce processus et accélérera son développement. Entre temps, les propriétés privées seront rapidement et aisément résorbées. La population paysanne active dominera sans peine les représentants de la classe des grands propriétaires, en confisquant d'abord leurs terres au profit de la communauté, puis en les intégrant naturellement dans l'organisation sociale. [...]

La question ouvrière

Nous sommes persuadés que seuls les ouvriers, à l'aide de leurs libres organisations et unions, pourront obtenir leur affranchissement du joug de l'État et du Capital (tant privé que d'État), prendre en main l'exploitation du minerai et du charbon, remettre en marche les fabriques et les usines, organiser un échange équitable des produits entre les différentes régions, entre les villes et les campagnes, restaurer le trafic ferroviaire, en un mot, rendre vie au corps moribond de notre organisation économique. [...]

L'organisation du travail, de la production, du transport, de la distribution et de l'échange doivent être des unions ouvrières libres, avec l'aide des personnes expérimentées et compétentes, dans les conditions d'un travail libre dans les usines et fabrique. [...]

La liberté des citoyens

Il est évident que l'organisation libre de la société offre la possibilité entière et pratique de réaliser ce qu'on appelle les « libertés du citoyen »: liberté de parole, de presse, de conscience, de culte, de réunion, d'union, d'organisation, etc.

Projet de déclarations de l'armée insurrectionnelle révolutionnaire d'Ukraine (makhnoviste) adopté par le Soviet révolutionnaire militaire, lors de sa réunion du 20 octobre 1919.